



# Rapport de Gestion Groupe et Alten SA

ALLEN, Société Anonyme au capital de 34 141 314,99 euros  
Siège Social : 40 Avenue André Morizet 92100 Boulogne Billancourt  
348 607 417 RCS Nanterre

# Sommaire

|                                                                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Activité .....</b>                                                                                      | <b>5</b>  |
| 1.1. Activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé.....                                                    | 5         |
| 1.2. Activité des principales filiales au cours de l'exercice écoulé .....                                    | 5         |
| 1.3. Activité d'Alten SA .....                                                                                | 6         |
| <b>2. Les Résultats .....</b>                                                                                 | <b>8</b>  |
| 2.1. Les résultats consolidés.....                                                                            | 8         |
| 2.2. Les résultats d'Alten SA.....                                                                            | 9         |
| <b>3. Evènements importants survenus au cours de l'exercice.....</b>                                          | <b>10</b> |
| 3.1. Au niveau du Groupe.....                                                                                 | 10        |
| 3.2. Au niveau d'Alten SA .....                                                                               | 10        |
| <b>4. Evènements significatifs post-clotûre.....</b>                                                          | <b>10</b> |
| 4.1. Au niveau du Groupe et d'Alten SA.....                                                                   | 12        |
| <b>5. Facteurs de Risques.....</b>                                                                            | <b>13</b> |
| 5.1. Risques encourus en cas de variation des taux d'intérêts, des taux de change ou de cours de Bourse ..... | 13        |
| 5.2. Risque de liquidité .....                                                                                | 13        |
| 5.3. Risque de crédit / contrepartie .....                                                                    | 14        |
| 5.4. Risques sur les actifs incorporels.....                                                                  | 15        |
| 5.5. Risques juridiques .....                                                                                 | 15        |
| 5.6. Risques liés à l'activité .....                                                                          | 16        |
| 5.7. Risques liés à l'environnement industriel .....                                                          | 16        |
| 5.8. Assurances.....                                                                                          | 17        |
| <b>6. Politique d'Investissement – Recherche et Développement .....</b>                                       | <b>18</b> |
| 6.1. Principaux investissements réalisés en 2014.....                                                         | 18        |
| 6.2. Principaux investissements réalisés ou engagés depuis la clôture de l'exercice.....                      | 18        |
| 6.3. Principaux investissements futurs .....                                                                  | 18        |
| 6.4. Activité en matière de Recherche et Développement .....                                                  | 18        |
| <b>7. Evolution prévisible et perspectives 2015.....</b>                                                      | <b>20</b> |
| <b>8. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'OPA .....</b>                                  | <b>21</b> |
| <b>9. Approbation des comptes de l'exercice .....</b>                                                         | <b>22</b> |
| 9.1. Approbation des comptes consolidés.....                                                                  | 22        |
| 9.2. Approbation des comptes sociaux .....                                                                    | 22        |
| <b>10. Capital social de la Société.....</b>                                                                  | <b>24</b> |
| 10.1. Répartition du capital et des droits de vote (31/12/2014).....                                          | 24        |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |           |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 10.2.      | Autocontrôle .....                                                                                                                                                                                                                                                                            | 25        |
| 10.3.      | Programme de rachat d'actions .....                                                                                                                                                                                                                                                           | 25        |
| 10.4.      | Franchissement de seuils.....                                                                                                                                                                                                                                                                 | 27        |
| 10.5.      | Opérations sur titres.....                                                                                                                                                                                                                                                                    | 28        |
| <b>11.</b> | <b>Mandataires sociaux .....</b>                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>30</b> |
| 11.1.      | Liste des mandats et fonctions exercés .....                                                                                                                                                                                                                                                  | 30        |
| 11.2.      | Nominations – Renouvellement .....                                                                                                                                                                                                                                                            | 30        |
| 11.4.      | Jetons de présence .....                                                                                                                                                                                                                                                                      | 30        |
| <b>12.</b> | <b>Rémunération des mandataires sociaux .....</b>                                                                                                                                                                                                                                             | <b>31</b> |
| 12.1.      | Rémunérations au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.....                                                                                                                                                                                                                            | 31        |
| 12.2.      | Tableau des rémunérations perçues par chaque mandataire social.....                                                                                                                                                                                                                           | 32        |
| 12.3.      | Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants .....                                                                                                                                                                                           | 33        |
| 12.4.      | Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social.....                                                                                                                                                                           | 33        |
| 12.5.      | Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social.....                                                                                                                                                                             | 34        |
| 12.6.      | Actions de performance attribuées à chaque mandataire social.....                                                                                                                                                                                                                             | 34        |
| 12.7.      | Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social 34                                                                                                                                                                                                |           |
| 12.8.      | Récapitulatif des contrats de travail des dirigeants mandataires sociaux, indemnités et/ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions et autres .....                                                                          | 34        |
| <b>13.</b> | <b>Rémunération et avantage versés au cours de l'exercice sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la Société ou de sociétés contrôlées ou contrôlantes... 36</b> |           |
| 13.1.      | Options de souscription ou d'achat d'actions.....                                                                                                                                                                                                                                             | 36        |
| 13.2.      | Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers .....                                                                                                                              | 36        |
| 13.3.      | Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions au 31 décembre 2014 .....                                                                                                                                                                                          | 36        |
| <b>14.</b> | <b>Les salariés .....</b>                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>37</b> |
| 14.1.      | Répartition des effectifs .....                                                                                                                                                                                                                                                               | 37        |
| 14.2.      | Participation et stocks options .....                                                                                                                                                                                                                                                         | 37        |
| 14.3.      | Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital .....                                                                                                                                                                                                                         | 37        |
| 14.4.      | Accords collectifs .....                                                                                                                                                                                                                                                                      | 37        |
| 14.5.      | Conséquences sociales et environnementales de l'activité d'Alten SA.....                                                                                                                                                                                                                      | 37        |
| <b>15.</b> | <b>Informations sur les délais de paiement.....</b>                                                                                                                                                                                                                                           | <b>41</b> |
| <b>16.</b> | <b>Conventions règlementées .....</b>                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>42</b> |
| 16.1.      | Conventions nouvelles conclues au titre de l'exercice écoulé .....                                                                                                                                                                                                                            | 42        |
| 16.2.      | Conventions conclues au cours d'un exercice antérieur mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice écoulé.....                                                                                                                                                              | 42        |
| 16.3.      | Conventions résiliées durant l'exercice.....                                                                                                                                                                                                                                                  | 42        |

|                                                                                                                    |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>ANNEXE 1 : Tableau récapitulatif des délégations et autorisations en matière d'augmentation de capital.....</b> | <b>43</b> |
| <b>ANNEXE 2 : Liste des mandats et des fonctions exercés par les mandataires sociaux.....</b>                      | <b>44</b> |
| <b>ANNEXE 3 : Tableau des cinq derniers exercices .....</b>                                                        | <b>52</b> |
| <b>ANNEXE 4 : Rapport Développement Durable .....</b>                                                              | <b>53</b> |

# 1. Activité

## Activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé

ALTEN, leader Européen de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies (ICT) réalise des projets de conception et d'études pour les Directions Techniques et SI des grands comptes industriels, télécoms et tertiaires.

Le marché recouvre l'ensemble des prestations d'Ingénierie et de Conseil en Technologies (ICT), à savoir :

- Études Scientifiques et Techniques ;
- Architectures Réseaux et Systèmes.

Malgré une légère décroissance « embarquée » fin 2013, ALTEN a réalisé une croissance organique de 2,75 % en 2014.

Au dernier trimestre 2014, la croissance organique est redevenue positive en France et dépasse les 10 % à l'international.

La marge opérationnelle d'activité est quasiment stable, malgré la consolidation des acquisitions, moins rentables, qui ont représenté environ 11 % du chiffre d'affaires. Elle s'est établie à 8,5 % du chiffre d'affaires au premier semestre puis a fortement progressé pour atteindre 10,8 % du chiffre d'affaires au second semestre. En moyenne, elle s'établit à 9,6% du chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année.

A périmètre constant, la marge opérationnelle d'activité est en progression par rapport à 2013 et est supérieure à 10 % du chiffre d'affaires.

L'activité par secteur est contrastée. Les secteurs en croissance ont été l'Automobile (fortement en croissance chez les constructeurs français), l'Energie/Science de la vie ainsi que l'Aéronautique.

Fin décembre, ALTEN comptait 18 400 collaborateurs dont 88 % d'ingénieurs.

## Activité des principales filiales au cours de l'exercice écoulé

L'activité des filiales du groupe et notamment le chiffre d'affaires desdites filiales au cours de l'exercice 2014 est présenté au sein de l'annexe aux comptes sociaux, note 3.8.

Les tableaux ci-après complètent cette information, en présentant le chiffre d'affaires consolidé par principal secteur d'activité et par principales zones géographiques.

**Répartition du chiffre d'affaires consolidé par principal secteur d'activité pour la période couverte par les données financières historiques :**

|                              | 2014   | 2013   | 2012   |
|------------------------------|--------|--------|--------|
| Aéronautique & spatial       | 17,5 % | 18,5 % | 16,9 % |
| Défense & Sécurité           | 5,3 %  | 5,8 %  | 5,1 %  |
| Automobile                   | 17,8 % | 14,5 % | 15,9 % |
| Ferroviaire & Naval          | 3,9 %  | 4,5 %  | 4,2 %  |
| Multimédia & Électronique    | 5,3 %  | 5,9 %  | 6,8 %  |
| Télécoms                     | 10,4 % | 12,5 % | 13,3 % |
| Finance & Tertiaire          | 15,0 % | 14,5 % | 16,0 % |
| Énergie & Sciences de la vie | 20,5 % | 20,2 % | 17,9 % |
| Autres industries            | 4,3 %  | 3,6 %  | 3,9 %  |

**Répartition du chiffre d'affaires consolidé et des effectifs ingénieurs <sup>(1)</sup> par principales zones géographiques pour la période couverte par les données financières historiques :**

|             |                           | 2014     | 2013     | 2012     |
|-------------|---------------------------|----------|----------|----------|
| France      | Chiffre d'affaires        | 761,5 M€ | 751,0 M€ | 757,7 M€ |
|             | Contribution CA consolidé | 55,5 %   | 61,7 %   | 63,2 %   |
|             | Ingénieurs                | 8 228    | 7 917    | 8 150    |
| Allemagne   | Chiffres d'affaires       | 145,2 M€ | 108,6 M€ | 95,3 M€  |
|             | Contribution CA consolidé | 10,6 %   | 8,9 %    | 8,0 %    |
|             | Ingénieurs                | 1 580    | 1 128    | 1 043    |
| Suède       | Chiffres d'affaires       | 100,8 M€ | 101,7 M€ | 110,6 M€ |
|             | Contribution CA consolidé | 7,3 %    | 8,4 %    | 9,2 %    |
|             | Ingénieurs                | 914      | 894      | 923      |
| Royaume-Uni | Chiffres d'affaires       | 73,2 M€  | 47,3 M€  | 43,4 M€  |
|             | Contribution CA consolidé | 5,3 %    | 3,9 %    | 3,6 %    |
|             | Ingénieurs                | 564      | 446      | 411      |
| Espagne     | Chiffre d'affaires        | 60,6 M€  | 57,6 M€  | 65,7 M€  |
|             | Contribution CA consolidé | 4,4 %    | 4,7 %    | 5,5 %    |
|             | Ingénieurs                | 1 296    | 1 124    | 1 322    |
| USA         | Chiffres d'affaires       | 51 M€    | 25,3 M€  | 21,3 M€  |
|             | Contribution CA consolidé | 3,7%     | 2,1 %    | 1,8 %    |
|             | Ingénieurs                | 291      | 139      | 91       |
| Italie      | Chiffres d'affaires       | 47,4 M€  | 32,2 M€  | 28,8 M€  |
|             | Contribution CA consolidé | 3,4 %    | 2,6 %    | 2,4 %    |
|             | Ingénieurs                | 710      | 479      | 411      |
| Belgique    | Chiffres d'affaires       | 46,5 M€  | 37,0 M€  | 31,7 M€  |
|             | Contribution CA consolidé | 3,4 %    | 3,0 %    | 2,6 %    |
|             | Ingénieurs                | 421      | 341      | 255      |
| Pays-Bas    | Chiffres d'affaires       | 37,1 M€  | 33,7 M€  | 34,0 M€  |
|             | Contribution CA consolidé | 2,7 %    | 2,8 %    | 2,8 %    |
|             | Ingénieurs                | 413      | 398      | 401      |
| Finlande    | Chiffres d'affaires       | 13 M€    | 0        | 0        |
|             | Contribution CA consolidé | 0,9 %    | 0        | 0        |
|             | Ingénieurs                | 303      | 0        | 0        |
| Autres Pays | Chiffres d'affaires       | 37 M€    | 21,8 M€  | 9,7 M€   |
|             | Contribution CA consolidé | 2,7 %    | 1,8 %    | 0,8 %    |
|             | Ingénieurs                | 1 526    | 1 238    | 1 095    |

(1) Effectifs fin de période.

## Activité d'Alten SA

Alten SA réalise des projets de conception et d'études pour les Directions Techniques et Systèmes d'Information des grands comptes industriels, télécom et tertiaires.

Alten SA intervient chez ses clients selon différents types d'offres :

- en mode consulting ;
- en mode *workpackage* ou « plateaux globalisés ». Ces prestations sont réalisées pour la plupart en engagement de moyens, et facturées au temps passé ;
- en mode projet ou forfait pour lesquels Alten SA est tenue à une obligation de résultat pour un prix forfaitaire. Cette activité représente moins de 10 % de l'activité.

L'année 2014 est restée difficile sur le plan économique, en France, où les donneurs d'ordre sont en recherche permanente de gains de productivité.

Cette année, le marché de l'Aéronautique s'est contracté en raison de la fin des grands programmes de développement des Airbus A380 et A350. ALTEN a néanmoins réussi à limiter le recul dans ce secteur grâce au déploiement de son offre dans les métiers du manufacturing engineering et au gain de *workpackages* en lien avec l'A330 NEO.

Le marché des Télécoms a également souffert en raison de l'arrivée du quatrième opérateur mobile. A contrario, le marché de l'Automobile a connu une forte reprise d'activité en France aussi bien chez les constructeurs que les équipementiers, ce dont ALTEN a su tirer profit. Enfin le secteur de l'énergie est resté dynamique, en particulier dans l'Oil & Gas.

## 2. Les Résultats

### Les résultats consolidés

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 1 373,2 millions d'euros en hausse de 12,9 % par rapport à 2013.

La part du chiffre d'affaires à l'international représente désormais 44,5 % du chiffre d'affaires (contre 38,3 % en 2013).

La croissance organique s'est accélérée à l'International (+8,7 %) mais reste contrastée selon les pays. Elle dépasse les 10 % au cours du dernier trimestre (+11,2 %).

En France, la croissance organique est en recul de -1,0 % mais redevient positive au dernier trimestre (+1,9 %).

A périmètre et change constants, la croissance de l'activité est de 2,75 % (-1 % en France et +8,7% à l'international).

Le résultat opérationnel d'activité s'établit à 132,2 M€ au 31 décembre 2014, soit 9,6 % du chiffre d'affaires (117,6 M€ soit 9,7 % du chiffre d'affaires en 2013), en hausse de 12,4 % par rapport au 31 décembre 2013.

Le résultat non récurrent s'établit à -15,5 M€. Il est composé principalement de charges sur les contrôles URSSAF (-9,8 M€) et de coûts de restructuration principalement liées aux acquisitions (-3,1 M€).

Après prise en compte de ces éléments et d'une plus-value de cession d'actifs (+0,8 M€), le résultat opérationnel s'élève à 117,5 M€ (8,6 % du chiffre d'affaires), en hausse de 6,0 % par rapport à l'an passé (en 2013, le résultat opérationnel s'élevait à 110,8 M€ et représentait 9,1 % du chiffre d'affaires).

Le résultat financier s'élève à 3,9 M€, constitué pour l'essentiel de gains de change nets (2,9 M€).

La charge d'impôt s'élève à 42,2 M€ et le résultat des sociétés mises en équivalence est de 0,4 M€.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 79,5 M€, soit 5,8 % du chiffre d'affaires, en hausse de 7,7 % par rapport à 2013.

Les résultats consolidés du groupe ALTEN sont détaillés dans le tableau suivant :

|                                  | 2014                  |     | 2013                  |     | Variation |
|----------------------------------|-----------------------|-----|-----------------------|-----|-----------|
|                                  | (en millions d'euros) | %   | (en millions d'euros) | %   | %         |
| Chiffre d'affaires               | 1 373,2               |     | 1 216,2               |     | 12,9      |
| Résultat opérationnel d'activité | 132,2                 | 9,6 | 117,6                 | 9,7 | 12,4      |
| Coût des stock-options           | 0                     |     | (0,3)                 |     |           |
| Résultat non récurrent           | (15,5)                |     | (1,5)                 |     |           |
| Dépréciation des goodwill        | 0                     |     | (5)                   |     |           |
| Résultat de cession              | 0,8                   |     | 0                     |     |           |
| Résultat opérationnel            | 117,5                 | 8,6 | 110,8                 | 9,1 | 6         |
| Résultat financier               | 3,9                   |     | (2,8)                 |     |           |
| Impôts                           | (42,2)                |     | (36,2)                |     |           |
| Sociétés mises en équivalence    | 0,4                   |     | 2,3                   |     |           |
| Résultat net part du Groupe      | 79,5                  | 5,8 | 73,8                  | 6,1 | 7,7       |

Le Groupe Alten a généré une marge brute d'autofinancement de 132,0 M€ (soit 9,6 % du chiffre d'affaires) versus 124,6 M€ en 2013 (soit 10,2 % du chiffre d'affaires).

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 48,3 M€. Ils représentent 3,5 % du chiffre d'affaires (7,8 % en 2013). Ils ont été obérés par une augmentation de 4 jours du DSO (98,5 jours en 2014 ; 94,5 jours en 2013), les besoins de financement liés à la croissance organique et les éléments non récurrents.

Les investissements, d'un montant de 47,1 M€ correspondent pour l'essentiel aux acquisitions de filiales (40,3 M€) et aux investissements opérationnels (6,8 M€).

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à -28,4 M€ pour l'essentiel constitué des dividendes (-33 M€), des augmentations de capital (+8,5 M€) et des variations des passifs financiers (-3 M€).

En conséquence, la variation de trésorerie nette IFRS du Groupe est de -26,5 M€ en 2014.

Le Groupe Alten dispose d'une situation de trésorerie nette fin 2014 d'un montant de 25,9 M€ (elle s'élevait à 74,4 M€ fin 2013).

### **Les résultats d'Alten SA**

La société Alten SA a réalisé un chiffre d'affaires de 434 762 K€, en baisse de 1,66 % par rapport à l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires inclut le chiffre d'affaires « portage » correspondant aux prestations réalisées par certaines filiales du Groupe chez des clients pour lesquels seule Alten SA est référencée.

Les autres produits, constitués essentiellement par des redevances refacturées aux filiales, s'élèvent à 7 745 K€ (ce montant n'incluant pas les produits de gestion courante) contre 8 740 K€ (ce montant n'incluant pas les produits de gestion courante) au 31 décembre 2013, soit une diminution de 995 K€.

Les autres achats et charges externes sont de 146 788 K€ contre 148 616 K€ au 31 décembre 2013. Ils représentent 33,8 % du chiffre d'affaires.

Les charges de personnel ressortent à 256 090 K€ contre 265 699 K€ en 2013.

Le résultat d'exploitation s'établit à 24 060 K€ contre 21 508 K€ au 31 décembre 2013, soit 5,5 % du chiffre d'affaires.

Le résultat financier s'établit à 7 997 K€ en 2014 contre 52 066 K€ en 2013. Ce résultat financier se compose essentiellement de dividendes versés par les filiales d'Alten. En 2014, Alten a perçu 21 560 K€ de dividendes de ses filiales soit 20 540 K€ de moins qu'en 2013. Une moins-value significative a également été dégagée dans le cadre de la cession des actions de Geci Systèmes à Alten Sud Ouest.

Le résultat exceptionnel s'élève à 948 K€ contre - 565 K€ au 31 décembre 2013.

Après prise en compte de la participation envers les salariés 61 K€ et de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 616 K€, le résultat net s'établit à 32 327 K€, soit 7,4 % du chiffre d'affaires.

Les immobilisations financières (201 100 K€) sont principalement constituées par les titres de participation.

Au 31 décembre 2014, la position de trésorerie nette d'Alten SA (y compris comptes courants financiers) était positive de 6 218 K€.

### 3. Evénements importants survenus au cours de l'exercice

#### 3.1 Au niveau du Groupe

Le Groupe a réalisé plusieurs opérations de croissance externe durant l'exercice écoulé :

- Finalisation de l'acquisition par Alten GmbH, le 30 janvier 2014, en Allemagne, de la société Matis Deutschland (devenue Avention GmbH, CA total 17 M€, 190 consultants) ;
- Acquisition par Alten Europe, le 7 mars 2014, des sociétés Geci GmbH et DO-PRO (Allemagne), Geci Ingenieria (Espagne) et Geci Engineering Services (Roumanie) (CA 2014 : 29 M€, 420 ingénieurs) ;
- Acquisition par Alten Europe, le 18 mars 2014, en Italie, de la société Positech, spécialisée dans le conseil en technologies et plus particulièrement dans les logiciels embarqués (CA 2014 : 8 M€, 80 ingénieurs) ;
- Acquisition par Calsoft Labs, le 21 mars 2014, aux Etats-Unis, de la société SACC, spécialisée dans le conseil en technologies de l'information (CA 2014 : 8 M€, 110 ingénieurs) ;
- Acquisition par Alten Europe, le 23 avril 2014, d'un groupe de sociétés en Finlande, spécialisé en ingénierie mécanique, conception de machines industrielles et automatismes industriels (CA 2014 : 22 M€, 310 ingénieurs) ;
- Acquisition par Alten GmbH, le 31 juillet 2014, en Allemagne, de la société Wotech GmbH, spécialisée dans l'ingénierie mécanique, électronique et électrique essentiellement dans le secteur automobile (CA 2014 : 8 M€, 100 ingénieurs) ;
- Acquisition par Alten GmbH, le 9 octobre 2014, en Allemagne, de la société ICT GmbH (devenue Avention Technology GmbH), spécialisée dans l'automobile (CA 2014 : 7 M€, 80 ingénieurs) ;
- Acquisition par Calsoft Labs, le 9 décembre 2014, aux Etats-Unis, de la société CPRIME, spécialisée dans le management de projets et le consulting Agile (CA 2014 : 21 M\$, 100 consultants).

ALTEN Europe a procédé, le 15 décembre 2014, à la dissolution de sa filiale de droit belge VCTH Sprl, par le biais d'une fusion-absorption transfrontalière.

#### 3.2 Au niveau d'Alten SA

Au cours de l'exercice 2014, ALTEN SA a :

- procédé à l'acquisition, le 7 mars 2014, de la société GECl Systèmes, spécialisées dans les activités d'aérostructure, d'intégration de systèmes mécaniques et électriques, et le manufacturing engineering ; ALTEN SA a ensuite cédé, le 28 novembre 2014, les actions de la société GECl Systèmes à sa filiale ALTEN Sud-Ouest, qu'elle détient intégralement ;
- procédé à la constitution, le 26 mars 2014, de la société HPA sarl, société dont l'activité est la gestion de participations,
- procédé à la liquidation, le 18 avril 2014, de sa filiale B2I Ingenierie et Technologies en Roumanie ;
- constitué, le 26 novembre 2014, en partenariat avec la société Akerva, une société commune « ALTEN SIR Global Security Services (ALTEN SIR GSS) » spécialisée dans le domaine des prestations en matière de sécurité informatique. ALTEN SIR GSS est

détenue à hauteur de 51 % de son capital social par ALTEN et à hauteur de 49 % de son capital social par AKERVA ;

- acquis, le 28 novembre 2014, 49 % du capital social de la société « ALTEN SIR Global Testing Services (ALTEN SIR GTS) » auprès de son partenaire Groupe Critères ; ALTEN SA détenait déjà 51 % du capital social d'ALTEN SIR GTS et est désormais Associé unique de la société ;
- constitué, le 17 décembre 2014, la société Aptech OP2, dans le domaine de l'ingénierie et étude technique, conseil en architecture systèmes et réseaux ;
- acquis, le 19 décembre 2014, l'intégralité des actions composant le capital social de Program Planning Professionals Ltd, société de droit anglais antérieurement détenue par Program Planning Professionals Inc, société de droit américain, elle-même détenue par ALTEN depuis le 27 décembre 2013 ;
- souscrit, le 31 décembre 2014, à hauteur de 29,99 % au capital social de la société de droit luxembourgeois, CTL Participations, qui détient elle-même trois filiales opérationnelles en France, en Belgique et au Luxembourg,

## 4. Evènements significatifs post-clotûre

### Au niveau du Groupe et d'Alten SA

Depuis le 31 décembre 2014, ALTEN, par l'intermédiaire de ses filiales, a réalisé les opérations de croissance externe suivantes :

- ALTEN Nederland a acquis, le 26 janvier 2015, quatre sociétés aux Pays-Bas membres du Groupe ECLIPSE (CA : 11M€ ; nombre de consultants : 95) ;
- ALTEN Canada a acquis, le 13 mars 2015, au Canada, la société Experco inc. (CA : 7 M€ ; nombre de consultants : 70) ;

ALTEN SA a également :

- acquis, le 12 février 2015 en France, à travers la société Abilene, le groupe français Lincoln, spécialisé dans l'information décisionnelle et les études cliniques (CA 2013 : 21M€, 230 consultants) ;
- conclu, le 20 mars 2015, une convention de crédit « Club Deal » d'un montant global maximum de 160 000 000 d'euros, pour une durée maximale de 7 ans, afin d'assurer au groupe ALTEN les ressources financières nécessaires pour assurer ses besoins d'exploitation ainsi que ses opérations d'investissement et de croissance externe.

Un contrôle fiscal a débuté au mois de février 2015 portant sur une filiale française.

## 5. Facteurs de Risques

### Risques encourus en cas de variation des taux d'intérêts, des taux de change ou de cours de Bourse

#### 5.1.1 Risque de taux

Le risque de taux auquel le Groupe est exposé provient essentiellement du contrat *Club Deal* conclu le 21 décembre 2012 qui est indexé sur l'Euribor de la période d'intérêts considérée. Il encourt un risque de variation de taux en fonction des évolutions de l'indice de référence.

En raison du faible recours à l'endettement et de l'évolution des taux d'intérêt, le Groupe n'a pas jugé opportun la mise en place d'une couverture de taux d'autant plus qu'il s'agit de financement à courts termes. L'exposition du Groupe reste limitée. Au 31 décembre 2014, le montant de la dette financière à taux variable s'élevait à 37 millions d'euros.

Le 20 mars 2015, ALTEN a renouvelé ses financements moyen terme par la conclusion d'un nouveau contrat *Club Deal* pour une durée maximale de 7 ans.

#### 5.1.2 Risque de change

##### Risque de change opérationnel

Bien que le Groupe soit largement présent à l'international, les flux monétaires liés à l'activité sont circonscrits au marché intérieur de chaque filiale et libellés essentiellement en devises locales.

##### Risque de change financier

Les besoins de financement des filiales hors zone euro et certaines opérations de financement du Groupe exposent certaines entités à un risque de change financier (risque lié à la variation des valeurs des dettes ou de créances libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité emprunteuse ou prêteuse). Les financements externes du groupe sont en règle générale libellés en euros. Toutefois certaines opérations de croissance externe ont pu donner lieu à des refinancements par le Groupe libellés en devises mais restent limités et font l'objet d'une couverture totale ou partielle par des crédits bancaires libellés en devises.

En 2014, l'impact positif de l'effet de change sur le résultat net du Groupe est de 2 918 milliers euros. Le risque de change opérationnel et financier est donc marginal pour le Groupe.

##### Risque de change de conversion

Certaines filiales du Groupe sont présentes hors zone euro, notamment aux Etats-Unis et en Suède. Les états financiers de ces filiales sont soumis à une certaine volatilité lors de leur conversion en monnaie de consolidation en lien avec l'évolution des devises locales par rapport à l'euro. Le risque de change de conversion constitue la principale exposition du Groupe au risque de change.

#### 5.1.3 Risque sur actions

Le risque lié au cours de Bourse est faible. En effet, en sus des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, la société ALTEN ne détient que 460 022 actions propres, représentant 1,37 % du capital social, au 31 décembre 2014.

Les valeurs mobilières donnant accès à terme au capital social ne représentent que 0,5% du capital social d'ALTEN SA au 31 décembre 2014.

Par ailleurs, ALTEN détient 420 653 actions ordinaires AUSY (cotée sur Euronext Paris, Compartiment C) représentant 9,25 % du capital de cette société au 31 décembre 2014.

## Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidité et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédits appropriées et d'être à même de dénouer ses positions sur le marché. Le Groupe veille à disposer d'une liquidité permanente pour faire face à ses engagements et en particulier pour concrétiser ses opportunités d'investissements.

Au 31 décembre 2014, le Groupe dispose :

- d'une gestion de trésorerie centralisée lorsque la législation locale le permet,
- de procédures internes visant à optimiser le délai de recouvrement client,
- de lignes de crédit ouvertes d'un montant de 150 millions d'euros dans le cadre du contrat Club Deal conclu le 21 décembre 2012 et de lignes de crédit court terme non confirmées, renouvelables annuellement pour un montant de 21,5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2014, les ratios imposés par le contrat *Club Deal* conclu en décembre 2012 sont respectés, à savoir :

- ratio 1 – « Endettement financier net consolidé/Résultat opérationnel d'activité consolidé ». Ce ratio est inférieur à 2,1 ;
- ratio 2 – « Endettement financier net consolidé/Fonds propres améliorés ». Ce ratio est inférieur à 0,7.

Afin de pérenniser ses financements, le Groupe a renouvelé en mars 2015, le contrat Club Deal en concluant une nouvelle convention pour un montant de 160 millions d'euros et pour une durée maximale de 7 ans. Il a à cette occasion été mis fin à la convention de crédit de décembre 2012.

Cette nouvelle ligne de crédit fera également l'objet du respect de ratios financiers avec des seuils proches de ceux en vigueur au 31 décembre 2014, à savoir :

- Ratio 1 - « Endettement financier net consolidé/ Résultat opérationnel d'activité consolidé ». Ce ratio doit être inférieur à 2,5 ;
- Ratio 2 - « Endettement financier net consolidé/ Fonds propres consolidés ». Ce ratio doit être inférieur à 0,7.

## Risque de crédit / contrepartie

Les prestations d'ALTEN sont essentiellement facturées au temps passé. En pratique, les risques liés aux activités de contrats avec engagement de résultat restent faibles (moins de 10 % du chiffre d'affaires). Les procédures internes élaborées par certains grands donneurs d'ordre pour émettre les bons de commande et procéder à la mise en paiement des factures affectent les délais de paiement. Face à cette difficulté croissante, le Groupe a dû renforcer ses process et ses ressources pour limiter l'augmentation des en-cours clients et le risque de non-paiement des clients.

Le Groupe ALTEN réalise 37,1 % de son chiffre d'affaires avec une dizaine de clients, le premier client d'entre eux représentant 11,1% du chiffre d'affaires du Groupe, dans plusieurs pays, et sur plusieurs entités juridiques.

Par ailleurs, le Groupe ALTEN a mis en place des procédures internes visant à évaluer le risque d'insolvabilité client lors de l'avant-vente puis à réaliser a posteriori une recouvrabilité efficace des créances.

Les clients du Groupe ALTEN sont parmi les plus grands comptes européens : près de 90 % du chiffre d'affaires est réalisé avec cette typologie de clients limitant dès lors le risque

d'insolvabilité. Le risque d'insolvabilité est donc limité. Les délais de recouvrement de créances clients s'établissent à 98,5 jours en 2014 (95 jours en 2013).

#### Part des premiers clients

| (en % du chiffre d'affaires) | 2014 | 2013 | 2012 |
|------------------------------|------|------|------|
| 1 <sup>er</sup>              | 11,1 | 11,3 | 9,7  |
| 5 premiers                   | 25,9 | 29,6 | 27,2 |
| 10 premiers                  | 37,1 | 42,1 | 39,7 |

Aucun risque de dépendance à l'égard d'un client en particulier n'a été identifié.

#### Risques sur les actifs incorporels

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la valorisation de ces actifs et passifs. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Le Groupe ALTEN réalise des tests de dépréciation des écarts d'acquisition dès qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles (voir Notes aux états financiers consolidés sections 2.2.5.3 et 2.2.5.6).

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition, après vérification du processus d'identification et d'évaluation des différents éléments pris en compte dans son calcul.

Voir également la note 3.1 du Détail des comptes consolidés.

#### Risques juridiques

La majeure partie des prestations réalisées par le Groupe ALTEN est soumise à des obligations de moyens.

Néanmoins, les prestations soumises à engagements de résultat (forfaits) sont susceptibles en cas de retard d'exécution ou de mauvaise exécution d'entraîner l'application de pénalités voire d'engager la responsabilité d'ALTEN. Le Groupe a développé des processus méthodologiques spécifiques dans la gestion de ce type de projet. La Direction des Projets Structurés qui déploie les méthodologies et pilote la réalisation des *workpackages* a été évalué CMMI<sup>®</sup> <sup>(1)</sup> niveau 3 en décembre 2012 pour une durée de 3 ans. L'ensemble de ces processus associé à une gestion rigoureuse de ses engagements contractuels permet à ALTEN de maîtriser ce risque.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est partie à un certain nombre de procédures principalement dans le domaine social, commercial et fiscal. Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Les provisions sont détaillées par nature, montant et échéance prévisible dans l'Annexe des comptes consolidés (voir Détail des comptes consolidés, note 3.11).

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée,

<sup>1</sup> CMMI is registered in the U.S Patent and Trademark Office by Carnegie Mellon University

susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

## **Risques liés à l'activité**

### **Les procédures et les politiques de référencement**

Les grands clients ont mis en place des politiques de rationalisation de leur recours aux sociétés de conseil en ingénierie et technologies ayant pour effet de limiter le nombre de partenaires référencés en s'inscrivant dans une politique générale de recherche de productivité.

ALTEN a confirmé fin 2014 l'ensemble de ses référencements dans l'Aéronautique, l'Automobile, l'Énergie, les Télécom...

Pour le cas où ALTEN viendrait à perdre un référencement auprès d'un client majeur (2 clients représentant chacun plus de 5 % du chiffre d'affaires), son taux d'activité et par conséquent sa rentabilité pourraient se voir ponctuellement affectés.

Dans le cadre de la rationalisation des panels fournisseurs et de l'évolution de la demande des principaux donneurs d'ordre, ALTEN accompagne la démarche de ses clients par la mise en place de l'offre *workpackage* qui permet la réalisation de gains de productivité et qui peut être associée à une approche *nearshore* ou *offshore*.

Depuis quelques années, les Directions Achats des clients souhaitent faire réaliser une partie de leurs études et développements dans des pays dits à « bas coûts ». Le groupe ALTEN a donc mis en place des structures dédiées pour répondre à cette demande et maintenir ainsi la relation client. Dans la pratique, le nombre de projets réalisés en mode *offshore* ou *nearshore* est resté très limité.

ALTEN possède des structures *near* et *offshore* en Roumanie, Pologne, en Inde et au Maroc.

La part du chiffre d'affaires réalisé par le groupe ALTEN en mode *offshore* et en mode *nearshore* est non significative.

À ce jour, le risque lié aux délocalisations est quasi nul. Cette offre *offshore/nearshore*, si elle se développe, devrait permettre à ALTEN de gagner de nouveaux marchés.

### **La gestion du personnel**

Près de 90 % des salariés d'ALTEN sont des ingénieurs dont les profils sont très recherchés sur un marché du travail fortement tendu.

Avec près de 4 500 recrutements pour l'année 2014 dont 4 000 ingénieurs et 30 % de jeunes diplômés, ALTEN mène une politique active en recrutement. Le Groupe multiplie les actions en participant à près d'une centaine de salons et forums par an, en organisant des événements à la rencontre des candidats comme l'ALTEN job tour dans 10 villes en France, en nouant des partenariats avec les écoles d'ingénieurs et avec la confédération nationale des juniors entreprises.

En 2014, ALTEN a reçu pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive le label Top Employeur en France, qui met en valeur les investissements humains effectués par le Groupe et notamment les dispositifs de formation et de valorisation des talents.

### **Risques liés à l'environnement industriel**

Ces risques sont non significatifs. Le Groupe ALTEN réalise des prestations de services intellectuelles. Par nature, ces activités ont peu d'impact sur l'environnement.

### **Assurances**

La politique d'assurance du Groupe est associée à une démarche forte de prévention et de protection contre les risques. L'ensemble des sociétés du Groupe est assuré auprès de compagnies d'assurance de 1<sup>er</sup> rang pour l'ensemble des risques majeurs qui pourraient affecter significativement son activité, ses résultats ou son patrimoine.

Sont principalement assurés les risques en matière de :

- dommages immatériels non consécutifs ;
- dommages aux biens et pertes d'exploitation ;
- dommages causés aux clients et aux tiers.

## 6. Politique d'Investissement – Recherche et Développement

### Principaux investissements réalisés en 2014

En 2014, ALTEN a réalisé principalement les investissements suivants :

- acquisitions d'agencements et installations, de mobilier, de matériel et d'infrastructures informatiques pour un montant de 1,3 million d'euros, ainsi que des immobilisations incorporelles pour 1,2 million d'euros ;
- immobilisations financières nettes, prises de participations et compléments de prix payés pour un montant de 17,1 millions d'euros.

Ces investissements ont été autofinancés.

### Principaux investissements réalisés ou engagés depuis la clôture de l'exercice

Hormis les acquisitions mentionnées aux paragraphes 3.1 et 3.2 du présent rapport, aucun autre investissement financier ou prise de participation n'a été réalisé ou engagé depuis la clôture de l'exercice.

### Principaux investissements futurs

Aucun investissement futur n'a fait l'objet d'engagement ferme de la part des organes de direction, à l'exception des clauses d'*earn-out* dans le cadre d'acquisitions de filiales, dont les montants ont été dûment appréhendés dans les comptes consolidés du Groupe. La dette afférente, estimée à 18,4 millions d'euros, figure dans les autres passifs courants et non courants.

### Activité en matière de Recherche et Développement

La société ALTEN et certaines de ses filiales possèdent un portefeuille de marques, déposées pour leur propre compte, principalement auprès de l'INPI et de l'OHMI.

De plus, ALTEN participe à des projets de recherche et de développement pour ses clients et réalise également des activités de recherche et de développement pour son propre compte. Ces travaux de recherche et développement sur fonds propres répondent à la politique recherche et développement mise en œuvre par ALTEN.

### Mission

Un effort important est consacré à la recherche et à l'innovation sur fonds propres pour contribuer au renforcement du positionnement du Groupe ALTEN par :

- le développement de la compétence, tant sur le plan qualitatif que quantitatif et
- le développement de l'image du Groupe, que ce soit auprès des Clients ou prospects, des candidats à l'embauche et des collaborateurs.

### Orientation

ALTEN structure cette activité autour de 4 thématiques majeures :

- La sécurité globale et la maîtrise des risques ;
- La mobilité durable ;
- La performance énergétique ;
- La qualité de vie et les services aux consommateurs ;

## **Organisation**

Ces thématiques conduisent ALTEN à s'investir dans de grands programmes de recherche et développement qui associent développement de l'innovation et développement durable pour concevoir des solutions modernes et performantes aux problématiques d'aujourd'hui et de demain.

En 2014, les programmes de recherche et développement engagés se répartissaient ainsi en quatre axes sectoriels : Réseaux de drones / Véhicules autonomes / Bâtiment du futur / Aide à la personne et 2 axes technologiques : Usage et Big Data / Ethique et sécurité.

Chaque fois que possible, les programmes sont conduits au travers de partenariats académiques (fondations de recherche, grands laboratoires...) et/ou de partenariats industriels (start-up, grands groupes internationaux...) jouant un rôle d'accélérateur dans le développement des connaissances d'ALTEN.

## **Méthodologie**

Les programmes R&D se décomposent en projets technologiques ayant chacun l'objectif à la fois, de développer une innovation (la modélisation) mais aussi de valider expérimentalement la solution proposée (le prototypage). Cette méthodologie originale, mise au point grâce au savoir-faire d'ALTEN dans le management du développement l'innovation et qui combine Recherche Appliquée et Développement Expérimental, maximise ainsi la portée des travaux sur le plan du développement des connaissances (Recherche Appliquée) et ancre les compétences développées dans les préoccupations des Clients d'ALTEN (prototypage de validation expérimentale).

## **Pilotage**

Le management du développement de l'innovation s'appuie, lui aussi sur des méthodes (et outils) dédiés, élaborés par ALTEN pour stimuler l'émergence de nouveaux concepts performants. Ces méthodes originales intègrent, entre autres, la démarche « agile » pour privilégier ainsi la rigueur et la souplesse requises par le management des projets R&D. En 2014, ces méthodes ont intégré le référentiel CMMi Services niveau 3 du Groupe.

## **Publications**

Les travaux de recherche et développement réalisés sur fonds propres et conduits en partenariat avec l'ISIR (Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique – Unité Mixte de Recherche CNRS / Université Pierre et Marie Curie) ont fait l'objet de publications en 2014.

Dans le cadre du développement d'un robot d'aide au maintien à domicile des personnes âgées, une publication présentant les concepts du projet a été validée par des instances scientifiques internationales et a été présentée le 4 Mars 2014 dans le cadre de HEALTHINF : le congrès international de l'informatique de santé [HEALTHINF - International Conference of Health Informatics is part of BIOSTEC International Joint Conference on Biomedical Engineering Systems and Technologies]<sup>2</sup>.

Dans le cadre du développement d'un calculateur de lunettes à réalité augmentée permettant de pallier les effets de la DMLA (Défiance Maculaire Lié à l'Age), une publication sur une solution d'aide au dimensionnement d'architectures hardware dédiées au traitement d'images a été validée par des instances scientifiques internationales et a été présentée le 5 Novembre 2014 à l'ISOT le congrès international de la mécatronique et de l'optronique [ISOT - International Symposium on Optomechatronic Technologies]<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> "Smart Moving Nightstand, For Medical Assistance of Elderly People: an Open Project", 7th International Conference on Health Informatics: HEALTHINF 2014.

<sup>3</sup> Performance prediction of visual algorithms on different hardware architectures", International Symposium on Optomechatronic Technologies: ISOT 2014.

## 7. Evolution prévisible et perspectives 2015

L'environnement économique reste compliqué et le budget de la R&D sous contrainte.

Les clients ont une demande plus complexe :

- Rationalisation des panels ;
- Augmentation du taux d'externalisation de la R&D en Europe ;
- Progression de la demande en « workpackage » ;
- Internationalisation des projets.

ALTEN, acteur majeur, réalisera une croissance organique positive en 2015 et dispose des moyens financiers pour poursuivre la consolidation du secteur, principalement à l'international, dans le respect de sa politique de marge et dans la lignée de sa stratégie de développement fondée sur :

- Un positionnement clair (ingénieurs de haut niveau) ;
- Une offre de plus en plus orientée vers le workpackage ;
- Une croissance organique dynamique ;
- Une croissance externe ciblée sur l'international ;
- Une accélération du développement international, pour atteindre la taille critique de plus de 1 500 ingénieurs dans les pays stratégiques ;
- Une politique de marge toujours rigoureusement respectée.

Alten dispose des avantages concurrentiels pour continuer à développer ses parts de marché et dépasser largement son objectif de 17 000 ingénieurs en 2017.

## 8. Éléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'OPA

La structure du capital d'Alten SA ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière, révèlent que les actionnaires de référence (Monsieur Simon Azoulay et assimilés, à savoir les sociétés SGTI et SGTI 2 et incluant les actions dont l'usufruit a été donné à titre temporaire à l'ENIO) détiennent ensemble, au 1<sup>er</sup> avril 2015, 26,04 % des droits de vote réels.

Il n'existe pas de restrictions statutaires au transfert des actions.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote, hormis la privation des droits de vote des actions n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration de franchissement de seuils statutaire pouvant être demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 3 % du capital (article 9 des statuts).

Les statuts de la société Alten prévoient en outre dans leur article 14 « qu'il est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative au nom du même actionnaire depuis quatre ans au moins, un droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit ».

Les règles de nomination et de révocation des membres du Conseil d'administration ainsi que les règles régissant les modifications statutaires sont les règles de droit commun.

Il n'existe pas d'accord particulier prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membre du Conseil d'administration ou de fonction salariée pour cause de démission ou licenciement sans cause réelle et sérieuse ou en cas de perte d'emploi en raison d'une offre publique.

Les délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration, actuellement en vigueur, sont décrites à l'annexe 1 du présent rapport de gestion.

La société Alten est, par ailleurs, dûment informée des prises de participation (directes ou indirectes) significatives dans son capital :

- par application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce ;
- par application de l'article 9 des statuts de la Société qui stipule que « toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui viendrait à franchir le seuil de détention de 3 % au moins du capital social ou des droits de vote (à la baisse ou à la hausse) est tenue d'informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède, par lettre recommandée avec avis de réception, dans un délai de quinze jours à compter de la date à laquelle le seuil de 3 % a été dépassé.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun pacte d'actionnaires.

Le contrat de *Club deal* conclu par le Groupe ALTEN en mars 2015 comporte une clause de changement de contrôle au terme de laquelle, les prêteurs pourraient demander, dans certaines conditions, le remboursement obligatoire des avances consenties et/ou refuser l'octroi de nouvelles avances.

A la connaissance d'Alten, il n'existe pas d'autre accord comportant une clause de changement de contrôle dont la mise en œuvre pourrait avoir un impact significatif défavorable sur sa situation financière ou son patrimoine.

Les droits de vote attachés aux actions ALTEN détenues par le personnel au travers du FCPE actions ALTEN sont exercés par un représentant mandaté par le Conseil de surveillance du FCPE à l'effet de le représenter à l'Assemblée Générale.

## 9. Approbation des comptes de l'exercice

### Approbation des comptes consolidés

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se soldant par un bénéfice (net part du groupe) s'élevant à 79 487 416 €.

### Approbation des comptes sociaux

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se soldant par un bénéfice s'élevant à 32 327 332 €.

### Affectation du résultat

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 qui s'élève à la somme de 32 327 332 € comme suit :

#### Origine :

|                              |                  |
|------------------------------|------------------|
| Bénéfice net de l'exercice : | 32 327 332,16 €  |
| Report à nouveau :           | 133 869 965,52 € |
| Résultat à affecter :        | 166 197 297,70 € |

#### Affectation :

|                                      |                  |
|--------------------------------------|------------------|
| Réserve légale :                     | 44 342 23,10 €   |
| Dividende : 33 619 560 actions à 1 € | 33 619 560,00 €  |
| Report à nouveau :                   | 132 533 394,47 € |

La date de mise en paiement du dividende est fixée au 25 juin 2015 et la date de détachement du coupon au 23 juin 2015.

- Distribution antérieures de dividendes

Au titre des trois derniers exercices, ALTEN SA a distribué les dividendes nets suivants :

| Au titre de l'Exercice | <b>REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION</b>    |                           | REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION |
|------------------------|--------------------------------------------|---------------------------|----------------------------------|
|                        | DIVIDENDES                                 | AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS |                                  |
| 2011                   | 32 286 527,00 €*<br>Soit 1,00 € par action | –                         | –                                |
| 2012                   | 32 734 984,00 €*<br>Soit 1,00 € par action | –                         | –                                |
| 2013                   | 33 183 293 €*<br>Soit 1,00 € par action    | –                         | –                                |

\*Incluant le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues non versés et affectés au compte de report à nouveau.

### **Charges non déductibles fiscalement**

Le montant des charges somptuaires et autres charges non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI, s'élève à un montant de 68 026 € pour l'exercice 2014.

## 10. Capital social de la Société

Au 31 décembre 2014, le capital social souscrit s'élevait à 34 140 451,05 euros, divisé en 33 589 610 actions, tel que constaté par le Conseil d'administration de la Société lors de sa réunion du 28 janvier 2015. Ces 33 589 610 actions représentent 38 879 381 droits de vote théoriques et 38 411 632 droits de vote réels.

Au 9 avril 2015, le capital social souscrit s'élève à 34 170 892,28 euros divisé en 33 619 560 actions ordinaires, intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégorie. Ces 33 619 560 actions représentent au 1<sup>er</sup> avril 2015, 38 082 211 droits de vote et 37 617 764 droits de vote réels. L'écart entre le nombre d'actions et de droits de vote résulte de l'existence d'un droit de vote double. L'écart entre le nombre droits de vote théoriques (ou bruts) et le nombre droits de vote nets (ou réels) correspond au nombre d'actions autodétenues.

### Répartition du capital et des droits de vote (31/12/2014)

L'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2014, plus de 3 % (seuil statutaire), de 5 %, de 10 %, de 15 %, de 20 %, de 25 %, de 30 %, de 33,33 %, de 50 %, ou de 66,66 %, de 90 % ou de 95 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées générales est communiquée ci-après.

|                                                        | Nombre<br>d'actions      | % du<br>capital | Droits de<br>vote<br>théoriques | % vote<br>théoriques | Droits de<br>vote AGO    | % AGO          | Droits de<br>vote AGE | % AGE          |
|--------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------|---------------------------------|----------------------|--------------------------|----------------|-----------------------|----------------|
| <b>Public</b>                                          | <b>18 655 586</b>        | <b>55,54 %</b>  | <b>18 697 942</b>               | <b>48,09 %</b>       | <b>18 697 942</b>        | <b>48,68 %</b> | <b>18 697 942</b>     | <b>48,68 %</b> |
| SGTI <sup>(1)</sup>                                    | 4 047 275 <sup>(2)</sup> | 12,05 %         | 8 093 050 <sup>(2)</sup>        | 20,82 %              | 8 093 050 <sup>(2)</sup> | 21,07 %        | 6 891 550             | 17,94 %        |
| SGTI 2 <sup>(1)</sup>                                  | 2 040 001                | 6,07 %          | 2 040 001                       | 5,25 %               | 2 040 001                | 5,31 %         | 2 040 001             | 5,31 %         |
| Simon Azoulay                                          | 1 330 205 <sup>(3)</sup> | 3,96 %          | 2 463 755 <sup>(3)</sup>        | 6,33 %               | 2 463 755 <sup>(3)</sup> | 6,41 %         | 3 665 255             | 9,54 %         |
| <b>Sous-Total<br/>(Simon Azoulay et<br/>assimilés)</b> | <b>7 417 481</b>         | <b>22,08 %</b>  | <b>12 596 806</b>               | <b>32,40 %</b>       | <b>12 596 806</b>        | <b>32,79 %</b> | <b>12 596 806</b>     | <b>32,79 %</b> |
| International Value<br>Advisers LLC                    | 3 354 402                | 9,99 %          | 3 354 402                       | 8,63 %               | 3 354 402                | 8,73 %         | 3 354 402             | 8,73 %         |
| FMR LLC (Fidelity<br>International Ltd)                | 1 935 852                | 5,76 %          | 1 935 852                       | 4,99 %               | 1 935 852                | 5,04 %         | 1 935 852             | 5,04 %         |
| Harris Associates Ltd                                  | 1 166 043                | 3,47 %          | 1 166 043                       | 3,00 %               | 1 166 043                | 3,04 %         | 1 166 043             | 3,04 %         |
| Autodétention                                          | 467 749                  | 1,39 %          | 467 749                         | 1,20 %               | -                        | -              | -                     | -              |
| FCPE ALTEN                                             | 257 620                  | 0,77 %          | 257 620                         | 0,66 %               | 257 620                  | 0,67 %         | 257 620               | 0,67 %         |
| Gérald Attia <sup>(4)</sup>                            | 204 477                  | 0,61 %          | 216 167                         | 0,56 %               | 216 167                  | 0,56 %         | 216 167               | 0,56 %         |
| Bruno Benoliel                                         | 112 800                  | 0,34 %          | 165 600                         | 0,43 %               | 165 600                  | 0,43 %         | 165 600               | 0,43 %         |
| Pierre Marcel                                          | 14 000                   | 0,04 %          | 14 000                          | 0,04 %               | 14 000                   | 0,04 %         | 14 000                | 0,04 %         |
| Emily Azoulay                                          | 3 600                    | 0,01 %          | 7 200                           | 0,02 %               | 7 200                    | 0,02 %         | 7 200                 | 0,02 %         |
| <b>Total</b>                                           | <b>33 589 610</b>        | <b>100 %</b>    | <b>38 879 381</b>               | <b>100 %</b>         | <b>38 411 632</b>        | <b>100 %</b>   | <b>38 411 632</b>     | <b>100 %</b>   |

(1) Sociétés contrôlées au plus haut niveau par Simon Azoulay ;

(2) Dont 601 500 actions ALTEN détenues en usufruit suite à l'apport réalisé par Monsieur Simon Azoulay (cf. décision AMF n° 211C2232 et déclarations AMF n° 212C0013 et 212D0036 / retour d'usufruit cf. déclaration AMF n° 214C0099) ;

(3) Dont 1 133 550 actions ALTEN détenues en nue-propriété et assimilées au titre du 6° du I de l'article L. 233-9 du code de commerce et dont l'usufruit a été donné par Monsieur Simon Azoulay à l'ENIO dans le cadre d'une donation temporaire d'usufruit (cf. décision AMF n° 214C1116) ;

(4) Dont 117 858 titres ALTEN détenus par GMA, société contrôlée au plus haut niveau par Gérald Attia.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas, au 31 décembre 2014, d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, 3 % ou plus du capital de la Société et des droits de vote.

### **Autocontrôle**

Au 31 décembre 2014, aucune action de la société Alten n'était détenue par l'une quelconque de ses filiales.

### **Programme de rachat d'actions**

#### **Bilan**

L'Assemblée générale mixte du 18 juin 2014 a autorisé le Conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois à compter de ladite Assemblée générale, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 8 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Cette autorisation a remplacé celle donnée par l'Assemblée générale du 19 juin 2012.

ALTEN a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI, à Kepler Capital Market (Paris).

Au cours de l'exercice 2014, ALTEN a procédé aux opérations d'achat et de vente d'actions suivantes, au titre de son contrat de liquidité :

- nombre d'actions achetées : 204 256 actions ;
- cours moyen des achats : 35,18 euros ;
- nombre d'actions vendues : 211 477 actions ;
- cours moyen des ventes : 35,27 euros ;
- frais de négociation : néant ;

À la clôture de l'exercice, le nombre de titres détenus de manière directe et indirecte s'élève à 467 749 représentant 1,393 % du capital de la Société, répartis comme suit par objectif :

- animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité Amafi : 7 727 ;
- opérations de croissance externe : 0 ;
- couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 460 022 ;
- couverture de valeurs mobilières : 0 ;
- annulation : 0.

#### **Descriptif du programme de rachat d'actions**

**Autorisation du programme :** Assemblée générale mixte du 18 juin 2015.

**Titres concernés :** actions ordinaires.

**Part maximale du capital dont le rachat est autorisé :** 6 % du capital (soit 2 017 173 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité. La Société ne pouvant détenir plus de 6 % de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 464 447 (soit 1,38 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 1 552 726 actions (soit 4,6 % du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

**Prix maximum d'achat :** 55 euros.

**Montant maximal du programme :** 110 944 515 euros.

**Modalités des rachats :** les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres. Ce programme ne pourra pas être utilisé en période d'offre publique, sous réserve des dispositions légales en vigueur.

**Objectifs :**

- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation conférée ou à conférer par l'Assemblée générale mixte du 18 juin 2015 dans sa douzième résolution ;
- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ALTEN par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Amafi admise par l'AMF ;
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ;
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur.
- Durée de programme : 18 mois à compter de l'Assemblée générale du 18 juin 2015 soit jusqu'au 17 décembre 2016 inclus.

## Franchissement de seuils

Les franchissements de seuil qui ont été portés à la connaissance de la Société au cours de l'exercice 2014 sont les suivants :

| Nom du déclarant                 | Date des opérations | Référence AMF | Nature du franchissement                                                                                          |
|----------------------------------|---------------------|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SGTI                             | 31/12/2013          | 214C0099      | Franchissement à la baisse <sup>(1)(2)</sup> du seuil de :<br>▪ 25% des droits de vote en AGO<br>▪ 15% du capital |
| SGTI                             | 05/03/2014          | 214C0355      | Franchissement à la baisse <sup>(1) (2)</sup> du seuil de 20% des droits de vote en AGE                           |
| Simon Azoulay                    | 18/03/2014          | 214C0444      | Franchissement à la baisse <sup>(1)</sup> du seuil de 33,33% en droits de vote                                    |
| ENIO                             | 11/06/2014          | 214C1064      | Franchissement à la hausse du seuil de 5% des droits de vote en AGO                                               |
| ENIO                             | 11/06/2014          | -             | Franchissement à la hausse du seuil de 3% du capital <sup>(3)</sup>                                               |
| Harris Associates L.P.           | 03/07/2014          | -             | Franchissement à la hausse du seuil de 3% du capital <sup>(3)</sup>                                               |
| International Value Advisers LLC | 19/08/2013          | 214C1787      | Franchissement à la hausse du seuil de 5% des droits de vote <sup>(4)</sup>                                       |
| International Value Advisers LLC | 27/10/2014          | 214C2260      | Franchissement à la hausse du seuil de 10% du capital <sup>(5)</sup>                                              |

(1) Franchissement à la baisse du seuil de 25 % en capital, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés SGTI et SGTI 2 contrôlées par Monsieur Simon Azoulay ;

(2) À cette occasion, Monsieur Simon Azoulay n'a franchi aucun seuil ;

(3) Il s'agit d'un seuil statutaire tel que défini à l'article 9 des statuts ;

(4) Déclaration effectuée à titre de régularisation ;

(5) A cette occasion, la déclaration d'intention suivante a été effectuée : « L'acquisition des titres de la société ALTEN par International Value Advisers LLC s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard d'ALTEN ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. International Value Advisers LLC n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle d'ALTEN, ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance. »

Les franchissements de seuils intervenus depuis la clôture de l'exercice 2014 sont, à la connaissance de la Société et au jour de l'établissement du présent rapport, les suivants :

| Nom du déclarant                     | Date des opérations | Référence AMF | Nature du franchissement                                                                                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------|---------------------|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BNPP Investment Partners             | 20/02/2015          | -             | Franchissement à la baisse du seuil de 3% <sup>(1)</sup> des droits de vote                                                                                                                                                                                                           |
| Simon Azoulay et SGTI                | 6/03/2015           | 215C0301      | Franchissements à la baisse par SGTI des seuils de 10% en capital, 20% en droits de vote en AGO et 15% des droits de vote en AGE<br>Franchissements à la baisse par Simon Azoulay de manière directe et indirecte des seuils de 20% en capital et 30% en droits de vote en AGO et AGE |
| SGTI 2                               | 13/03/2015          | 215C0331      | Franchissement à la baisse des seuils de 5% en capital et en droits de vote en AGO et en AGE                                                                                                                                                                                          |
| SGTI 2                               | 16/03/2015          | -             | Franchissement à la baisse du seuil de 3% <sup>(1)</sup> du capital et des droits de vote en AGO et en AGE                                                                                                                                                                            |
| FMR LLC                              | 7/07/2014           | 215C0338      | Franchissement à la baisse du seuil de 5% des droits de vote <sup>(2)</sup>                                                                                                                                                                                                           |
| BNP Paribas Investment Partners      | 30/03/2015          | -             | Franchissement à la baisse du seuil de 3% du capital <sup>(1)</sup>                                                                                                                                                                                                                   |
| Harris Associates                    | 30/03/2015          | -             | Franchissement à la baisse du seuil de 3% des droits de vote <sup>(1)</sup>                                                                                                                                                                                                           |
| Oakmark International Small Cap Fund | 31/03/2015          | -             | Franchissement à la baisse du seuil de 3% du capital <sup>(1)</sup>                                                                                                                                                                                                                   |

(1) Il s'agit d'un seuil statutaire tel que défini à l'article 9 des statuts ;

(2) Déclaration effectuée à titre de régularisation.

## Opérations sur titres

État récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice (opérations sur titres des dirigeants) :

| Nom du dirigeant et/ou de la personne mentionnée à l'article L. 621-18-2 du CMF      | Fonction exercée au sein d'ALTEN             | Nature des opérations                       | Montant Total des Opérations (en euros) |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------|
| <b>Bruno Benoliel</b>                                                                | Directeur Général Délégué                    | Exercice de bons de souscription d'actions  | 951 000                                 |
| <b>GMA</b><br>Personne morale liée à Gérald Attia<br>(Directeur Général Délégué)     | Aucune                                       | Exercice de bons de souscriptions d'actions | 1 188 750                               |
| <b>Fabrice Pecqueur</b>                                                              | Directeur en charge du développement externe | Acquisition                                 | 20 810                                  |
| <b>Pierre Marcel</b>                                                                 | Directeur Général Délégué                    | Exercice de bons de souscriptions d'actions | 1 188 750                               |
|                                                                                      |                                              |                                             | 35 085                                  |
|                                                                                      |                                              |                                             | 35 118                                  |
|                                                                                      |                                              |                                             | 57 458                                  |
|                                                                                      |                                              |                                             | 57 458                                  |
|                                                                                      |                                              |                                             | 1 408                                   |
|                                                                                      |                                              |                                             | 1 408                                   |
|                                                                                      |                                              |                                             | 13 086                                  |
| <b>Personne physique liée à Pierre Marcel</b><br>(Directeur Général Délégué)         | Aucune                                       | Cessions                                    | 44 700                                  |
|                                                                                      |                                              |                                             | 13 086                                  |
|                                                                                      |                                              |                                             | 44 700                                  |
|                                                                                      |                                              |                                             | 67 202                                  |
|                                                                                      |                                              |                                             | 67 202                                  |
|                                                                                      |                                              |                                             | 1 510                                   |
|                                                                                      |                                              |                                             | 1 510                                   |
|                                                                                      |                                              |                                             | 50 931                                  |
|                                                                                      |                                              |                                             | 50 931                                  |
|                                                                                      |                                              |                                             | 3 989 970                               |
|                                                                                      |                                              |                                             | 2 722 518                               |
|                                                                                      |                                              |                                             | 1 253 706                               |
|                                                                                      |                                              |                                             | 691 647                                 |
|                                                                                      |                                              |                                             | 959 364                                 |
|                                                                                      |                                              |                                             | 567 424                                 |
|                                                                                      |                                              |                                             | 527 316                                 |
|                                                                                      |                                              |                                             | 323 813                                 |
|                                                                                      |                                              |                                             | 191 850                                 |
|                                                                                      |                                              |                                             | 429 400                                 |
| <b>SGTI</b><br>Personne morale liée à Simon Azoulay<br>(Président-Directeur général) | Aucune                                       | Cessions                                    | 1 500 000                               |
|                                                                                      |                                              |                                             | 750 000                                 |
|                                                                                      |                                              |                                             | 289 238                                 |
|                                                                                      |                                              |                                             | 75 000                                  |
|                                                                                      |                                              |                                             | 153 200                                 |
|                                                                                      |                                              |                                             | 385 750                                 |
|                                                                                      |                                              |                                             | 1 191 098                               |
|                                                                                      |                                              |                                             | 194 300                                 |
|                                                                                      |                                              |                                             | 193 100                                 |
|                                                                                      |                                              |                                             | 325 125                                 |
|                                                                                      |                                              |                                             | 319 123                                 |
|                                                                                      |                                              |                                             | 189 500                                 |

|                                                                       |        |                                               |           |
|-----------------------------------------------------------------------|--------|-----------------------------------------------|-----------|
|                                                                       |        |                                               | 760 800   |
|                                                                       |        |                                               | 1 125 000 |
| <b>SGTI</b>                                                           |        |                                               |           |
| Personne morale liée à Simon Azoulay<br>(Président-Directeur général) | Aucune | Exercice de bons de souscription<br>d'actions | 2 377 500 |
| <b>SGTI</b>                                                           |        |                                               |           |
| Personne morale liée à Simon Azoulay<br>(Président-Directeur général) | Aucune | Acquisition                                   | 127 479   |

## 11. Mandataires sociaux

### Liste des mandats et fonctions exercés

La liste des mandats sociaux se situe en Annexe 2 du présent rapport de gestion.

### Nominations – Renouvellement

Les règles de composition et de nomination du Conseil d'administration sont définies à l'article 16 des statuts de la Société.

Il sera proposé aux actionnaires lors de la prochaine Assemblée générale de procéder au renouvellement du mandat de Monsieur Bruno Benoliel et de Madame Emily Azoulay en qualité d'administrateurs, pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice écoulé.

### Jetons de présence

Il est rappelé que l'Assemblée Générale du 19 juin 2013 a fixé à 50 000 € l'enveloppe de jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'administration jusqu'à nouvelle décision.

Les administrateurs de la Société n'ont pas perçu de jetons de présence de la part de la société Alten SA au cours de l'exercice 2014.

## 12. Rémunération des mandataires sociaux

### Rémunérations au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014

| <b>Simon Azoulay Président-Directeur Général</b>                               | <b>2014</b>      | <b>2013</b>      |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Rémunérations dues au titre de l'exercice                                      | 125 811 €        | 100 630 €        |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice                     | Néant            | Néant            |
| Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles au cours de l'exercice | Néant            | Néant            |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice      | Néant            | Néant            |
| <b>Total</b>                                                                   | <b>125 811 €</b> | <b>100 630 €</b> |

| <b>Gérald Attia Directeur Général Délégué</b>                                  | <b>2014</b>      | <b>2013</b>      |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Rémunérations dues au titre de l'exercice                                      | 266 097 €        | 316 768 €        |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice                     | Néant            | Néant            |
| Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles au cours de l'exercice | Néant            | Néant            |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice      | Néant            | Néant            |
| <b>Total</b>                                                                   | <b>266 097 €</b> | <b>316 768 €</b> |

| <b>Bruno Benoliel Directeur Général Délégué</b>                                | <b>2014</b>      | <b>2013</b>      |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Rémunérations dues au titre de l'exercice                                      | 249 141 €        | 161 786 €        |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice                     | Néant            | Néant            |
| Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles au cours de l'exercice | Néant            | Néant            |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice      | Néant            | Néant            |
| <b>Total</b>                                                                   | <b>249 141 €</b> | <b>161 786 €</b> |

| <b>Pierre Marcel Directeur Général Délégué</b>                                 | <b>2014</b>      | <b>2013</b>      |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Rémunérations dues au titre de l'exercice                                      | 350 979 €        | 185 291 €        |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice                     | Néant            | Néant            |
| Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles au cours de l'exercice | Néant            | Néant            |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice      | Néant            | Néant            |
| <b>Total</b>                                                                   | <b>350 979 €</b> | <b>185 291 €</b> |

**Tableau des rémunérations perçues par chaque mandataire social**

|               |                                     | 2014                   |                      | 2013                   |                  |
|---------------|-------------------------------------|------------------------|----------------------|------------------------|------------------|
| Simon Azoulay |                                     | Montant versé          | Montant dû           | Montant versé          | Montant dû       |
| •             | Rémunération fixe                   | 120 000 €              | 120 000 €            | 99 000 €               | 99 000 €         |
| •             | Rémunération variable               | Néant                  | Néant                | Néant                  | Néant            |
| •             | Rémunération variable pluriannuelle | Néant                  | Néant                | Néant                  | Néant            |
| •             | Rémunération exceptionnelle         | Néant                  | Néant                | Néant                  | Néant            |
| •             | Jetons de présence                  | Néant                  | Néant <sup>(1)</sup> | Néant <sup>(3)</sup>   | Néant            |
| •             | Avantages en nature                 | 5 811 € <sup>(2)</sup> | 5 811 €              | 1 630 € <sup>(2)</sup> | 1 630 €          |
| <b>TOTAL</b>  |                                     | <b>125 811 €</b>       | <b>125 811 €</b>     | <b>100 630 €</b>       | <b>100 630 €</b> |

(1) La société SGTI 2, dont Monsieur Simon Azoulay est le Président et l'associé unique, doit percevoir au titre de l'exercice 2014, 150 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN SPAIN SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero. La société SGTI 2 doit également percevoir au titre de l'exercice 2014, 150 000 euros par la société de droit espagnol ATEXIS SPAIN SLU, filiale à 100 % de la société ALTEN SPAIN SAU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Administrador único.

(2) Véhicule de fonction

(3) La société SGTI, dont Monsieur Simon Azoulay est le Président et l'associé unique, a perçu au titre de l'exercice 2013, 150 000 euros par la société de droit anglais ALTEN Ltd, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, à titre de jetons de présence dans le cadre de son mandat de Director. La société SGTI a également perçu au titre de l'exercice 2013, 150 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN SPAIN SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero.

|              |                                     | 2014                   |                         | 2013                     |                  |
|--------------|-------------------------------------|------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------|
| Gérald Attia |                                     | Montant versé          | Montant dû              | Montant versé            | Montant dû       |
| •            | Rémunération fixe                   | 178 224 €              | 178 224 €               | 178 224 €                | 178 224 €        |
| •            | Rémunération variable               | Néant                  | Néant                   | Néant                    | Néant            |
| •            | Rémunération variable pluriannuelle | Néant                  | Néant                   | Néant                    | Néant            |
| •            | Rémunération exceptionnelle         | Néant                  | Néant                   | Néant                    | Néant            |
| •            | Jetons de présence                  | Néant                  | 84 000 € <sup>(1)</sup> | 134 671 € <sup>(3)</sup> | 84 000 €         |
| •            | Avantages en nature                 | 3 873 € <sup>(2)</sup> | 3 873 €                 | 3 873 € <sup>(2)</sup>   | 3 873 €          |
| <b>TOTAL</b> |                                     | <b>182 097 €</b>       | <b>266 097 €</b>        | <b>316 768 €</b>         | <b>266 097 €</b> |

(1) Monsieur Gérald Attia a perçu, en janvier 2015, au titre de l'exercice 2014, 84 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN SPAIN SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero.

(2) Véhicule de fonction.

(3) Monsieur Gérald Attia a perçu 50 671 € en janvier 2013, correspondant au solde restant à percevoir sr l'exercice 2012 par la société de droit espagnol ALTEN SPAIN SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, elle-même filiale à 100 % de la société Alten SA, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero. Monsieur Gérald Attia a perçu 84 000 € en décembre 2013, au titre de l'exercice 2013 par la société de droit espagnol ALTEN SPAIN SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, elle-même filiale à 100 % de la société Alten SA, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero.

|                       |                                     | 2014             |                  | 2013             |                  |
|-----------------------|-------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|                       |                                     | Montant versé    | Montant dû       | Montant versé    | Montant dû       |
| <b>Bruno Benoliel</b> |                                     |                  |                  |                  |                  |
| •                     | Rémunération fixe                   | 249 141 €        | 249 141 €        | 159 141 €        | 159 141 €        |
| •                     | Rémunération variable               | Néant            | Néant            | Néant            | Néant            |
| •                     | Rémunération variable pluriannuelle | Néant            | Néant            | Néant            | Néant            |
| •                     | Rémunération exceptionnelle         | Néant            | Néant            | Néant            | Néant            |
| •                     | Jetons de présence                  | Néant            | Néant            | 2 645 €          | Néant            |
| •                     | Avantages en nature                 | Néant            | Néant            | Néant            | Néant            |
| <b>TOTAL</b>          |                                     | <b>249 141 €</b> | <b>249 141 €</b> | <b>161 786 €</b> | <b>159 141 €</b> |

|                      |                                     | 2014                   |                  | 2013                   |                  |
|----------------------|-------------------------------------|------------------------|------------------|------------------------|------------------|
|                      |                                     | Montant versé          | Montant dû       | Montant versé          | Montant dû       |
| <b>Pierre Marcel</b> |                                     |                        |                  |                        |                  |
| •                    | Rémunération fixe                   | 346 006 €              | 346 006 €        | 180 253 €              | 180 253 €        |
| •                    | Rémunération variable               | Néant                  | Néant            | Néant                  | Néant            |
| •                    | Rémunération variable pluriannuelle | Néant                  | Néant            | Néant                  | Néant            |
| •                    | Rémunération exceptionnelle         | Néant                  | Néant            | Néant                  | Néant            |
| •                    | Jetons de présence                  | Néant                  | Néant            | Néant                  | Néant            |
| •                    | Avantages en nature                 | 4 973 € <sup>(1)</sup> | 4 973 €          | 5 038 € <sup>(1)</sup> | 5 038 €          |
| <b>TOTAL</b>         |                                     | <b>350 979 €</b>       | <b>350 979 €</b> | <b>185 291 €</b>       | <b>185 291 €</b> |

(1) Véhicule de fonction.

#### Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Néant.

#### Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant.

## Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

|                           | Date du Plan | Nombre d'options levées durant l'exercice | Prix d'exercice |
|---------------------------|--------------|-------------------------------------------|-----------------|
| Gérald Attia              |              |                                           |                 |
| Directeur Général Délégué | 23/10/2006   | 16 000                                    | 24,10 €         |

## Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Néant.

## Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Néant.

## Récapitulatif des contrats de travail des dirigeants mandataires sociaux, indemnités et/ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions et autres

| Dirigeants mandataires sociaux                                                                                                                                                                            | Contrat de travail | Régime de retraite supplémentaire | Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions | Indemnités relatives à une clause de non-concurrence |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| <b>Simon Azoulay</b><br>Président-Directeur Général<br>Dernier renouvellement : 19/06/2013<br>Date de fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé | Néant              | Néant                             | Néant                                                                                                         | Néant                                                |
| <b>Gérald Attia</b><br>Directeur Général Délégué<br>Dernier renouvellement : 19/06/2013<br>Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé            | Néant              | Néant                             | Néant                                                                                                         | Néant                                                |
| <b>Bruno Benoliel</b><br>Directeur Général Délégué<br>Dernier renouvellement : 19/06/2013<br>Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé          | Oui <sup>(1)</sup> | Néant                             | Néant                                                                                                         | Néant                                                |
| <b>Pierre Marcel</b><br>Directeur Général Délégué<br>Dernier renouvellement : 19/06/2013<br>Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé           | Oui <sup>(2)</sup> | Néant                             | Néant                                                                                                         | Néant                                                |

(1) Le contrat de travail de Monsieur Bruno Benoliel, antérieur à sa nomination en qualité d'Administrateur et de Directeur général délégué, correspond à l'exercice par ce dernier des fonctions qu'il occupe au sein du groupe ALTEN depuis le 29 septembre 1997 en qualité de Directeur en charge de la Direction financière, de la Direction juridique et de la Direction des Systèmes d'information.

---

Monsieur Bruno Benoliel est également titulaire d'un contrat de travail le liant à l'une des filiales du Groupe.

(2) Le contrat de travail de Monsieur Pierre Marcel avec la société ALTEN SUD OUEST, filiale à 100 % de la société Alten SA, antérieur à sa nomination en qualité de Directeur général délégué, correspond à l'exercice par ce dernier des fonctions de Directeur qu'il occupe au sein d'ALTEN SUD OUEST, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1996.

Monsieur Pierre Marcel est également titulaire d'un contrat de travail le liant à deux autres filiales du Groupe.

---

### 13. Rémunération et avantage versés au cours de l'exercice sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la Société ou de sociétés contrôlées ou contrôlantes.

#### Options de souscription ou d'achat d'actions

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée au cours de l'exercice écoulé.

#### Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

| Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers                                                                                                                             | Nombre total d'options attribuées/<br>d'actions souscrites ou<br>achetées | Prix moyen pondéré<br>(en euros) | Date du plan |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|--------------|
| Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options consenties est le plus élevé. (Information globale) | N/A                                                                       | N/A                              | N/A          |
| Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé. (Information globale)                                  | 50 280                                                                    | 34,93                            | 23/10/06     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                           | 35,37                            | 18/02/08     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                           | 35,17                            | 07/09/09     |

#### Historique des attributions d'options de souscription au 31 décembre 2014

| Date de l'attribution par le Conseil | Date de l'Assemblée | Nombre de bénéficiaires | Date de 1re levée possible | Date d'échéance du plan | Nombre d'options attribuées | Prix d'exercice en euros | Nombre d'options renoncées | Nombre d'options exercées | Nombre d'options Caduques | Nombre d'options exerçables |
|--------------------------------------|---------------------|-------------------------|----------------------------|-------------------------|-----------------------------|--------------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| 23/10/2006                           | 27/06/2006          | 598                     | 23/10/2010                 | 23/10/2014              | 1 189 780                   | 24,10                    | 30 000                     | 353 450                   | 806 330                   | 0                           |
| 18/02/2008                           | 27/06/2006          | 794                     | 18/02/2012                 | 18/02/2016              | 622 790                     | 19,130                   | 30 000                     | 269 830                   | 299 360                   | 23 600                      |
| 07/09/2009                           | 23/06/2009          | 689                     | 07/09/2013                 | 07/09/2017              | 574 330                     | 15,210                   | 0                          | 253 808                   | 263 435                   | 57 087                      |
| 19/10/2010                           | 23/06/2009          | 6                       | 19/10/2014                 | 19/10/2018              | 120 000                     | 22,365                   | 30 000                     | 0                         | 0                         | 90 000                      |
|                                      |                     |                         | Total                      |                         | 2 506 900                   |                          | 90 000                     | 877 088                   | 1 369 125                 | 170 687                     |

Il n'existe aucune condition spécifique de conservation des options de souscription d'actions imposée aux mandataires sociaux.

## 14. Les salariés

### Répartition des effectifs

Effectifs fin de période Groupe ALTEN

|                             | 31/12/2012    | 31/12/2013    | 31/12/2014    |
|-----------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Consultants <sup>(1)</sup>  | 14 100        | 14 100        | 16 200        |
| Fonctionnels <sup>(2)</sup> | 1 850         | 1 900         | 2 200         |
| <b>TOTAL</b>                | <b>15 950</b> | <b>16 000</b> | <b>18 400</b> |

(1) Effectif salarié réalisant des projets techniques chez les clients, dont les prestations sont facturées.

(2) Effectif fonctionnel interne ne donnant pas lieu à facturation.

### Participation et stocks options

Cf. paragraphe 13.3 du présent rapport de gestion.

### Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital

ALTEN n'a pas mis en place de plan d'intéressement.

### Accords collectifs

Au cours de l'exercice 2014, le bilan des accords collectifs signés au sein des filiales est le suivant :

Au sein d'ALTEN SA :

- signature de l'accord NAO 2014 du 5 février 2015

Au sein de la filiale ALTEN SIR :

- signature de l'avenant n°4 PEE du 21 novembre 2014

Au sein de la filiale ALTEN SUD OUEST :

- signature de l'accord NAO 2014 du 12 juin 2014

Signature de l'avenant n°1 PEE du 15 décembre 2014

Au sein de la filiale MI-GSO :

- signature d'Avenant N°4 de l'accord de participation, du 19 novembre 2014

### Conséquences sociales et environnementales de l'activité d'Alten SA

#### L'emploi au sein d'Alten SA :

|                                               | Effectif     |
|-----------------------------------------------|--------------|
| <b>Effectif total au 31/12/2014</b>           | <b>4 865</b> |
| <b>Embauches en CDI</b>                       | <b>1 413</b> |
| <b>Embauches en CDD</b>                       | <b>101</b>   |
| <b>Embauches Contrat Pro et Apprentissage</b> | <b>51</b>    |

| <b>Départ, tous motifs confondus</b> | <b>1 417</b> | <b>%</b> |
|--------------------------------------|--------------|----------|
| Démissions                           | 810          | 57,16 %  |
| Licenciements                        | 232          | 16,37 %  |
| Fin PE                               | 192          | 13,55 %  |
| Fin CDD                              | 88           | 6,21 %   |
| Fin Contrat Pro ET Apprentissage     | 28           | 1,98 %   |
| Autres (dont mutations)              | 67           | 4,73 %   |

#### **L'emploi et le recrutement de salariés étrangers :**

Au 31 décembre 2014, ont été recensés dans les effectifs de la société Alten, 383 salariés de nationalité étrangère, dont 257 hors Union européenne.

|                           | <b>Effectif</b> |
|---------------------------|-----------------|
| <b>Salariés français</b>  | <b>4 482</b>    |
| <b>Salariés étrangers</b> | <b>383</b>      |
| UE                        | 126             |
| Hors UE                   | 257             |

#### **L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés :**

Alten augmente régulièrement et progressivement son effectif de salariés en situation de handicap.

En 2014, 33 collaborateurs étaient déclarés travailleurs handicapés.

Des travaux ont été menés en vue de la création d'une plateforme dédiée au handicap dans l'entreprise, accessible à l'ensemble des collaborateurs. Elle est destinée à regrouper différentes informations pratiques et utiles sur le sujet, régulièrement mises à jour. Elle contient notamment un e-book sur le handicap en entreprise.

Par ailleurs la société ALTEN a fait réaliser des opérations de sous-traitance et achète des fournitures auprès d'entreprises du secteur protégé favorisant l'insertion de travailleurs handicapés.

La société ALTEN SA a versé à l'AGEFIPH une contribution de 1 286 516 euros pour l'année 2014.

### Le temps de travail :

|                                               | Nombre         |                                                             |
|-----------------------------------------------|----------------|-------------------------------------------------------------|
| Salariés à temps plein                        | 4 805          |                                                             |
| Salariés à temps partiel                      | 60             |                                                             |
| > 20 heures                                   | 55             |                                                             |
| < 20 heures                                   | 5              |                                                             |
| Heures supplémentaires                        | 9 087,74       |                                                             |
| Absentéisme :                                 | Nombre (jours) | %                                                           |
| Congés sabbatiques, paternité, evts familiaux | 3 916          | 9,13 %                                                      |
| Congé maternité                               | 11 963         | 27,89 %                                                     |
| Congé maladie                                 | 17 064         | 39,79 %                                                     |
| Accident du travail                           | 309            | 0,72 %                                                      |
| Accident de trajet                            | 939,50         | 2,19 %                                                      |
| Autres causes (congs sans solde)              | 8 694,90       | 20,27 %                                                     |
| TOTAL Absentéisme                             | 42 886,40      | 9,03 jours<br>d'absence en<br>moyenne<br>par salarié absent |

### Les relations sociales :

Les sociétés du Groupe ont poursuivi une politique de dialogue avec les partenaires sociaux. Les négociations sur le sujet de la qualité de vie au travail se sont conclues en fin d'année et devraient déboucher sur la signature d'un accord.

Pour ALTEN SA, 15 réunions du Comité d'entreprise et 12 réunions des Délégués du personnel ont été tenues au cours de l'année 2014.

Le Comité d'entreprise a par ailleurs élu en séance du 23 octobre 2014, et à l'unanimité, l'Administrateur représentant les salariés, en la personne de Monsieur Jérôme Valat.

### Les conditions d'hygiène et de sécurité :

9 réunions du CHSCT se sont tenues en 2014 au niveau d'ALTEN SA. Les autres filiales du Groupe qui ont atteint les seuils réglementaires réunissent leurs CHSCT selon les périodicités légales.

La plupart des consultants exécutent les prestations de services sur les sites des clients, dans des laboratoires ou bureaux. Les autres collaborateurs travaillent au siège dans les services fonctionnels.

Du fait de l'activité d'Alten, et par principe, les salariés ne sont pas soumis à des conditions de travail contraignantes ou à l'exécution de tâches répétitives (travail à la chaîne).

### La rémunération, l'intéressement, la participation et l'épargne salariale:

Le montant des charges sociales liées à la masse salariale s'est élevé au 31 décembre 2014, à 79 532 milliers d'euros.

La plupart des sociétés du Groupe, dont l'effectif est supérieur à 50 personnes, ont mis en place des accords de participation, et des PEE prévoyant la possibilité de versements volontaires. Les sommes sont investies, au choix des salariés, dans le FCPE Alten ou dans des fonds communs profilés (monétaire – prudence – dynamique).

Le montant de la participation pour la société ALTEN SA au 31 décembre 2014 est de 61 milliers d'euros.

#### **Les œuvres sociales et culturelles :**

Le budget alloué aux œuvres sociales s'établit à 0,8 % de la masse salariale.

#### **La sous-traitance et intérim**

Le recours d'ALTEN SA à la sous-traitance se fait majoritairement à l'intérieur du Groupe. Pour l'exercice 2014, les dépenses liées à la sous-traitance se sont élevées à 86 311 milliers d'euros.

Le groupe ALTEN veille à ce que ses filiales respectent les dispositions fondamentales du droit du travail national et international, dans leurs relations avec les sous-traitants.

ALTEN essaie notamment de promouvoir, auprès de ses sous-traitants et de ses filiales, le respect d'un code éthique et notamment les dispositions de l'OIT, sachant que les ingénieurs proviennent principalement de pays membres de l'Union européenne, dans lesquels les normes fondamentales de l'OIT sont appliquées.

Les dépenses liées au recours à l'intérim pour l'exercice 2014 se sont élevées à 119 milliers d'euros pour ALTEN SA.

Les conséquences sociales et environnementales de l'activité du Groupe ALTEN sont présentées à l'annexe 4 du présent rapport.

## 15. Informations sur les délais de paiement

Conformément aux articles L.441-6 et D.441-4 du Code de commerce, au 31 décembre 2014, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs, s'élevait à 31 476 K€.

| (en milliers d'euros)                   | Total dettes fournisseurs |          | Dettes échues à la clôture |          | Total dettes non échues |          | Dont échéances à - de 30 jours |          | Dont échéances entre 30 et 60 jours |          | Dont échéances à + 60 jours |          |
|-----------------------------------------|---------------------------|----------|----------------------------|----------|-------------------------|----------|--------------------------------|----------|-------------------------------------|----------|-----------------------------|----------|
|                                         | 31/12/14                  | 31/12/13 | 31/12/14                   | 31/12/13 | 31/12/14                | 31/12/13 | 31/12/14                       | 31/12/13 | 31/12/14                            | 31/12/13 | 31/12/14                    | 31/12/13 |
| Dettes fournisseurs                     |                           |          |                            |          |                         |          |                                |          |                                     |          |                             |          |
| Fournisseurs d'exploitation             | 5 732                     | 7 108    | 2 084                      | 2 347    | 3 648                   | 4 761    | 2 948                          | 3 899    | 700                                 | 755      | 0                           | 108      |
| Fournisseurs Groupe                     | 18 159                    | 16 945   | 278                        | 322      | 17 881                  | 16 623   | 8 057                          | 7 397    | 9 823                               | 9 226    | 0                           | 0        |
| Total des collectifs fournisseurs       | 23 891                    | 24 053   | 2 362                      | 2 669    | 21 529                  | 21 384   | 11 005                         | 11 296   | 10 523                              | 9 980    | 0                           | 108      |
| Fournisseurs factures non parvenues     | 7 585                     | 7 909    |                            |          |                         |          |                                |          |                                     |          |                             |          |
| Total dettes fournisseurs au 31/12/2014 | 31 476                    | 31 962   |                            |          |                         |          |                                |          |                                     |          |                             |          |

## 16. Conventions réglementées

### Conventions nouvelles conclues au titre de l'exercice écoulé

Aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

### Conventions conclues au cours d'un exercice antérieur mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice écoulé

- Prestations de service
  - Une convention de prestations de services a été signée en date du 3 juillet 2009, au titre de laquelle ALTEN consent des prestations de services administratifs à SGTI. Cette convention a été soumise et approuvée lors de l'Assemblée générale mixte des actionnaires, le 19 juin 2012 au titre de l'article L. 225-42 du Code de commerce. ALTEN a facturé une somme de 15 000 euros au titre de l'exercice 2014.
  - Une convention de prestations de services a été signée en date du 25 septembre 2013, au titre de laquelle ALTEN consent des prestations de services administratifs à SGTI 2. Cette convention a été soumise et approuvée lors de l'Assemblée générale mixte des actionnaires, le 18 juin 2014 au titre de l'article L. 225-42 du Code de commerce. ALTEN a facturé une somme de 15 000 euros au titre de l'exercice 2014.
- Intégration fiscale

| Sociétés                 | Date du Conseil d'administration ayant autorisé la convention | Date de signature de la convention | Date d'effet | Dirigeants communs | Détention des droits de votes à plus de 10 % |
|--------------------------|---------------------------------------------------------------|------------------------------------|--------------|--------------------|----------------------------------------------|
| Avenir Conseil Formation | 6/05/2008                                                     | 7/05/2008                          | 01/01/2008   | Gérald Attia       | Oui                                          |

Le Conseil d'administration d'Alten, compte tenu de la nouvelle rédaction de l'article L. 225-39 du Code de commerce, a décidé de ne plus considérer les conventions conclues avec des filiales qu'elle détient intégralement, comme des conventions réglementées.

- Signature d'un bail commercial, entre les sociétés Alten SA et SIMALEP

Signature, par la société Alten SA d'un bail commercial avec la société SIMALEP, Société Civile au capital de 1.524,49 euros, dont le siège social est sis 221 Boulevard Jean Jaurès, 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 329 341 101, portant sur des locaux à usage de bureaux pour un loyer annuel d'un montant total de 96 000 euros hors taxes, révisable tous les ans en fonction selon l'indice de référence, mais sans pouvoir excéder la variation de l'indice trimestriel du coût de la construction publié par l'INSEE.

La société SIMALEP est détenue à 55 % par Monsieur Azoulay, également Gérant de la société SIMALEP. Madame Emily Azoulay, administrateur de la société ALTEN détient également 25 % du capital de la société SIMALEP.

La conclusion de ce bail commercial a été autorisée par le Conseil d'administration d'ALTEN SA, lors de sa réunion du 28 juillet 2011.

### Conventions résiliées durant l'exercice

Aucune convention n'a été résiliée au cours de l'exercice écoulé.

### Conventions conclues entre un mandataire ou un actionnaire de plus de 10% et une filiale

Néant

## ANNEXE 1 : Tableau récapitulatif des délégations et autorisations en matière d'augmentation de capital

|                                                                                                                                                                                                                                                                               | Assemblée  | Date d'expiration de la délégation | Montant autorisé                                                                                           | Augmentation (s) réalisée(s) les années précédentes | Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice | Montant résiduel au 31.12.2013                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Délégation aux fins d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes                                                                                                                                                                                 | 19/06/2013 | 18/08/2015                         | 16 560 000 €                                                                                               | Néant                                               | Néant                                              | 16 560 000 €                                                                                               |
| Délégation aux fins d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et /ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription                                                      | 19/06/2013 | 18/08/2015                         | 16 560 000 €<br>(Montant nominal des actions)<br>250 000 000 €<br>(montant nominal des titres de créances) | Néant                                               | Néant                                              | 16 560 000 €<br>(Montant nominal des actions)<br>250 000 000 €<br>(montant nominal des titres de créances) |
| Autorisation aux fins d'émettre des options de souscription et/ou d'achat d'actions                                                                                                                                                                                           | 19/06/2012 | 18/08/2015                         | 14 % du montant du capital existant au jour de la première attribution                                     | Néant                                               | Néant                                              | 14 % du montant du capital du capital existant au jour de la première attribution                          |
| Délégation aux fins d'augmenter le capital dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou des valeurs mobilières                                                                                                                               | 19/06/2013 | 18/08/2015                         | 10 % du montant du capital au 19 juin 2013                                                                 | Néant                                               | Néant                                              | 10 % du montant du capital au 19 juin 2013                                                                 |
| Délégation aux fins d'augmenter le capital avec suppression du DPS en faveur des adhérents d'un PEE                                                                                                                                                                           | 18/06/2014 | 17/08/2016                         | 5 % du montant du capital lors de la décision du Conseil de la réalisation de cette augmentation           | Néant                                               | Néant                                              | 5 % du montant du capital lors de la décision du Conseil de la réalisation de cette augmentation           |
| Délégation aux fins d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du DPS et délai de priorité obligatoire par offre au public | 18/06/2014 | 17/08/2016                         | 3 372 747 €<br>(montant nominal des actions)<br>175 000 000 €<br>(montant nominal des titres de créances)  | Néant                                               | Néant                                              | 3 372 747 €<br>(montant nominal des actions)<br>175 000 000 €<br>(montant nominal des titres de créances)  |
| Autorisation aux fins d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié                                                                                                                                                                                   | 18/06/2014 | 17/08/2017                         | 1,5 % du montant du capital lors de la décision du Conseil de la réalisation de cette augmentation         | Néant                                               | Néant                                              | 1,5 % du montant du capital                                                                                |

## ANNEXE 2 : Liste des mandats et des fonctions exercés par les mandataires sociaux

---

### SIMON AZOULAY

---

#### **Président-Directeur général et Administrateur**

**Date de première nomination :** 19 février 1997 (Administrateur) - 22 septembre 1998 (PDG)

**Date du dernier renouvellement :** 19 juin 2013 (Administrateur et PDG)

**Échéance des mandats :** Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (Administrateur et PDG)

Né le 29 mai 1956 à Rabat (Maroc), de nationalité française.

**Fonction principale exercée dans la Société :** Président-Directeur général

---

#### **Mandats exercés au sein du Groupe (hors ALTEN SA) au cours des 5 derniers exercices**

---

##### **Mandats en cours :**

- Représentant permanent de la société ALTEN SA, personne morale, Président de :
  - ALTEN SIR SAS (depuis 2002)
- Représentant permanent de la société ALTEN Europe SARL, personne morale, *Secretary* (Grande-Bretagne) de :
  - Anotech Energy Ltd (depuis 2006)
- Gérant de :
  - ALTEN Training Center SARL (ex-Abilog) (depuis 1996)
  - ALTEN Europe SARL (depuis 2004)
- Représentant permanent de la société SGTI SAS, personne morale, *Consejero* (Espagne) de :
  - ALTEN SOLUCIONES PRODUCTOS AUDITORÍA E INGENIERÍA (2013)
- Représentant permanent de la société SGTI SAS, personne morale, *Director* (United-Kingdom) de :
  - ALTEN 2 LTD (ex ALTEN LTD) (2013)

##### **Mandats échus :**

- Administrateur de :
  - Avenir Conseil Formation SA (2010-2011)
  - ALTEN LTD (1989 - 2013)
- Gérant de :
  - ALTEN Cash Management SARL (2004-2011)
- *Consejero* (Espagne) de :
  - ALTEN SOLUCIONES PRODUCTOS AUDITORÍA E INGENIERÍA (2009-2013)
- *Consejero Delegado* (Espagne) de :
  - ALTEN SOLUCIONES PRODUCTOS AUDITORÍA E INGENIERÍA (2010-2013)
- Gérant (Belgique) de :
  - ALTEN Benelux Sprl (1999-2010)
  - Axen Sprl (2005-2010)
  - ALTEN Belgium Sprl (2005-2010)
- Représentant permanent de la société ALTEN, personne morale, Président de :
  - ALTEN SUD OUEST SAS (depuis 2002-2014)

---

#### **Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices**

---

##### **Mandats en cours :**

- Gérant de :
  - Avenir Montmorency SCI
  - Simalep SC
  - Cakciv SC
  - SEV 56 SC

- ALT1 SC
- Président de :
  - SGTI SAS (depuis 1998)
  - SGTI 2 SAS (depuis 2012)

**Mandats échus :**

- Administrateur de Des Systèmes et des hommes SA

---

**GERALD ATTIA**

---

**Directeur Général Délégué et Administrateur**

**Date de première nomination :** 23 janvier 1998 (Administrateur) - 21 décembre 1998 (DGD)

**Date du dernier renouvellement :** 21 juin 2010 (Administrateur) - 19 juin 2013 (DGD)

**Échéance des mandats :** Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (DGD) et Assemblée à tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (Administrateur).

Né le 6 avril 1962 à Livry-Gargan (France), de nationalité française.

**Fonction principale exercée dans la Société :** Directeur Général Délégué

---

**Mandats exercés au sein du Groupe (hors ALTEN SA) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

- Président de la Société :
  - Avenir Conseil Formation SAS (depuis 2010)
  - ID APPS SAS (depuis 2011)
  - APTECH SAS (depuis 2011)
  - APTECH OP2 SAS (depuis 2014)
- *Consejero del consejo de Administracion* (Espagne) de :
  - ALTEN Soluciones, Productos, Auditoria e Ingenieria SAU (depuis 2009)
- *Consejero –Vocal* (Espagne) de :
  - ALTEN Soluciones, Productos, Auditoria e Ingenieria SAU (depuis 2013)
- Administrateur (Suède) de :
  - Alten Sverige AB (Publ) (ex XDin AB (Publ)) (depuis 2009)
  - Recoverrest AB (depuis 2009)
- Administrateur (Inde) de :
  - ALTEN India Private LTD (depuis 2010)
  - Calsoft Labs (India) Private LTD (depuis 2011)
  - Sesame Consulting Private LTD (depuis 2013)
- Président et membre du Conseil de la gérance (Pologne) de :
  - Itkna Polska SP ZOO (depuis 2013)
- Membre du Conseil de la gérance (Pologne) de :
  - IMP Engineering Poland SP ZOO (depuis 2014)
- Gérant (Roumanie) de :
  - Alten SI Techno Romania SRL (depuis 2012)
  - GECl Engineering Services SRL (depuis 2014)
- Président (Canada) de :
  - Alten Canada Inc. (depuis 2012)
- Administrateur unique (Canada) de :
  - Alten Canada Inc. (depuis 2012)
- Secrétaire (Canada) de :
  - Alten Canada Inc. (depuis 2012)
- *Director* (États-Unis) de :
  - Calsoft Labs Inc. (depuis 2011)
  - Alten USA Inc. (depuis 2013)
  - Alten Technology USA Inc. (depuis 2013)
  - CPrime (depuis 2014)

- *President* (États-Unis) de :
  - Alten USA Inc. (depuis 2013)
  - Alten Technology USA Inc. (depuis 2013)
- *Chairman of the Board of Directors* (États-Unis) de :
  - Calsoft Labs Inc. (depuis 2011)
  - Alten USA Inc. (depuis 2013)
  - Alten Technology USA Inc. (depuis 2013)
  - CPrime (depuis 2014)
- *Sole Director* (Chine / Hong-Kong) de :
  - Sesame Beijing Co. Ltd. (depuis 2014)
  - Sesame Group Ltd (depuis 2014)

**Mandats échus :**

- Administrateur de :
  - ALTEN SIR GTS SAS (2010-2015)
- Administrateur (Suède) de :
  - HRH Consulting AB (2009-2013)
  - XDIN Francisco AB (2009-2013)
  - XDIN Systems AB (2009-2013)
- *Director* (Grande-Bretagne) de :
  - SD Partners LTD (2001-2014)
- Administrateur (Grande-Bretagne) de :
  - SD Partners LTD (2001-2014)

---

**Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

- Représentant permanent de la société ALTEN SA, membre du Conseil de surveillance de :
  - X Ange Capital SA
  - X Ange Capital 2 SA
- Gérant de :
  - ASA SC
  - GMA SC

**Mandats échus :**

- Gérant de :
  - Proxym SARL
- Représentant permanent de la société ALTEN SA, Administrateur de :
  - Smart Trade Technologies SA

---

**BRUNO BENOLIEL**

---

**Directeur Général Délégué et Administrateur**

**Date de première nomination :** 22 juin 2011 (Administrateur), 27 septembre 2011 (DGD)

**Date du dernier renouvellement :** 19 juin 2013 (DGD)

**Échéance des mandats :** Assemblée à tenir en 2015 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (Administrateur) et Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (DGD).

L'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et dont la date est fixée au 18 juin 2015 sera amenée à statuer sur le renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Benoliel.

Né le 13 mai 1964 à Paris (XVII<sup>e</sup>) (France), de nationalité française.

**Fonction principale exercée dans la Société :** Directeur Général Délégué

---

**Mandats exercés au sein du Groupe (hors ALTEN SA) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

- Gérant de :
  - ALTEN Cash Management SARL (depuis 2011)

- Administrateur de :
  - ALTEN SIR Global Security Services SAS (depuis 2014)
- *Consejero del consejo de Administracion* (Espagne) de :
  - ALTEN Soluciones, Productos, Auditoria e Ingenieria SAU (depuis 2009)
- *Consigliere* (Italie) de :
  - ALTEN Italia SPA (depuis 2012)
- *Vice President* (Italie) de :
  - ALTEN Italia SPA (depuis 2012)
- Directeur (Pays-Bas) de :
  - ALTEN Nederland BV (depuis 2005)
  - ALTEN DDA BV (depuis 2006)
  - ORION Engineering BV (depuis 2012)
  - EclipseIT BIS BV (depuis 2015)
  - EclipseIT MN BV (depuis 2015)
  - EclipseIT Services BV (depuis 2015)
  - EclipseIT TS BV (depuis 2015)
- *Administrateur* (Suède) de :
  - Alten Sverige AB (Publ) (ex XDin AB (Publ)) (depuis 2009)
  - Recoverrest AB (depuis 2009)
- *President of Management Board* (Pologne) de :
  - IMP Engineering Poland SP ZOO (depuis 2004)
- *Member of Management Board* (Pologne) de :
  - Itelna Polska SP ZOO (depuis 2013)
- Administrateur (Inde) de :
  - Alten India Private LTD (depuis 2012)
  - Calsoft Labs (India) Private LTD (depuis 2012)
  - Sesame Consulting Private LTD (depuis 2013)
- *Director* (Grande-Bretagne) de :
  - Alten LTD (ex ALTEN Technology LTD) (depuis 2013)
  - XDIN Consulting LTD (depuis 2013)
  - Alten 2 LTD (ex ALTEN LTD) (depuis 2014)
- *Director* (États-Unis) de :
  - Calsoft Labs Inc. (depuis 2011)
  - Alten USA Inc. (depuis 2013)
  - Alten Technology USA Inc. (depuis 2013)
  - Anotech Energy USA Inc. (depuis 2013)
  - Cprime Inc. (depuis 2014)

#### **Mandats échus :**

- Représentant permanent de la société Cisia Investissements, personne morale Président de :
  - Cisia Exaterm SAS (2007-2010)
- Administrateur de :
  - Avenir Conseil Formation SA (2006-2011)
  - Cisia Ingénierie SA (2006-2010)
- Gérant (Pologne) de :
  - IMP Poland SP ZOO (2004-2011)
- *Consigliere* (Italie) de :
  - Onion SPA (2009-2011)
- Gérant (Belgique) de :
  - Axen SPRL (2008-2010)
- Administrateur unique (Roumanie) de :
  - ALTEN SI Techno Romania SRL (2009-2012)
- Représentant permanent de la société groupe Idestyle, personne morale Président de :
  - Idestyle Technologies SAS (depuis 2009-2013)
- Administrateur (Suède) de :

- HRH Consulting AB (2009-2013)
- XDIN Francisco AB 2009-2013)
- XDIN Systems AB 2009-2013)
- Administrateur unique (Roumanie) de :
  - B2I Ingénierie et Technologies SRL (2012-2014)

---

**Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

- Gérant de :
  - Balantine SC
  - Balantino SC
  - Balantina SC
  - SEV 56 SC

---

**EMILY AZOULAY**

---

**Administrateur**

**Date de première nomination :** 22 juin 2011 (Administrateur)

**Date du dernier renouvellement :** N/A

**Échéance du mandat :** Assemblée à tenir en 2015 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. L'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et dont la date est fixée au 18 juin 2015 sera amenée à statuer sur le renouvellement du mandat d'Administrateur de de Madame Azoulay.

Née le 20 juillet 1948 à Rabat (Maroc), de nationalité française.

**Fonction principale exercée dans la Société :** N/A

---

**Mandats exercés au sein du Groupe (hors ALTEN SA) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

Néant

---

**Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

- Gérant de :
  - Sicogex SC

---

**PIERRE MARCEL**

---

**Directeur Général Délégué**

**Date de première nomination :** 28 janvier 2013 (DGD)

**Date du dernier renouvellement :** 19 juin 2013 (DGD)

**Échéance du mandat :** Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (DGD).

Né le 5 juin 1961 à Carcassonne (France), de nationalité française.

**Fonction principale exercée dans la Société :** Directeur Général Délégué

---

**Mandats exercés au sein du Groupe (hors ALTEN SA) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

- Président de :
  - Elitys Consulting SAS (depuis 2009)
  - Atexis France SAS (depuis 2010)
  - Anotech Energy SAS (depuis 2014)
  - Alten Sud-Ouest SAS (depuis 2014)
- Director (Grande-Bretagne) de :
  - Anotech Energy LTD (depuis 2006)

- Alten LTD (ex Alten Technology LTD) (depuis 2013)
- Alten 2 LTD (ex Alten LTD) (depuis 2014)
- *Director* (Nigeria) de :
  - Anotech Energy Nigeria Ltd (depuis 2011)
- *Director* (États-Unis) de :
  - Anotech Energy USA Inc. (depuis 2013)
- *Chairman of the Board of Directors* (États-Unis) de :
  - Anotech Energy USA Inc. (depuis 2013)
- *President (Chief Executive Officer)* (États-Unis) de :
  - Anotech Energy USA Inc. (depuis 2014)
- *Chairman* (Norvège) de :
  - Anotech Energy Norge AS (depuis 2013)
- *Administrador Unico* (Espagne) de :
  - Geci Ingeniería SL (depuis 2014)

#### **Mandats échus :**

Représentant permanent de la société ALTEN SA, personne morale Président de :

- Anotech Energy SAS (2008-2014)
- Président de :
  - Assistance Générale Ingénierie Réalisation (AGIR) SAS (2014)
  - Géci Systèmes SASU (2014)
  - Géci Services SAS (2014)
- Gérant de :
  - HPA SARL
- *Director* (Allemagne) de :
  - Aerotec Engineering (2011-2012)
- *Administrator Unic* (Roumanie) de :
  - Geci Engineering Services SRL (2014)
- Gérant (Suisse) de :
  - Alten Switzerland SARL (2008-2013)
  - Alten Consulting SARL (2011-2013)
- Administrateur (Suisse) de :
  - Elitys SA (2011-2013)

---

#### **Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices**

---

#### **Mandats en cours :**

- Gérant de :
  - Amarcis SC
  - Lomarisc SC

---

### **ANAELLE AZOULAY**

---

#### **Administrateur**

**Date de première nomination :** 18 juin 2014 (Administrateur)

**Date du dernier renouvellement :** N/A

**Échéance du mandat :** Assemblée à tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Née le 31 octobre 1990 à Paris, de nationalité française.

**Fonction principale exercée dans la Société :** N/A

---

#### **Mandats exercés au sein du Groupe (hors ALTEN SA) au cours des 5 derniers exercices**

---

#### **Mandats en cours :**

Néant

---

**Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

Néant

---

**JANE SEROUSSI**

---

**Administrateur**

**Date de première nomination :** 18 juin 2014 (Administrateur)

**Date du dernier renouvellement :** N/A

**Échéance du mandat :** Assemblée à tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Née le 5 février 1966 à Paris, de nationalité française.

**Fonction principale exercée dans la Société :** N/A

---

**Mandats exercés au sein du Groupe (hors ALTEN SA) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

Néant

---

**Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

- Gérant de Cécile et Jeanne SARL

---

**MARC EISENBERG**

---

**Administrateur**

**Date de première nomination :** 18 juin 2014 (Administrateur)

**Date du dernier renouvellement :** N/A

**Échéance du mandat :** Assemblée à tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Né le 9 avril 1955 à Paris, de nationalité française.

**Fonction principale exercée dans la Société :** N/A

---

**Mandats exercés au sein du Groupe (hors ALTEN SA) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

Néant

---

**Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

- Gérant de :
  - Almanagers SC
  - Almalabar SC
  - Alice SC
  - Société Civile Allifond SC
- Président de :
  - Almarkup SAS

---

**JEROME VALAT**

---

**Administrateur**

**Date de première nomination :** 23 octobre 2014 (Administrateur)

**Date du dernier renouvellement :** N/A

**Échéance du mandat :** 22 octobre 2018

Né le 19 juin 1969 à Rodez, de nationalité française.

**Fonction principale exercée dans la Société :** Directeur de projets

---

**Mandats exercés au sein du Groupe (hors ALTEN SA) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

Néant

---

**Autres mandats exercés dans toute société (hors groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

Néant

---

### **CATHERINE BEHAR (MANDAT ECHU)**

---

**Date de première nomination :** 28/06/2002 (Administrateur)

**Date du dernier renouvellement :** 27/06/2008

**Échéance du mandat :** 18 juin 2014 (mandat échu).

Née le 18/11/1958 à Paris (XIV<sup>e</sup>) (France), de nationalité française.

**Fonction principale exercée dans la Société :** N/A

---

**Mandats exercés au sein du Groupe (hors Alten SA) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

Néant

---

**Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN) au cours des 5 derniers exercices**

---

**Mandats en cours :**

Gérant de :

- Cakciv SC

## ANNEXE 3 : Tableau des cinq derniers exercices

|                                                   |                   |            |            |            |            |
|---------------------------------------------------|-------------------|------------|------------|------------|------------|
| Tableau financier                                 |                   |            |            |            |            |
| (En milliers d'euros)                             | <b>31/12/2014</b> | 31/12/2013 | 31/12/2012 | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
| <b>Capital social</b>                             | 34 140            | 33 618     | 32 953     | 32 801     | 32 491     |
| Nombre d'actions ordinaires                       | 33 589 610        | 33 075 301 | 32 421 753 | 32 271 677 | 31 966 790 |
| <u>Nombre maximal d'actions futures à créer :</u> |                   |            |            |            |            |
| • par conversion d'obligation                     | -                 | -          | -          | -          | -          |
| • par exercice de droits de souscription          | 170 687           | 694 606    | 1 425 534  | 1 154 700  | 1 681 053  |
| Chiffre d'affaires hors taxes                     | 434 762           | 442 091    | 452 616    | 433 257    | 375 601    |
| Résultat avant impôts, participation, dotations   | 38 410            | 64 842     | 43 756     | 46 340     | 32 287     |
| Impôts sur les bénéfices                          | 616               | 2 164      | 7 053      | 7 465      | 8 785      |
| Participation des salariés                        | 61                | 229        | 3 262      | 1 889      | 2 614      |
| Résultat après impôts, participation, dotations   | 32 227            | 70 615     | 27 725     | 35 511     | 20 483     |
| Résultat distribué                                | 33 013            | 32 262     | 31 823     | 34 996     | 28 284     |
| Résultat par action après impôts avant dotations  | 1,12              | 1,89       | 1,03       | 1,15       | 0,65       |
| Résultat par action après impôts et dotations     | 0,96              | 2,13       | 0,86       | 1,10       | 0,64       |
| Dividende attribué à chaque action                | 1,00              | 1,00       | 1,00       | 1,10       | 0,90       |
| Effectif moyen des salariés de l'exercice         | 4 738             | 4 812      | 4 895      | 4 673      | 4 152      |
| Montant de la masse salariale                     | 176 462           | 179 523    | 180 661    | 172 672    | 148 882    |
| Cotisations sociales et avantages sociaux         | 79 532            | 86 093     | 88 562     | 86 638     | 67 287     |



# 3

Excellence opérationnelle  
et développement  
durable



## Le mot du Président-Directeur Général = Simon Azoulay

**« Notre développement international et notre position de leader sur le marché de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies nous confèrent une responsabilité envers l'ensemble de nos interlocuteurs, qu'ils soient collaborateurs, instances représentatives du personnel, clients, actionnaires, fournisseurs, partenaires... »**

C'est afin de répondre à leurs exigences, d'anticiper leurs attentes et de construire avec nos parties prenantes des relations durables et de confiance que notre Groupe a intégré depuis quelques années le développement durable au cœur de sa stratégie de développement. Pour ALTEN, cette démarche constitue une préoccupation centrale en faveur des Hommes et de l'Innovation Durable.

Initié en 2010 avec la signature du Pacte Mondial des Nations Unies, notre engagement s'est depuis continuellement étoffé et renforcé. L'internationalisation des marchés, l'évolution rapide des technologies et les exigences croissantes de la société en matière de responsabilité nous poussent à l'action.

Notre culture d'entreprise se fonde autour de fondamentaux partagés par tous nos collaborateurs, qui sont le développement des valeurs humaines, la culture ingénieur et la recherche d'une croissance rentable et durable. En 2014, nous avons recentré notre démarche autour de ces valeurs clés. Nous avons également réalisé une analyse de matérialité, pour identifier au mieux les attentes de nos parties prenantes et les enjeux de notre secteur d'activité.

Pour notre Groupe, la démarche Développement Durable s'articule donc autour de quatre enjeux majeurs :

**Etre un employeur responsable**, à travers la valorisation des talents, le développement des compétences, la gestion de la mobilité et des carrières et l'épanouissement des collaborateurs.

**Se comporter en entreprise citoyenne**, afin de favoriser l'accès des ingénieurs de demain à l'emploi, de promouvoir l'image et les valeurs du métier d'ingénieur, et de soutenir l'innovation technologique.

**Agir en faveur de l'environnement**, via la réduction de nos impacts directs et indirects.

**Se positionner comme stimulateur d'innovation**, en accompagnant nos clients, nos collaborateurs et les étudiants dans le développement de solutions innovantes et durables.

En 2015, nous continuerons à relever de nouveaux défis. En tant que Président-Directeur Général d'ALTEN, j'affirme mon engagement à poursuivre le déploiement de cette démarche dans les différents pays du Groupe, afin de capitaliser sur les initiatives de chacun, et partager nos valeurs communes.

Plus que jamais, nous souhaitons piloter notre démarche Développement Durable, mesurer nos avancées, nous soumettre à des évaluations diverses, et nous obliger à un regard critique sur nous-mêmes, pour améliorer sans cesse nos pratiques, en toute transparence.

Je fais confiance aux collaborateurs du groupe ALTEN pour s'inscrire activement dans cette démarche. »

**Simon Azoulay,**  
Président-Directeur Général

# Stratégie de Développement Durable

## Origines de notre engagement

La démarche Développement Durable du groupe ALTEN a été initiée en 2010, avec la signature du Pacte Mondial des Nations Unies. Depuis, de nombreux progrès ont été réalisés au niveau des infrastructures, des processus opérationnels, de la gestion du capital humain et du soutien à des projets sociétaux. La démarche Développement Durable du Groupe s'est étoffée, précisée et renforcée au cours des étapes clés suivantes :



### 2010

- Création d'une Direction dédiée
- Premier engagement auprès du Pacte Mondial des Nations Unies
- Premier Bilan Carbone®
- Lancement du partenariat « Elles Bougent »

### 2011

- Publication du premier Rapport Développement Durable
- Diffusion de la Charte Développement Durable
- Diffusion du premier Code Ethique
- Cartographie des parties prenantes du Groupe

### 2012

- Diffusion de la Charte Achats Responsables
- Premier référencement Top Employer®
- Lauréat du Grand Prix National de l'Ingénierie
- Deuxième Bilan Carbone®

### 2013

- Lancement des « Elles d'ALTEN »
- Obtention de la certification ISO 14001
- Obtention du statut « Gold » à l'évaluation Ecovadis

Fort de ces nombreux enrichissements, ALTEN a poursuivi le renforcement de sa démarche Développement Durable au cours de l'exercice 2014 à travers deux axes majeurs : la structuration de la stratégie en cohérence avec les valeurs du Groupe et son déploiement auprès des entités ALTEN dans le monde.

## Valeurs et enjeux

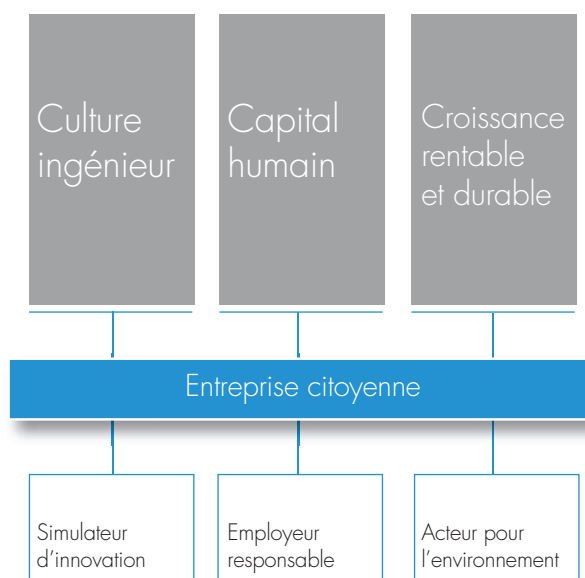
**La culture d'entreprise du Groupe se fonde autour de valeurs clés partagées par tous les collaborateurs, qui sont le développement des valeurs humaines, la culture ingénieur, et la recherche d'une croissance rentable et durable. Les axes stratégiques de la démarche Développement Durable du Groupe ont été structurés en cohérence avec ces valeurs, et organisés autour des quatre piliers suivants :**

- Employeur responsable ;
- Entreprise citoyenne ;
- Acteur en faveur de l'environnement ;
- Stimulateur d'innovation.

Par ailleurs, afin d'assurer la pertinence de sa stratégie, le groupe ALTEN a choisi de respecter le principe de matérialité défini par les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI). Les enjeux sont considérés comme « matériels » pour une entité s'ils peuvent affecter la performance à court-terme de l'entreprise, déterminer sa capacité à atteindre ses objectifs stratégiques, correspondre aux meilleures pratiques de son secteur, affecter le comportement des parties prenantes, refléter l'évolution du Groupe (de nouvelles normes, de nouvelles tendances), etc. Le Groupe a réalisé en 2011 une cartographie de ses parties prenantes et, en début d'année

2014, une analyse de matérialité basée sur l'analyse des enjeux sectoriels, des opportunités et des demandes des parties prenantes (cf. section « A propos de ce rapport »).

Un autre temps fort de cette année 2014 a consisté à diffuser la démarche au sein des entités d'ALTEN dans le monde. Progressivement, le Groupe ambitionne de créer un véritable réseau de correspondants Développement Durable dans ses différents pays d'implantation, afin de capitaliser sur les initiatives et innovations de chacun et de partager des valeurs communes.



## Distinctions

La démarche Développement Durable du groupe ALTEN acquiert régulièrement des certifications, labels et notations, preuve de l'engagement et la performance extra-financière du Groupe.



**Top Employer®** : pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, ALTEN a reçu le label Top Employer® France, décerné par le CRF Institute. Cette certification met en valeur et récompense la politique des Ressources Humaines et les investissements humains effectués par le Groupe pour être un employeur de référence.



**Notation Ecovadis** : en fin d'année 2014, le groupe ALTEN a évalué de façon volontaire et pour la sixième année consécutive la responsabilité de ses pratiques, par le biais de la plateforme Ecovadis. La démarche Développement Durable du Groupe a obtenu la note de 72/100, lui permettant ainsi de maintenir son niveau de reconnaissance «Gold», et de se placer parmi les 2 % des entreprises les mieux notées par Ecovadis.



**Certifications du système de management** : les normes internationales sont des outils stratégiques et des lignes directrices : l'intégration des exigences de ces normes dans le système de management des entreprises en garantit l'efficacité optimale. ALTEN a obtenu les certifications ISO 9 001 et EN 9 100 (secteur aéronautique) pour son système de management de la qualité, et ISO 14 001 pour son management de la performance environnementale.



**Certifications Santé & Sécurité** : ALTEN est certifié MASE (Manuel d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise) depuis 2008 et CEPRI (Comité français de certification des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel travaillant sous Rayonnements Ionisants) depuis 2007, attestant ainsi des efforts réalisés et des succès obtenus grâce au système de management de la Santé et de la Sécurité d'ALTEN.



**Pacte Mondial** : preuve de la réussite de ses engagements responsables, le groupe ALTEN a obtenu en été 2014 le niveau de différenciation « Advanced » pour sa communication sur le progrès (Communication On Progress, COP) dans le cadre de son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2010 (Global Compact).



**Trendence** : en 2014, ALTEN se positionne dans le top 100 du classement Trendence des employeurs préférés des étudiants en école d'ingénieurs.

## Faits marquants de l'année 2014

### Elles bougent

#### Présidence de Simon Azoulay à l'association « Elles Bougent »

Depuis 2009, le groupe ALTEN soutient l'association « Elles bougent », engagée pour la féminisation des carrières techniques et scientifiques de haut niveau. En 2014, l'investissement du Groupe auprès de l'association s'est considérablement renforcé avec la présidence d'honneur de Simon Azoulay, Président-Directeur Général du groupe ALTEN. Une présidence symbolique et toute particulière puisque l'association qui sensibilise les jeunes filles aux métiers d'ingénieure et de technicienne a choisi pour la première fois les secteurs de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies pour la représenter au côté de Marie-Sophie Pawlak, la Présidente et fondatrice d'« Elles bougent ».



### Junior Entreprises Révélateurs d'esprit d'entreprise

#### Lancement du challenge Open Mind

Fort de sa culture de l'ingénieur et de son partenariat premium avec la Confédération Nationale des Junior-Entreprises (CNJE), le groupe ALTEN a lancé en 2014 un grand challenge de l'innovation durable. Ce concours a pour objectif de récompenser des étudiants porteurs de projets innovants et durables en leur offrant des stages de fin d'étude au cœur de la Direction R&D d'ALTEN. Outre l'encadrement, les méthodes et les outils de pilotage apportés par le Groupe, les étudiants bénéficient de toute l'expertise du développement et de l'innovation d'ALTEN, tout en conservant la propriété intellectuelle de leurs travaux à la fin du projet.



### Réalisation du second Bilan Carbone®

En 2014, le groupe ALTEN a réalisé son second Bilan Carbone®, sur l'ensemble de son périmètre en France. Depuis 2011, les émissions de CO<sub>2</sub> par collaborateur ont été réduites de 7 %. Les principaux postes émetteurs restent les déplacements des collaborateurs. Lancée en 2010, cette démarche volontaire a permis au Groupe d'identifier ses impacts majeurs et de mettre en place des actions prioritaires ciblées.

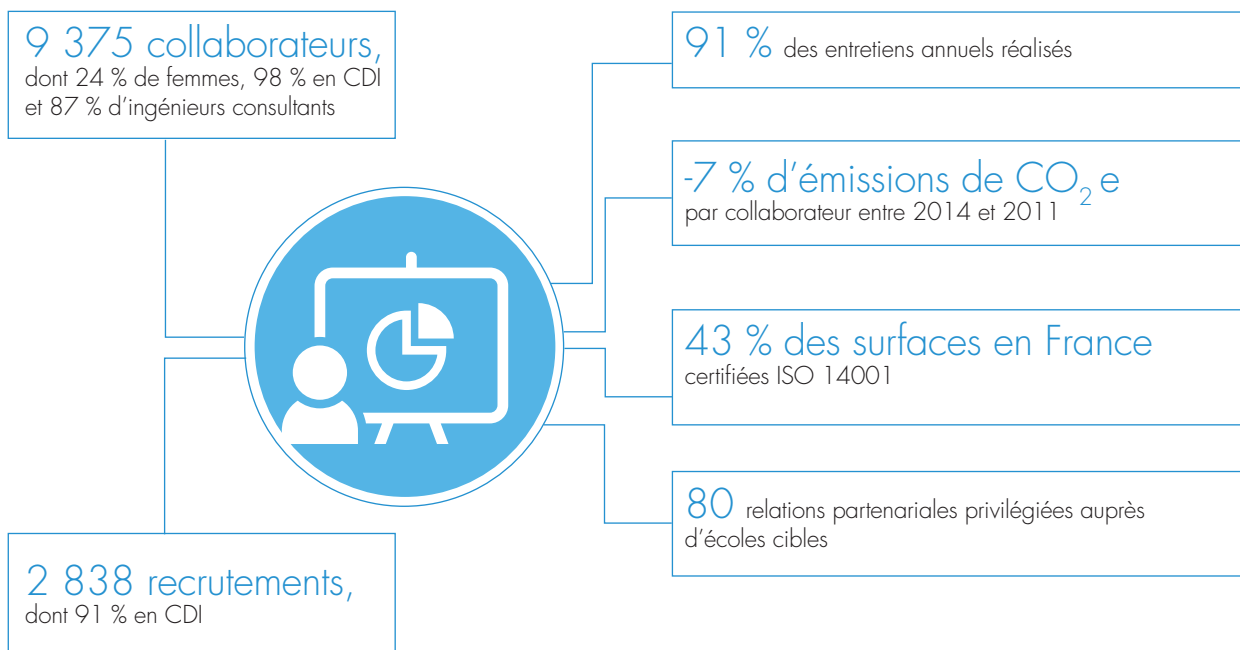
### Dématérialisation des bulletins de paie

Depuis janvier 2015, le groupe ALTEN propose désormais à l'ensemble de ses collaborateurs en France d'opter pour le bulletin de salaire électronique. Soucieux de réduire son empreinte environnementale et notamment sa consommation de matières premières comme le papier, cette nouvelle démarche permet à la fois de dématérialiser et de simplifier la gestion des documents administratifs tout en facilitant les échanges entre employeur et salariés.



## Chiffres clés

(Périmètre : entités juridiques en France)



# I. Un employeur responsable

Les femmes et les hommes qui composent le groupe ALTEN constituent le moteur de son activité. ALTEN a mis en place une politique de gestion du capital humain dynamique tournée vers la diversité et le développement des compétences. Le Groupe souhaite faire émerger et valoriser les savoir-faire, pour encourager chaque talent à s'affirmer.

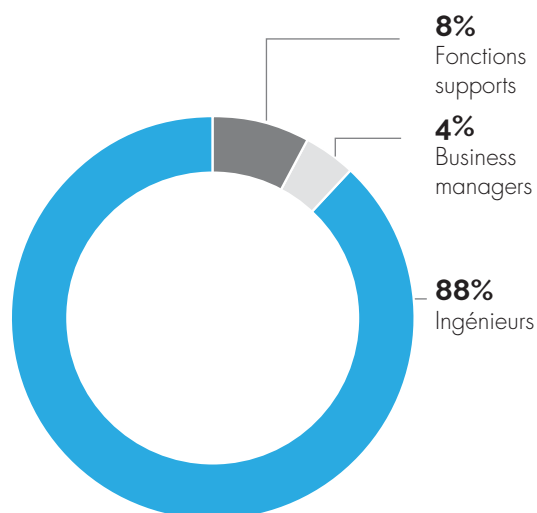
## 1.1 ALTEN, acteur majeur de l'emploi

### Profil humain du Groupe

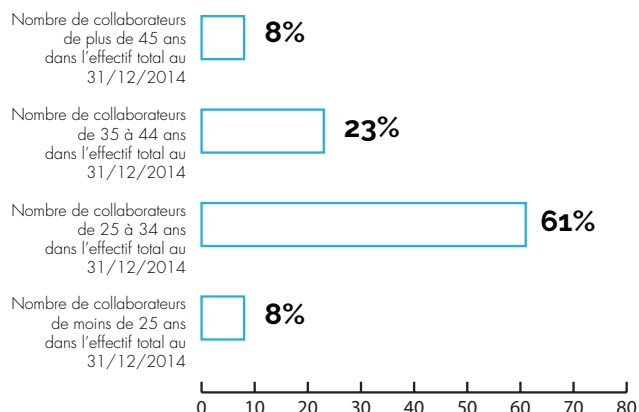
Au 31/12/14, l'effectif total du groupe ALTEN sur le périmètre de reporting considéré\* s'élevait à 13 899 collaborateurs.

|           | Nombre de collaborateurs Femmes | Nombre de collaborateurs Hommes | TOTAL         |      |
|-----------|---------------------------------|---------------------------------|---------------|------|
| France    | 2 250                           | 7 125                           | 9 375         | 67 % |
| Allemagne | 270                             | 959                             | 1 229         | 9 %  |
| Belgique  | 55                              | 214                             | 269           | 2 %  |
| Espagne   | 352                             | 921                             | 1 273         | 9 %  |
| Italie    | 136                             | 501                             | 637           | 5 %  |
| Suède     | 222                             | 894                             | 1 116         | 8 %  |
|           | <b>24 %</b>                     | <b>76 %</b>                     | <b>13 899</b> |      |

Parmi eux, 88 % étaient des ingénieurs consultants et 94 % étaient en CDI en 2014.



Toujours sur ce périmètre, près de 70 % des collaborateurs avaient moins de 35 ans. La moyenne d'âge, en France, s'élevait à 32 ans

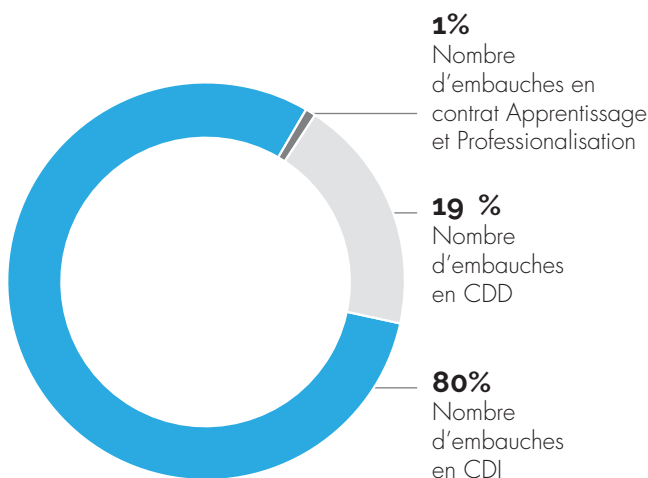


\*Périmètre de reporting considéré : voir note méthodologique

### Pro-activité affirmée en matière de recrutement

Dans un contexte de fort engagement où les exigences de qualité et de productivité des clients d'ALTEN ne cessent d'augmenter, la capacité à repérer, capter, développer et promouvoir les meilleurs talents est stratégique.

ALTEN est un acteur majeur du marché européen de l'emploi des ingénieurs. En 2014, le Groupe a ainsi poursuivi son active politique de recrutement internationale, intégrant à ses équipes plus de 4 500 ingénieurs et collaborateurs à fort potentiel sur le périmètre de reporting considéré, dont 2 800 en France. Parmi eux, 80 % ont été embauchés en CDI sur le périmètre Groupe, 91 % sur le périmètre France.



Cette dynamique de recrutement est opérée par un processus industrialisé d'analyse de compétences permettant d'identifier et recruter les profils de haut niveau. En 2014, ALTEN a d'ailleurs été classé premier du Top 20 « Challenges » des entreprises qui recrutent le plus de cadres. L'enquête exclusive de « L'Usine Nouvelle », réalisée en toute fin d'année 2014, place également le Groupe parmi les 10 premiers recruteurs de 2015.

Véritable tremplin de carrière, ALTEN recrute de nombreux jeunes diplômés. Les équipes de consultants du Groupe accèdent aux plus grands projets technologiques dans les secteurs suivants : Aéronautique, Spatial & Défense, Transport terrestre, Energie & Sciences de la vie, Télécoms

& Multimédias, Finance & Tertiaire. Ils s'ouvrent à des opportunités d'évolution sectorielle comme géographique. C'est pourquoi le Groupe exige de ses ingénieurs, outre des compétences techniques de haut niveau et la connaissance du secteur d'activité du client, un savoir être qui leur permette de s'adapter à des environnements en mutations rapides.

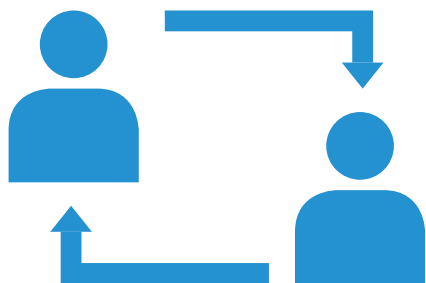
Afin d'identifier très tôt les potentiels candidats, ALTEN développe de multiples liens de proximité avec les futurs jeunes diplômés. De nombreux événements au contact des candidats sont organisés chaque année :

- **L'ALTEN Job Tour**, véritable tour de France des opportunités de carrière, permet tous les ans à de nombreux candidats ingénieurs de rencontrer ALTEN dans ses locaux et de découvrir ses activités. En 2014, plus de 450 candidats ont participé à l'évènement dans 10 villes étapes.



- En parallèle, le Groupe en France et dans le monde participe à de nombreux **salons et forums** spécialisés de recrutement. Ces événements sont l'occasion pour les étudiants et diplômés d'aller à la rencontre des recruteurs, de découvrir les opportunités de carrières et de bénéficier en outre de nombreux conseils de professionnels du recrutement. En 2014, ALTEN a ainsi participé à 80 salons et forums en France. En Belgique, le Groupe s'associe à la junior entreprise LSM Conseil et propose des workshops annuels, techniques ou fonctionnels, à destination des étudiants de l'Université Catholique de Louvain La Neuve. En 2014, quatre ateliers personnalisés aux besoins de la junior entreprise ont été réalisés sur l'initiation au Project Management ; le Team Leading ; la communauté Java Script ; la prospection commerciale et le Business Development. A noter également, la participation annuelle du Senior Manager d'ALTEN Belgium aux réunions du Board de la LSM Conseil.

- Le Groupe entretient également des **relations partenariales privilégiées** avec de nombreuses écoles d'ingénieurs et de commerce. En France, ALTEN s'engage activement auprès de plus de 80 écoles cibles et y organise très régulièrement des ateliers RH (simulations d'entretiens, ateliers CV, etc.) et des conférences métiers ou techniques (conférences métiers, témoignages de consultants, etc.). Grâce aux opportunités créées par les travaux de R&D du Groupe, des offres de stages étudiants, d'apprentissages et de thèses de doctorat, toutes réputées comme particulièrement qualitatives et de niveau technique élevé, sont proposées annuellement. En Allemagne également, ALTEN GmbH identifie une quarantaine d'universités stratégiques et participe à de nombreuses animations telles que des soirées de recrutement, des entretiens, des présentations, des workshops, etc. L'Espagne et l'Italie sont également très actives et tissent des partenariats avec plus de 40 universités chacune.



- A noter enfin en 2014 en France, le lancement de la **soirée « Backstage »**, ainsi que l'animation de **Chat Live** en ligne. Au cours de cette soirée de recrutement conviviale et professionnelle réservée aux stages, 80 étudiants ont été conviés au siège du Groupe afin de découvrir le Groupe, ses secteurs d'activités et des opportunités de stages sur des projets innovants. Deux Chat Live en ligne, animé directement par le Directeur du Recrutement Ingénieurs, ont quant à eux permis aux étudiants participants de poser toutes leurs questions sur les différents métiers du Groupe, ses projets et ses opportunités.

Le développement de relations de proximité avec le monde étudiant fait de plus en plus appel au réseau relationnel des salariés ALTEN. Un dispositif interne de cooptation encourage et gratifie le parrainage de candidatures par des collaborateurs ; il représente aujourd'hui 12 % des recrutements en France. En véritables ambassadeurs du Groupe, de nombreux consultants et managers interviennent par ailleurs auprès de leurs écoles d'origine pour des cours, travaux dirigés, conférences et opérations de mécénat de compétences. C'est une fierté pour ALTEN de voir ses collaborateurs partager les valeurs du Groupe auprès de leurs réseaux.

Enfin, le Groupe renforce sa visibilité croissante sur les réseaux sociaux et internet. Mise en avant d'initiatives, partage de liens et relais d'informations, échanges, portraits et interviews de consultants : ALTEN est actif sur ses comptes Facebook et Twitter, ainsi que sur une chaîne YouTube dédiée. Le Groupe anime plusieurs hubs d'information et de partage d'opinion sur les réseaux sociaux à caractère professionnel Viadeo et LinkedIn.

Sur le périmètre de reporting considéré, le nombre de départs, tous motifs confondus, s'élève à 4 035, dont 2 743 en France.



## L'ALTEN Innovation Center

L'ALTEN Innovation Center accueille depuis plusieurs années des étudiants d'écoles d'ingénieur pour qu'ils effectuent leurs stages dans un cadre le plus formateur possible.

Cette démarche originale mise en œuvre par ALTEN repose sur quatre axes :

- **Des sujets motivants** : le stagiaire a en charge le développement d'une innovation intégrant une dimension développement durable (environnementale ou sociétale).
- **Une mise en responsabilité** : le stagiaire est responsable de la réalisation mais aussi du management des travaux qui lui sont confiés. A ce titre il est au cœur des trois phases majeures qui structurent tous les projets innovants ALTEN : le cadrage, la modélisation et le prototypage.
- **Un environnement méthodologique riche** : le stagiaire réalise la mise en œuvre sur son projet du référentiel développé par ALTEN pour le développement de l'innovation et s'appuie sur des méthodes Agiles ALTEN dédiées aux projets innovants.
- **Un accompagnement dédié** : le stagiaire est placé sous la responsabilité d'un expert ALTEN pour le conseiller et le guider dans sa démarche d'innovation et qui donc le « coache » plus qu'il ne le dirige.

En complément de cette démarche, l'ALTEN Innovation Center a organisé en 2014 la première édition du Challenge ALTEN Open Mind ; un concours ouvert à des équipes d'étudiants d'écoles d'ingénieurs porteuses d'un projet technologique, innovant et durable. L'équipe lauréate se voit ainsi ouverte la possibilité de contribuer à la réalisation de son projet à travers des stages de fin d'études offerts au sein de l'ALTEN Innovation Center.



### Dialogue social et accords collectifs

Voir parties « 17.4 Accords collectifs » et « 17.5.5 Les relations sociales » du présent document.

Les données présentées dans ce rapport ne concernent que les entités du Groupe en France. Cependant, ALTEN est actuellement en train de recenser des informations sur le dialogue social dans les autres pays d'implantation du Groupe.

### Rémunérations et participation

Voir parties « 17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital » et « 17.5.7 La rémunération, l'intéressement, la participation et l'épargne salariale » du présent document.



## 1.2 Gestion des carrières, mobilités internes et formation

### Valorisation de tous les talents

Etre un employeur responsable, c'est faire du développement de son capital humain une priorité. Désireux de s'appuyer en priorité sur ses collaborateurs pour son déploiement à l'international, ALTEN s'est par ailleurs doté d'outils permettant de recueillir leurs souhaits de mobilité et d'organiser cette dernière.

Top Employer® depuis 2012, ALTEN offre une politique de gestion des Ressources Humaines dynamique tournée vers la diversité des parcours et le développement des compétences. Cela permet à chaque collaborateur de rester à la pointe et de renforcer son employabilité, et au Groupe de sécuriser ses perspectives de développement en identifiant les compétences nécessaires aujourd'hui et demain.

La gestion des carrières des ingénieurs consultants est portée par des processus internes, déployés par les business managers et la Direction des Carrières Ingénieurs : les entretiens annuels (plus de 4 000 en 2014, soit 93 % des entretiens ingénieurs attendus) permettent d'identifier les compétences acquises et celles à développer, les besoins de formation et de construire les plans de développement. Les entretiens de carrière sont l'opportunité de réfléchir à l'orientation des parcours. A noter également, l'intégration des nouveaux collaborateurs peut faire l'objet d'une attention toute particulière avec des parcours complets personnalisés, alliant e-learning, cours collectifs et accompagnement in situ.

En parallèle, des comités RH sont organisés pour évaluer de façon homogène et équitable la performance des collaborateurs et leurs compétences. Ils permettent également de proposer aux salariés des évolutions fonctionnelles horizontales comme verticales ou des évolutions géographiques.

Fin 2014, ALTEN s'est également doté d'une nouvelle plateforme à destination des ingénieurs, des managers et du recrutement, permettant d'affiner la cartographie des compétences et d'optimiser la recherche des profils correspondant aux besoins des clients.

Par ces différents dispositifs, ALTEN encourage la mobilité interne, en France ou à l'international, pour l'ensemble des salariés. Cette mobilité permet à chacun d'accroître ses compétences, de donner un élan à sa carrière, et de s'épanouir en découvrant de nouvelles cultures. Ainsi, en 2014, 125 collaborateurs en France et plus de 150 sur le périmètre de reporting considéré ont été recrutés par mobilité inter-entreprises.

Les filiales du Groupe s'attachent également à déployer des outils personnalisés afin d'identifier et valoriser leurs talents. En Allemagne par exemple, ALTEN GmbH a développé deux programmes de coaching sur-mesure destinés à accompagner les managers ou les consultants à chaque étape de leur carrière. A noter, en Italie et en Belgique, 100 % des collaborateurs bénéficient d'un entretien annuel.



### Développement des compétences et renforcement de l'employabilité



ALTEN est au cœur d'un monde en constante évolution. La politique formation du Groupe prend en compte ces changements et se prépare aux challenges de demain, avec l'objectif principal d'adapter les compétences de ses salariés aux besoins du marché et de les accompagner dans leurs projets professionnels.

Chaque entité du Groupe dispose d'un service formation qui lui est propre, bénéficiant ainsi d'une plus grande proximité avec les collaborateurs. D'autre part, l'université interne du Groupe, l'ALTEN Training Center (ATC), organisme de formation agréé, valorise la formation interne, structure et diversifie les offres de formation pour tous les collaborateurs, quelques soient leurs fonctions. C'est également un espace d'échanges et d'émulation, générateur d'une véritable cohésion interne.

Trois programmes phares sont déployés par l'ATC :

- **AMPLIFY** : développé pour accroître la performance et favoriser l'évolution des managers commerciaux.
- **ALTEN Way of Project Management** : destiné aux chefs de projets et aux ingénieurs et permettant de déployer ses méthodologies de gestion de projet internes. En fonction du niveau de gestion de projet et des besoins des consultants, des formations communes sont mises en place ayant

trait aussi bien au savoir-faire qu'au savoir-être, notamment : fondamentaux de la gestion de projet, techniques de communication écrites et orales, management transverse, workpackage management, etc.

- **Management des hommes** : axé sur le développement de pratiques managériales communes, le programme de formation management pour les fonctions support a été renforcé en 2014. Un référentiel de compétences managériales a été construit permettant de créer un programme de formation adapté à chaque chemin de carrière. Ce programme de formation est composé de plusieurs dispositifs : des formations en présentiel classique, des auto-évaluations, des « rapid learning », du co-développement, etc.

En 2015, ces formations accompagneront de façon systématique toute promotion de poste avec management.

Des programmes plus techniques sont développés pour certains métiers en s'appuyant sur la capitalisation des savoirs de nos experts (RH, finance, nucléaire, ferroviaire, etc.) ainsi que des programmes transverses liés à la sécurité, au développement durable, etc.

L'ATC propose une offre complète, basée sur des dispositifs pédagogiques variés et innovants : formations en présentiel, co-développement, ateliers pratiques de training, e-learning ou encore classe à distance. La richesse des formations de l'ALTEN Training Center est source de renforcement constant de l'employabilité des collaborateurs.

Proposer à ses collaborateurs un environnement apprenant et collaboratif est l'enjeu majeur d'ALTEN pour relever les challenges de demain.

#### FOCUS SUR LES FORMATIONS EN E-LEARNING

Le développement des nouvelles technologies invite également ALTEN à former différemment. L'ATC met ainsi à disposition une plateforme e-learning. Cette solution offre des modules adaptés aux métiers du Groupe au travers de « rapid-learning » destinés à l'intégration des nouveaux arrivants, à l'accompagnement du management ou encore au développement des connaissances grâce à des ressources techniques déposées par les experts métier. A noter, le « pack intégration » propose à tout nouvel arrivant une présentation du Groupe et de ses engagements via une sélection d'e-learning concernant l'offre Métiers, la Sécurité, l'Environnement et la Diversité.

- En 2014, en France, 91 000 heures de formation ont ainsi été dispensées sur le périmètre de reporting considéré. 3 400 collaborateurs ont reçu au moins une formation, soit près de 40 % des collaborateurs.
- En Belgique, l'ALTEN Associate Program vise à stimuler l'intégration des jeunes potentiels en offrant notamment des formations sur le développement des compétences ou la gestion de projet. Il favorise également les échanges entre consultants à l'occasion de rencontres ou conférences. Un programme similaire dénommé « AssPro » a également été déployé chez Quasus, solution d'ALTEN en Belgique. Ce parcours consiste en une série de formations techniques avancées sur trois semaines à destination des nouveaux arrivants.
- En Espagne, une solution innovante dénommée « I Cloud » a été déployée pour répondre à la problématique de formation en présentiel des salariés. Cet outil efficace et dynamique permet l'amélioration des connaissances et l'évolution professionnelle des salariés, ainsi que l'amélioration du service aux clients d'ALTEN.
- En Suède, de nombreux modules focalisés sur le développement personnel des collaborateurs sont proposés : santé et bien-être, gestion du stress ou encore technique d'entretien.
- Chez ALTEN Technology en Allemagne, les cours d'anglais, d'allemand et de français connaissent un franc succès. Plus de 7 000 heures de cours ont ainsi été dispensées, et 40 % des salariés ont suivi au moins une de ces sessions linguistiques.
- En Allemagne, Belgique, Espagne, Italie et Suède, plus de 64 000 heures de formation ont été enregistrées, pour 62 % des collaborateurs.



## 1.3 La diversité, au cœur de la politique RH du groupe

**Au sein d'ALTEN, la diversité nourrit les valeurs du Groupe et sa politique de Ressources Humaines. Elle casse les idées reçues sur les métiers de l'ingénierie.**

### L'ingénierie est multiculturelle

Dans tous les pays dans lesquels il est implanté, la diversité culturelle est une réalité pour le groupe ALTEN, véritable melting-pot de compétences et de personnalités. La mobilité interne, la croissance internationale du Groupe, et la qualité du recrutement accentuent cette diversité : les compétences n'ont pas de frontières ! En France, par exemple, plus de 70 nationalités composent les effectifs.

### Le métier d'ingénieur n'est pas réservé aux hommes

Alors que seuls 18 % des élèves diplômés sortant des écoles d'ingénieurs cibles pour ALTEN étaient des femmes en juin 2013 (contre 17 % en 2012), celles-ci forment 24 % des effectifs du groupe ALTEN au 31/12/2014. Ce chiffre évolue progressivement depuis plusieurs années : 23,2 % en 2013 et 22,7 % en 2012.

ALTEN agit en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Quel que soit leur métier, en 2014, elles ont été 42 % sur le périmètre de reporting considéré à bénéficier d'au moins une formation dans l'année. Leur évolution est gérée par les comités Ressources Humaines et les bilans annuels, avec les mêmes critères que la population masculine. Au Conseil d'Administration, elles représentent 38 % des membres.

Par ailleurs, depuis 2013, le Groupe a créé le réseau interne les « Elles d'ALTEN », composé de femmes ingénieures du Groupe. L'objectif : permettre les échanges transverses entre collaboratrices, promouvoir la mixité et le leadership féminin au sein du Groupe, et contribuer au développement de recrutements de femmes ingénieures. Des ateliers-coaching ont été menés en particulier pour aborder la question de la projection personnelle, différente selon les sexes, et des préjugés encore tenaces sur les savoir-faire identifiés Hommes/Femmes. Depuis l'automne 2014, l'instauration d'une Newsletter bimensuelle dédiée informe les femmes ingénieures d'ALTEN sur l'actualité du réseau, des chiffres clés, des portraits, les événements à ne pas manquer et une

sélection d'articles choisis. Ce réseau constitue également un vivier de marraines potentielles pour les actions du Groupe avec l'association « Elles Bougent ».

### Les métiers de l'ingénierie sont compatibles avec le handicap

En France comme à l'international, ALTEN fait face au manque de candidats ingénieurs en situation de handicap, confrontés au manque d'infrastructures pour leurs études supérieures, et parfois aux idées reçues. Le Groupe s'investit progressivement dans une politique Handicap, avec des réponses pragmatiques aux problématiques d'embauche des personnes handicapées, de maintien dans leur poste des collaborateurs ALTEN en situation de handicap, et de renforcement des liens du Groupe avec le secteur protégé. En 2013, le groupe ALTEN en France a développé un premier e-learning pour permettre une meilleure intégration des personnes handicapées dans l'entreprise, intitulé « Handicap en entreprise, tous concernés ! ». Il est désormais complété par un second module concernant les maladies invalidantes et la vie professionnelle. Cette démarche, portée par la Direction du groupe ALTEN, est relayée par des actions de communication interne.

Voir également partie « 17.5.3 L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés » du présent rapport.

### ALTEN SPAIN. ENGAGÉE POUR L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

A travers son programme ALTEN Plus, ALTEN Spain s'engage activement pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap. Au-delà des programmes internes de formation et de sensibilisation à destination des collaborateurs, ALTEN Spain porte de nombreux projets, en collaboration avec différentes associations. Par exemple :

#### Mécénat de compétence

A Madrid et Barcelone, ALTEN Spain a mis en place un dispositif de mécénat de compétence pour ses collaborateurs en inter-contrat, destiné à soutenir le tissu associatif espagnol au service du handicap. Depuis 2013, plus de dix consultants volontaires et engagés ont ainsi mis leurs connaissances et compétences technologiques à disposition de huit associations.

#### Projet « Progama Unidos »

En partenariat avec l'Université Polytechnique de Madrid (UPM), la Fondation Adecco et les plus grandes sociétés



d'ingénierie espagnoles, ALTEN Spain participe depuis septembre 2013 au projet « Programa Unidos ». A travers ce programme, les entreprises accompagnent et orientent les étudiants en situation de handicap tout au long de leur formation académique, afin qu'ils acquièrent les compétences et aptitudes nécessaires à l'épanouissement de leur carrière et à leur évolution dans l'univers professionnel.

Le projet se concrétise notamment par un programme de mentoring grâce auquel des employés ALTEN accompagnent un étudiant en ingénierie et technologies pour une durée minimale d'un an.

#### Clubs de sport adaptés

Pour la troisième année consécutive, ALTEN Spain continue de soutenir les enfants en situation de handicap via son programme d'aide destiné aux clubs de sport adaptés.

Ce projet, dont l'objectif vise l'intégration sociale et l'amélioration de la qualité de vie des enfants, bénéficie aujourd'hui à plus de 400 jeunes espagnols.

#### L'ingénierie n'a pas d'âge

Si la moyenne d'âge des collaborateurs ALTEN est plutôt jeune (en France, moyenne d'âge de 32 ans et, sur le périmètre de reporting considéré, près 70 % des collaborateurs du Groupe ayant moins de 35 ans), l'expertise des collaborateurs plus expérimentés permet de capitaliser sur des connaissances et des compétences clés pour le Groupe. Un processus de gestion de parcours professionnel leur est dédié, composé d'un entretien de seconde partie de carrière et d'un accès privilégié à la formation. Dans le même temps, ALTEN s'assure de la transmission de leurs expertises aux jeunes diplômés, stagiaires et alternants intégrés aux équipes.

En effet, le Groupe intègre de nombreux collaborateurs en stage, en apprentissage ou en alternance, majoritairement sur les métiers des fonctions supports, plus adaptés aux modalités de ce type de contrat.

Chacun d'entre eux est encadré par un tuteur ALTEN, en charge de son intégration et du bon déroulement de son contrat. Le tuteur transmet ses connaissances à l'étudiant pour que celui-ci acquière progressivement de nouvelles compétences en lien avec la formation suivie et son futur métier. A l'issue du contrat, une expérience réussie peut déboucher sur un contrat à durée indéterminée : pour ALTEN, l'intégration d'étudiants en alternance est une opportunité de former les collaborateurs à ses métiers et de déceler les meilleurs potentiels à recruter.

#### Quelques chiffres en 2014 :

- 237 stages réalisés
- 66 embauches en contrat d'apprentissage et de professionnalisation

#### ALTEN ET PÔLE EMPLOI PRÉPARENT DES JEUNES INGÉNIEURS SANS EMPLOI AU MÉTIER DE DÉVELOPPEURS

La pénurie de développeurs sur le marché du travail s'élève aujourd'hui à plus de 10 000 ingénieurs en France et les besoins en compétences métiers s'accroissent.

Fort d'une expérience réussie dans une de ses filiales au premier semestre 2014, ALTEN a décidé à nouveau de lancer un programme POE (Programmation Opérationnelle à l'Emploi) en partenariat avec Pôle Emploi pour former des jeunes diplômés sans aucune expérience au métier de développeurs.

Au deuxième semestre 2014, 26 jeunes ont reçu les formations suivantes avec un CDI à la clé :

- .NET et nouvelles technologies pour les marchés du numérique et des sites grands publics en très forte croissance
  - Technologies réseaux et sécurité
  - Technologies Mainframe, toujours très utilisées de nos jours
- « Ces formations balayent un spectre de métiers très large, allant de l'architecture des systèmes à la gestion de projet, et permettent aux stagiaires d'accéder à des niveaux d'expertise très prisés sur le marché. Notre capacité à déployer ces formations auprès d'un plus grand nombre de jeunes diplômés à l'avenir est une solution très efficace pour la croissance et l'emploi », déclare Jean-François Guyomar, Directeur exécutif du pôle SIRT chez ALTEN.



## 1.4 Sécurité, santé et bien-être au travail

### Sécurité des collaborateurs

La sécurité de nos salariés est une priorité. Le Groupe déploie une démarche globale de préservation et de protection de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs, au regard des exigences des clients, de la réglementation et des exigences élevées fixées en interne. Cette stratégie s'appuie sur :

- **La prévention des risques**, par l'identification des risques auxquels le collaborateur peut être exposé, la sensibilisation des collaborateurs à ces risques et aux moyens de les réduire, ainsi que le dialogue et la communication avec le CHSCT. Toutes les filiales du Groupe atteignant les seuils réglementaires mettent en place des réunions du CHSCT, qui se réunissent selon les périodicités légales ;
- **La formation**, avec une démarche proactive concernant les formations réglementaires comme volontaires. En 2014, près de 11 000 heures dédiées à la sécurité ont été dispensées, et 342 managers ont été formés à la gestion du stress depuis 2011.
- **La sensibilisation des collaborateurs** à des risques spécifiques sont régulièrement organisées sur site. Le Livret Santé Sécurité Environnement, lancé à la fin de l'année 2012 et diffusé à tous collaborateurs, est le support de référence pour la sensibilisation ;
- **La mise en place d'équipements dédiés**, notamment en matière de protection individuelle. De plus depuis 2012, 100 % des sites ALTEN sont équipés de défibrillateurs ;
- **La veille réglementaire et normative**, amenant ALTEN à agir dès que possible en avance de phase sur la réglementation en matière de sécurité.

Par ailleurs, ALTEN est certifié MASE (Manuel d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise) depuis 2008 et CEFRI (Comité français de certification des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel travaillant sous Rayonnements Ionisants) depuis 2007, ce qui témoigne des efforts réalisés et des succès obtenus grâce aux procédures et fonctionnement du système de management de la Santé et de la Sécurité.

En 2014, 51 accidents du travail avec arrêt ont été comptabilisés en France (hors accidents de trajet). Les taux de fréquence et taux de gravité s'élèvent respectivement à 3,6 et 0,03.

Voir également partie « 17.5.6 Les conditions d'hygiène et de sécurité » du présent rapport.



### LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ !

Chez ALTEN, les nouveaux salariés sont automatiquement sensibilisés à la sécurité. En fonction des postes, des projets et des besoins, des formations spécifiques et plus techniques peuvent être suivies.

La plateforme Alten e-Training Center propose en effet à ses collaborateurs de nombreux modules concernant la santé et la sécurité des salariés en entreprise : sensibilisation et information aux risques professionnels, au virus EBOLA, aux conditions d'usage d'Acide Fluorhydrique, à la gestion du stress, etc. Les consultants accédant au rôle de chef de projet bénéficient quant à eux d'une formation dédiée au management de la sécurité, dans le cadre d'un e-learning mais également d'un accompagnement par la Direction en charge de la Qualité, de la Sécurité et du Développement Durable. Par ailleurs, en septembre 2014, un nouvel e-learning a été lancé sur les fondamentaux de l'éco-conduite. Cette formation s'inscrit pleinement dans la politique de sécurité des collaborateurs du Groupe puisque les accidents de trajets restent la principale cause des accidents de travail enregistrés.

### Organisation du temps de travail et absentéisme

En 2014, l'effectif travaillant à temps partiel représentait 2 % des collaborateurs en France.

Sur ce même périmètre, 27 916 heures supplémentaires ont été réalisées.

Le taux d'absentéisme retranscrit le cumul des jours d'absence pour maladie, accident de travail ou de trajet. En 2014, il s'élève à 1,70 %, un chiffre stable par rapport à 2013.

Aucune maladie professionnelle n'a été recensée sur le périmètre d'ALTEN SA.

ALTEN,  
TOP EMPLOYER© 2015



Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, ALTEN obtient le label Top Employer© France 2015 qui récompense les entreprises pour leur politique RH déployée en 2014.

L'attribution de cette labellisation repose sur un audit interne construit sur un référentiel de 400 pratiques RH couvrant différents aspects des ressources humaines : formation, développement, gestion des carrières, diversité, politique de bien-être, responsabilité sociétale, communication, culture d'entreprise, etc.

ALTEN se démarque par sa politique de gestion et de développement des talents, par son important dispositif de formation et son rôle de tremplin de carrière notamment pour les jeunes diplômés.

### Qualité de vie professionnelle et valorisation des collaborateurs

Le groupe ALTEN s'engage à déployer auprès de ses collaborateurs des actions concrètes en faveur de la valorisation des talents, de la qualité de vie professionnelle et du bien-être au travail. De nombreuses actions, récurrentes ou ponctuelles, sont ainsi mises en place en France et dans les filiales du Groupe à l'étranger :

- Au travers son programme interne « **Nos salariés ont du talent** », ALTEN sponsorise depuis plusieurs années différents types d'actions menées par ses collaborateurs en dehors de leur activité professionnelle, qu'il s'agisse de passions ou d'initiatives personnelles, aussi bien sportives, qu'humanitaires, scientifiques ou culturelles. ALTEN encourage et valorise ainsi les talents dans toute leur diversité. En 2014, le Groupe a sponsorisé Jérém, Responsable d'Agence et pilote d'endurance sur des circuits internationaux. ALTEN a également permis à Marine, Key User ADV (Administration Des Ventes), de finaliser son projet humanitaire en Inde ; ou encore à Delphine et Antoine d'assurer leur saison de compétition de voltige aérienne.



- Les collaborateurs du groupe ALTEN représentent ses meilleurs **ambassadeurs**. C'est pourquoi le Groupe fait appel à ses salariés pour illustrer affiches internes, posters, intranet et autres supports de communication. Ainsi, la dernière campagne de recrutement ALTEN en France met en avant des hommes et femmes du Groupe qui, chaque jour, mettent leur énergie et leur talent au service de l'innovation. En Allemagne également, un événement similaire a été lancé en fin d'année 2014.



- Enfin, pour le **bien-être et la santé** au quotidien de ses employés, le groupe ALTEN encourage et soutient partout dans le monde de nombreuses actions plus ponctuelles, telles que des séances de massage express hebdomadaires pour les collaborateurs du siège social ; la création d'équipes ALTEN sponsorisées sur différentes courses de running en France (avec notamment la Soli'run et la Parisienne), en Belgique (20 km de Bruxelles, Eco-trail de Bruxelles) et en Allemagne (marathon et semi-marathon de Munich) ; des campagnes de sensibilisation régulières en faveur d'un mode vie plus sain ou encore des incitations à privilégier le vélo à la voiture pour les trajets quotidiens des employés chez ALTEN GmbH en Allemagne.

#### UNE ÉDITION SPÉCIALE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SPONSORING INTERNE

En 2014, une édition spéciale orientée autour de développement durable a été proposée aux collaborateurs. Une dizaine de consultants, fonctions supports ou même apprentis se sont investis dans le concours, exprimant ainsi leur esprit d'initiative, leur créativité et leurs valeurs. Le comité de sponsoring interne ALTEN s'est réuni en fin d'année pour statuer sur les projets réceptionnés. Parmi les dossiers retenus, quatre ont été sélectionnés.

#### Focus sur le premier prix récompensé :

Naïm, consultant ALTEN, est membre de l'association Colombbus. Cette association organise les ateliers Tangara destiné aux 11-16 ans. Ils permettent la découverte des domaines du numérique via un apprentissage de la programmation. Les objectifs de cette association sont multiples : favoriser une utilisation « active » de l'ordinateur, sensibiliser aux domaines du numérique, permettre la réussite de tous et l'égalité des chances, valoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre.

A travers cette édition spéciale dédiée au Développement Durable, le groupe ALTEN réaffirme sa volonté de soutenir les engagements et les convictions durables de ses collaborateurs. Les projets primés ont été sélectionnés pour leur originalité, leur caractère technique ou associatif ainsi que le niveau d'implication personnelle de leurs représentants.

Le projet de Naïm a particulièrement séduit le jury grâce à son lien très fort avec les technologies, son caractère pédagogique et son objectif de favoriser l'insertion professionnelle des populations défavorisées.



## II. Une entreprise citoyenne

**Entrepreneuriat étudiant, actions de sensibilisation des jeunes filles... ALTEN s'engage pour le rayonnement du métier de l'ingénieur et des parcours scientifiques et techniques. Le Groupe s'attache également à maintenir sa relation de confiance avec l'ensemble de ses parties prenantes. C'est dans ce cadre que des démarches volontaristes de sécurité de l'information, d'éthique et d'achats responsables sont mises en place.**

### 2.1 Valorisation des métiers de l'ingénieur

Dans le cadre de partenariats privilégiés, le Groupe partage ses compétences et son expérience et prépare les jeunes talents d'aujourd'hui à relever les défis de demain. ALTEN met également en avant des initiatives et projets menés par des ingénieurs d'exception dans le cadre de trophées.

#### Confédération Nationale des Junior-Entreprises

Après trois années d'active collaboration, le groupe ALTEN a confirmé et renouvelé en 2014 son partenariat premium avec la Confédération Nationale des Junior-Entreprises, qui développe et anime le premier mouvement étudiant confédéré de France. Elle a pour mission de coordonner, d'accompagner, et de donner de la visibilité aux 1 600 Junior-Entreprises (J.E.), associations étudiantes réparties sur le territoire français au sein de Grandes Ecoles et Universités.



Inscrit dans la durée, ce partenariat repose sur la volonté de promouvoir et diffuser l'esprit d'entreprendre parmi les étudiants via des passerelles avec le monde de l'entreprise. Il permet également au Groupe d'entretenir un lien privilégié avec de potentiels futurs candidats au profil entrepreneurial marqué, propres à nourrir ses recrutements de business managers, fonctions support ou ingénieurs projets à fort potentiel.

Au-delà de son soutien financier, ALTEN aide les junior-entrepreneurs, par le biais du mécénat de compétences, à développer collectivement leurs activités d'études et à construire individuellement leur projet professionnel. En 2014, le Groupe a ainsi participé à l'ensemble des Congrès régionaux et nationaux organisés par la CNJE. Les collaborateurs ALTEN ont formé plus de 1 000 junior-entrepreneurs via des modules de gestion de projet et des formations intensives à la prospection commerciale. Enfin, le Groupe coordonne des projets de développement avec certaines J.E. En particulier, ALTEN audite annuellement des Junior-Entreprises puis remet le Prix d'Excellence et le Label Ingénieur, qui récompensent respectivement la meilleure Junior-Entreprise de l'année et la meilleure étude d'ingénierie réalisée par une Junior-Entreprise ingénieure au cours de l'année. En 2014, le prix d'Excellence a été décerné à Junior Supélec Stratégie (J2S) et le Label Ingénieur à Junior ISEP. A noter également cette année, la participation d'ALTEN à la remise

du Challenge Junior Pérenne, félicitant la J.E. disposant des meilleurs atouts pour maintenir et développer son niveau de performance.

#### LE PARTENARIAT PREMIUM D'ALTEN AVEC LA CNJE

Témoignage d'Anina Munch, étudiante à HETIC et Présidente de la CNJE depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014

« Le Mouvement des Junior-Entreprises représente plus de 17 600 étudiants qui agissent chaque jour dans les Grandes Ecoles et Universités françaises pour que, dans toute la France, les étudiants développent de nouvelles compétences. Nous avons trois partenaires Premium, dont ALTEN, présent aux congrès, pas moins de 16 par an rassemblant 200 à 300 personnes. Nous avons à chaque événement le plaisir d'accueillir des Directeurs et Responsables Recrutement ALTEN.

Ces réunions ont pour objectif, en particulier, de permettre aux Juniors Entrepreneurs d'être formés à la gestion d'association. Pour cela, nous comptons beaucoup sur l'expérience de nos partenaires et leur envie de la partager. ALTEN, pour sa part, s'investit en plus sur le thème de la performance face aux prospects lors d'ateliers de simulation.

Les Juniors Entrepreneurs sont la plupart du temps très satisfaits de l'apport de partenaires tels qu'ALTEN. Nous avons d'ailleurs d'excellents retours chiffrés des enquêtes d'opinion. Une journée entière de travail et d'échange crée une vraie proximité entre les Juniors et les responsables ALTEN.

Nous organisons également deux congrès nationaux par an, en mai et en novembre, au cours desquels sont remis un certain nombre de trophées récompensant les réussites, l'implication, les bonnes pratiques. ALTEN remet en mai le Prix d'Excellence et le Label Ingénieur, et en novembre le Prix du Challenge Pérenne, qui couronne la J.E. au fonctionnement le plus prometteur.

ALTEN propose également des stages. Là encore, notre partenariat génère beaucoup d'entretiens et donne d'excellents résultats. Nous sommes fiers que nos Juniors Entrepreneurs, qui ont en général une forte capacité d'initiative et de prise de responsabilités, intègrent les équipes d'ALTEN, qui apprécient ces profils autonomes et de qualité. »

## Pasc@line



ALTEN apporte son concours aux actions de l'association Pasc@line pour promouvoir les métiers du secteur du numérique auprès des lycéens et collégiens. Les objectifs consistent à sensibiliser les jeunes, et notamment les jeunes femmes, aux enjeux métiers de la révolution du numérique, aider les établissements d'enseignement à mieux communiquer sur les opportunités et les métiers offerts, et ce vers les jeunes de toutes origines, adapter les programmes pédagogiques pour mieux préparer les jeunes aux attentes des entreprises dans un environnement international, et rassurer sur l'employabilité, travailler à comprendre et anticiper l'évolution des métiers du numérique. La présence d'ALTEN au Conseil d'Administration et à la Commission Communication permet au Groupe d'échanger et coopérer avec des établissements d'enseignement et d'autres professionnels en vue de développer la diffusion de la culture numérique à tous les niveaux de l'enseignement, et au-delà vers les cadres d'entreprise.

2014 a été une excellente année. Fort de son soutien et son implication croissante auprès de l'association, Stéphane Dahan, Directeur du Recrutement Ingénieurs, a ainsi assuré la co-présidence de la Commission Communication, afin d'appuyer davantage les actions entreprises au cours de l'exercice.

## Elles Bougent

Elles bougent

Les jeunes filles, trop peu nombreuses à opter pour les formations scientifiques ou d'ingénieurs, restent sous représentées dans les métiers de l'ingénierie. Avec le soutien d'ALTEN depuis 2009, l'association « Elles bougent » parie sur la valeur des rencontres et du témoignage de professionnels pour promouvoir la féminisation des carrières techniques et scientifiques. Une quinzaine de marraines ALTEN, managers et consultantes, participent aux événements avec l'association pour partager la passion de leur métier.

- En 2014, l'investissement d'ALTEN auprès d'« Elles Bougent » s'est considérablement renforcé avec la **présidence d'honneur** de l'association assurée par Simon Azoulay, Président-Directeur Général du groupe ALTEN.
- En partenariat avec la Préfecture de Paris et d'Ile de France, « Elles Bougent » et ALTEN ont participé au 2e Forum « **Réseaux et Carrières au féminin** », un rendez-vous unique pour toutes les étudiantes et jeunes diplômées qui préparent leur entrée sur le marché du travail et souhaitent découvrir les métiers d'ingénieurs et de techniciennes. L'objectif du Forum consiste à leur donner les clés pour réussir leurs

premières années de carrière. Près de 350 étudiantes ont ainsi été accueillies tout au long de la journée par 20 entreprises partenaires.

- En octobre 2014, ALTEN était également partenaire de l'association « Elles Bougent » au **Mondial de l'Automobile** à Paris, pour une rencontre sur le thème de l'innovation. Lors de cette journée, les participantes ont testé leurs connaissances sur le secteur de l'automobile. Cet événement a également permis aux jeunes filles de rencontrer de nombreux professionnels des entreprises partenaires.
- A noter également, ALTEN a participé en décembre 2014 à l'évènement « **Elles innovent pour le Numérique** ». Déclinée à Paris et en province à Angers, Bordeaux, Lyon et Rouen, cette opération nationale de sensibilisation aux métiers du numérique a permis à plus de 250 jeunes filles, lycéennes et étudiantes, de découvrir le secteur et les métiers qui y sont associés.

## PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE L'ASSOCIATION « ELLES BOUGENT »,

par Simon Azoulay, Président-Directeur Général du groupe ALTEN

« L'ingénieur est pour moi l'une des clés du développement économique en France et en Europe. J'ai impliqué ALTEN dans l'association par réelle conviction personnelle. En tant qu'ingénieur de formation, et patron d'une société d'ingénierie et de conseil en technologies, je me sens légitime pour parler du métier d'ingénieur, et, surtout, de la nécessité de promouvoir ce métier qui mène à tout. C'est pourquoi je suis heureux d'être président d'honneur d'« Elles bougent », car notre objectif, qui rejoint celui de l'association, est de susciter des vocations auprès des femmes et d'augmenter leur part dans nos effectifs. »





# ESIEE

## PARIS

DOMINIQUE PERRIN,  
Directeur Général de l'ESIEE Paris

### Pourriez-vous nous présenter en quelques mots ESIEE Paris ?

ESIEE Paris, l'école de l'innovation technologique, développe une nouvelle approche du métier d'ingénieur : inventif par ses compétences scientifiques et techniques, réflexives et responsables. Les ingénieurs ESIEE Paris répondent aux besoins des entreprises. A la fin de leur parcours, ils maîtrisent un socle commun de compétences en Technologies de l'information et de la communication et en Management. Ils sont capables de s'adapter aux évolutions technologiques. Ils sont formés au travail en équipe et à la gestion de projet. Ces compétences les préparent donc très bien à travailler dans une entreprise telle qu'ALTEN.

### Quelle est votre relation actuelle avec le monde de l'entreprise ?

Nous attachons une importance toute particulière au développement de nos relations avec les entreprises. Nos étudiants effectuent onze mois de stage durant leur formation et travaillent sur des projets commandités par elles. Un quart des enseignements sont assurés par des professionnels. Nous avons développés cinq chaires d'enseignements confiées à des entreprises, qui sont l'occasion pour nos étudiants d'aborder les problèmes technologiques sous un nouvel angle permettant des mises en situation réelle. La largeur du spectre des activités d'ALTEN en fait un partenaire exceptionnel pour ESIEE Paris. Nos élèves apprécient la qualité des missions qui peuvent leur être confiées.

### Pourriez-vous décrire vos synergies actuelles avec ALTEN ?

Nous partageons avec ALTEN des préoccupations communes comme celle d'augmenter le nombre de jeunes femmes dans les carrières d'ingénieur. Notre implication dans l'association « Elles Bougent » et notre participation à d'autres actions telles que les Trophées des Femmes de l'industrie nous ont déjà permis d'augmenter de façon significative la proportion de jeunes filles à ESIEE Paris (doublement en cinq ans). Au niveau du recrutement, ALTEN participe chaque année à notre forum de recrutement, le Forum Descartes, propose des offres d'emploi et des contrats d'apprentissage à nos élèves. 40 diplômés ESIEE Paris travaillent aujourd'hui chez ALTEN.

### Et demain ?

Nous comptons développer nos relations avec ALTEN et travailler sur des projets s'appuyant sur l'expertise technique du groupe notamment dans les domaines de la sécurité, la gestion de projets industriels et le développement international. Des actions qui sont pour nous clés dans la formation de nos élèves ingénieurs.

## Soutien de projets étudiants

Le groupe ALTEN apporte ponctuellement son soutien à des associations ou initiatives étudiantes, qu'elles soient sportives, technologiques, humanitaires ou culturelles. En 2014, parmi les 110 demandes réceptionnées lors de l'appel à projet, une vingtaine d'entre elles ont été sélectionnées et ont ainsi bénéficié du soutien financier, technique ou matériel du Groupe.

- **ISEP Voile** : pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, ALTEN a apporté son soutien à l'association ISEP Voile, dont l'ambition est de faire découvrir la voile et ses émotions au plus grand nombre d'étudiants, alors que ce sport est souvent considéré comme réservé à une minorité.



- **Ecurie EPSA** : ALTEN accompagne les élèves-ingénieurs dans leurs projets d'innovation. A l'occasion du Trophée SIA (Société des Ingénieurs de l'Automobile), ALTEN a ainsi apporté son soutien à l'écurie automobile EPSA de l'Ecole Centrale Lyon. Ce partenariat trouve toute sa légitimité dans cette volonté commune de promouvoir l'innovation automobile et l'esprit d'entreprendre, tout en tenant compte des nouveaux enjeux environnementaux de la société. Il favorise par ailleurs les échanges entre les étudiants et les ingénieurs ALTEN. Cette compétition a ainsi été l'occasion pour ALTEN d'apporter une expertise par un référent technique et un coaching des équipes par un ingénieur aéronautique ALTEN.

- **ESEO Electric MotorSport** : l'objectif de l'association ESEO Electric MotorSport consiste à concevoir, assembler et promouvoir des véhicules électriques. En 2014, avec le soutien d'ALTEN, les étudiants ont travaillé à la création d'un kart électrique, présenté et engagé au Championnat de France de Karting Electrique. Ce véhicule a également servi de support d'apprentissage dans le cadre de projets à l'Ecole Supérieure d'Electronique de l'Ouest.
- **Teubreux Sans Frontières** : en 2014, le Groupe a soutenu l'association humanitaire Teubreux Sans Frontières, à travers du don de matériel. Chaque année, ses membres acheminent du matériel informatique dans différentes écoles au Sénégal et dispensent des formations aux enseignants et aux élèves pour une utilisation optimale.
- **Formula Student** : en Allemagne, ALTEN GmbH est partenaire du projet Formula Student, une compétition étudiante mondiale valorisant la conception de voitures de course plus respectueuses de l'environnement, avec des moteurs à combustion interne ou électriques. Quatre équipes d'universités et écoles reconnues ont été sponsorisées en 2014. Outre le soutien financier par le Groupe, ALTEN a également participé à l'animation de workshop et d'événements en lien avec le projet.



## 2.2 Sécurité de l'information

La satisfaction client et la maîtrise des risques est au cœur des préoccupations du groupe ALTEN. L'évolution des métiers du conseil, le développement international des activités et la criticité croissante des informations ont conduit le Groupe à déployer une démarche de certification ISO 27 001.

ALTEN a ainsi intégré dans la politique qualité, sécurité et développement durable du Groupe les exigences de l'ISO 27 001. Cette norme prescrit les mesures à mettre en œuvre pour garantir la sécurité d'informations au sein d'une organisation et le fonctionnement du système de gestion gérant cette sécurité d'information. Transverse à toute l'entreprise, c'est un projet qui vise plusieurs objectifs :

- Assurer la continuité de service
- Garantir la maîtrise du patrimoine immatériel
- Préserver la confiance de nos parties prenantes en défendant la confidentialité des informations
- Intégrer cette démarche au système de management de l'entreprise pour une appropriation par tous

C'est dans cette dynamique qu'ALTEN Spain a été certifiée ISO 27 001 en 2013. Cette certification vient récompenser une stratégie et un travail commencé il y a quelques années. Cette démarche de certification ISO 27 001 est à présent mise en place dans différents pays où ALTEN est implanté. L'Allemagne et la France ont initié des démarches similaires et visent une certification dans les mois à venir.



En complément de la mise en conformité avec les exigences de la norme ISO 27 001, le groupe ALTEN en France a développé fin 2013 une formation en e-learning accessible et progressivement obligatoire pour tous ses collaborateurs, concernant la sécurité des données personnelles et des données des clients. Composée de mises en situation et d'évaluations, la formation sensibilise à toutes les situations

auxquelles un collaborateur pourrait être confronté. Elle les informe également sur leurs droits et leurs devoirs. Le Groupe a également mis en place un portail intranet accessible à tous ses collaborateurs, concernant la sécurité des systèmes d'information. Chacun peut y retrouver la charte informatique, la politique de sécurité, l'accès vers l'e-learning dédié, l'organisation, les bonnes pratiques, la déclaration des incidents, etc.

### DES CONFÉRENCES TECHNIQUES POUR SENSIBILISER

Plusieurs fois par an, des conférences techniques sont organisées pour l'ensemble des collaborateurs ALTEN. Des intervenants experts, viennent livrer leurs expériences technologiques et partager leurs compétences métiers, permettant aux consultants du Groupe de capitaliser sur leurs expertises.

Depuis 2013, trois conférences techniques ont été organisées par la Direction de la Communication, l'ALTEN Training Center, les responsables sécurité et la DGSI (Direction Générale du Renseignement Intérieur), afin de sensibiliser les collaborateurs à la sécurité des systèmes d'information. En effet, la sécurité de l'information représente un sujet capital pour le groupe ALTEN. Sur chaque projet, ALTEN s'engage à respecter les normes et législations en vigueur ainsi que les exigences de sécurité de ses clients. La sécurité des systèmes d'information relève de la responsabilité de tous. Ces conférences ont donné lieu à l'analyse de cyber-attaques ayant eu lieu dans le monde, et des solutions qui ont été mises en œuvre pour les contrer. Les collaborateurs ont été sensibilisés aux dangers auxquels sont exposés les ordinateurs, les fichiers et les informations de l'entreprise, et aux moyens existants pour protéger les systèmes d'information.



A noter également, ALTEN s'est associé en 2014 à l'expert de la sécurité informatique AKERVA dans le but de créer une Joint-Venture destinée à accompagner l'industrialisation de la sécurité informatique des clients. Le groupe ALTEN affirme ainsi sa volonté de se renforcer



JOSÉ GÓMEZ,  
HR Business Partner Director, ALTEN Spain

### **ALTEN Spain, une entreprise mature sur la sécurité de l'information**

« L'ISO 27 001 est une norme internationale visant à garantir la sécurité de l'information d'une entreprise ou de tout autre organisme. Pour une société du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), il est essentiel que ses processus commerciaux et internes soient garantis tant au niveau logiciel que matériel. De même, les actions à déployer en cas de faille ou de situation incontrôlée doivent être précisément définies afin qu'il soit possible de poursuivre l'activité quotidienne.

Avec la mise en place de la norme au sein d'ALTEN Spain, les procédures de nombreux départements ont dû être révisées afin de répondre aux standards de qualité exigés par la norme. Il aura certes fallu engager beaucoup d'efforts et de travail pour développer ces nouvelles procédures mais, une fois déployées, un grand nombre de problèmes récurrents ont été résolus, améliorant ainsi notre efficacité et optimisant la productivité des différents départements.

Les répercussions de notre certification à l'ISO 27 001 ont été considérables, aussi bien pour nous en interne que pour nos clients. En effet, de plus en plus de clients exigent désormais de leur fournisseur non seulement le respect de règles de sécurité strictes mais également leur certification par un tiers externe. La mise en œuvre de la norme nous permet d'offrir au client un niveau d'exigence supérieur. Par exemple, nous sommes en mesure de garantir l'intégrité, la disponibilité et la confiance de l'ensemble des informations utilisées pour la réalisation des projets de nos clients.

Notre certification à l'ISO 27 001 est donc devenue un atout différenciant. Choisir ALTEN Spain comme partenaire constitue désormais pour nos clients une garantie supplémentaire en termes de qualité et de sécurité.

Cette norme nous a d'ailleurs permis d'accéder à de nouveaux clients et à d'autres marchés qui nous étaient jusqu'à présent fermés.

La démarche de sécurité de l'information est appelée à s'améliorer de façon continue dans une optique de performance et de certification du groupe ALTEN, dans le but d'accompagner nos clients dans des projets d'envergure internationale. »

## 2.3 Achats responsables et évaluation fournisseurs

ALTEN est un donneur d'ordre performant et engagé, ce qui se traduit dans ses évaluations extra-financières.

### Achats responsables

En 2011, le Groupe a initié sa politique d'Achats Responsables avec la création d'une Charte d'Achats responsables. Systématiquement intégrée dans les appels d'offres depuis 2012, elle est également envoyée aux principaux fournisseurs pour signature. Cette démarche est un moyen privilégié pour ALTEN de diffuser ses exigences Développement Durable et les principes universels du Pacte Mondial des Nations Unies dans sa sphère d'influence puisqu'à travers de ce document, le Groupe invite ses fournisseurs et sous-traitants à se conformer aux dispositions sociales, sociétales et environnementales du Pacte Mondial et de l'Organisation Internationale du Travail.

La démarche d'Achats Responsables d'ALTEN se renforce progressivement par la prise en compte de critères sociaux, sociétaux et environnementaux dans le référencement et l'évaluation des fournisseurs du Groupe. La formation des acheteurs aux principes d'Achats Responsables, débutée fin 2012, a engendré des traductions concrètes dans les achats réalisés en 2013.

Une évaluation et notation RSE fait partie intégrante du processus de sélection des fournisseurs pour les principaux appels d'offres, au même titre que les critères Qualité Coût et Délai. L'évaluation porte tant sur les engagements Développement Durable internes du fournisseur, que sur les avantages sociaux, sociétaux et environnementaux des produits ou services proposés. Le coût d'un achat est alors envisagé dans sa globalité, tout au long de la chaîne de valeur et du cycle de vie du produit ou du service, tout en minimisant les risques pour l'environnement et en maximisant les impacts sociaux et sociétaux positifs.

Les exigences RSE d'ALTEN sont également progressivement intégrées dans les politiques internes d'ALTEN, afin de créer un socle commun d'engagement pour les différentes entités du Groupe pour un même type d'achat. L'objectif est désormais de déployer ces évaluations à l'ensemble des appels d'offres et des sélections fournisseurs. La réalisation prochaine d'une cartographie des enjeux et des risques par catégories d'achats permettra à ALTEN de prioriser et mieux définir ses exigences d'Achats Responsables, tout en développant des relations gagnants-gagnants et équitables avec ses fournisseurs.

Certaines filiales du Groupe agissent également de façon autonome afin de responsabiliser leurs achats. En Suède par exemple, les critères environnementaux occupent une place croissante dans les procédures d'achats et dans les processus d'évaluation des fournisseurs.

### Ecovadis



ECOVADIS, agence indépendante de notation extra-financière spécialisée dans les Achats Responsables, évalue annuellement les pratiques sociales, les actions en faveur de l'environnement, la conduite éthique des affaires et le déploiement de critères responsables dans les achats d'entreprises de tous secteurs d'activité. Pour certains des plus importants clients du groupe ALTEN, l'évaluation d'un fournisseur par Ecovadis est une condition de référencement.

Depuis 2009, le Groupe demande de façon volontaire l'évaluation de ses pratiques responsables par Ecovadis. En 2014, la démarche Développement Durable d'ALTEN a obtenu la note de 72/100, affichant une progression de 6 points par rapport à l'exercice précédent. Cette notation permet au Groupe de maintenir son niveau d'engagement « Confirmé », obtenu en 2013.

En 2014, le Groupe réaffirme ainsi son statut de fournisseur « Gold » et se positionne désormais dans le top 2 % des fournisseurs évalués au sein de sa catégorie ainsi qu'au classement général, toutes entreprises évaluées confondues. Ainsi, ALTEN devient un leader des 20 000 fournisseurs évalués chaque année par Ecovadis.

**Environnement** : ALTEN se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués dans sa catégorie

**Social** : ALTEN se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués dans sa catégorie

**Éthique des Affaires** : ALTEN se situe dans le **TOP 13 %** des fournisseurs évalués dans sa catégorie

**Fournisseurs** : ALTEN se situe dans le **TOP 4 %** des fournisseurs évalués dans sa catégorie

**Global** : ALTEN se situe dans le **TOP 2 %** des fournisseurs évalués dans sa catégorie

**Global** : ALTEN se situe dans le **TOP 2 %** des fournisseurs évalués, toutes catégories confondues

En six ans, l'évaluation d'ALTEN n'a cessé de progresser. Cette amélioration continue reflète l'engagement croissant du Groupe en matière de responsabilité sociétale et la structuration de sa stratégie de développement durable.

## 2.4 Éthique et gouvernance



Le groupe ALTEN a construit son développement sur la base de principes fondamentaux d'intégrité et de transparence, mis en œuvre par ses dirigeants et ses salariés pour établir durablement des rapports de confiance avec ses collaborateurs, ses actionnaires, ses clients publics ou privés, ses fournisseurs, ses concurrents et tous ses partenaires.

En ce sens, le groupe ALTEN respecte :

- les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies ;
- différentes conventions de l'Organisation Internationale du Travail ;
- les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les engagements du Groupe à exercer et développer ses activités dans le respect le plus strict des lois et réglementations nationales et internationales sont formalisés dans trois documents fondateurs, diffusés en interne et en externe : le Code Éthique, la Charte Développement Durable et la Charte Achats Responsables.

Fin 2014, une refonte du Code Éthique du Groupe a été initiée, après une première version datant de 2011. Cette nouvelle édition a pour objectif de formaliser, au niveau Groupe, de nouveaux engagements et de renforcer ou compléter des principes de conduite énoncés dans la première version, notamment sur les thématiques suivantes : exigences envers les fournisseurs et sous-traitants ; préservation de l'environnement ; protection des données et des actifs ; santé et sécurité au travail ; respect du Groupe.

Certaines filiales d'ALTEN sont également très attentives au sujet de l'éthique et intègrent ces préoccupations au cœur de leur stratégie. C'est notamment le cas de l'Italie :

« ALTEN Italia connaît une croissance fulgurante. En quelques années, notre chiffre d'affaires et nos effectifs ont triplé, grâce à une croissance organique et des acquisitions. Cela s'est fait de façon durable, en cohérence avec notre responsabilité sociétale d'entreprise et notre éthique des affaires.

En effet, la recherche d'une croissance rentable et durable constitue un avantage concurrentiel sur le marché, à la fois auprès des clients que des candidats, et présente un impact positif sur le développement de l'activité.

En 2014, des actions spécifiques ont été déployées, notamment sur le sujet de la sécurité des collaborateurs mais aussi en réponse aux exigences réglementaires locales. Ces projets ont été développés en coopération avec nos parties prenantes internes et externes, comme les Ressources Humaines, la Finance, certains fournisseurs et un organisme de vérification externe indépendant. L'accent a également été porté sur la formation et l'amélioration continue, avec par exemple la mise en place de questionnaire de satisfaction pour nos salariés et nos clients. Les feedbacks ont été intégrés par notre Département Qualité afin d'améliorer nos processus, selon les principes de la roue de Deming. Enfin, ALTEN Italia s'est également dotée de ses propres Code Éthique et Code de Conduite interne.

Nous nous engageons à poursuivre dans les années à venir cette approche d'amélioration continue. »

**GUALTIERO BAZZANA,**  
CEO and Managing Director, ALTEN Italia

A noter également, ALTEN est engagé pour la mise en place de pratiques responsables au côté du SYNTEC Ingénierie. Le Groupe participe aux travaux des fédérations SYNTEC Ingénierie et SYNTEC Numérique, notamment sur les avancées du secteur en matière de Développement Durable.

## 2.5 Actions de mécénat

**En France et dans le monde, le Groupe et ses filiales mettent en place des initiatives de mécénat dans leurs territoires d'implantation.**

**ALTEN SWEDEN ET LE PROJET CWCN AU NÉPAL FÉTENT LEURS 12 ANS !**

Le projet « Child Watabaran Center, Nepal » (CWCN) est né il y a plus de 10 ans, en 2002, sous l'impulsion de deux collaborateurs d'ALTEN Sweden. Cette école a pour objectif de permettre à des jeunes filles et garçons de la rue d'aller à l'école et de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Aujourd'hui, grâce à ce projet, une soixantaine d'enfants de Katmandou, âgés de 7 à 18 ans, sont pris en charge par une équipe de professeurs et d'assistants. Les jeunes y apprennent à lire, à écrire, à compter et sont initiés aux travaux pratiques afin d'acquérir de l'expérience. Depuis la naissance du projet, ont été créés un foyer d'accueil pour jeunes adultes, une clinique et une camionnette de soins mobile, à disposition des plus démunis. L'objectif est de permettre progressivement l'autonomie de l'association CWCN. Des collaborateurs d'ALTEN Sweden se sont rendus plusieurs mois sur place pour faire avancer le projet.

A l'occasion des fêtes de fin d'année en France, ALTEN a apporté son soutien à l'association « Tout le monde chante contre le cancer » qui organise l'opération nationale « 100 Noëls 100 hôpitaux ». En 2014, cette association a permis d'offrir plus de 20 000 cadeaux, de distribuer 10 tonnes de matériels et d'organiser 25 événements de Noël.

Un événement similaire déployé par ALTEN Spain a permis de récolter une trentaine de jouets et 400 kg de nourriture pour les enfants et les personnes démunies.

En Allemagne, ALTEN GmbH et ALTEN Technology s'engagent annuellement auprès de différentes associations. Les collaborateurs ont la possibilité de s'impliquer personnellement dans cette démarche en choisissant les associations bénéficiaires et en réalisant leurs propres dons.



## III. Un stimulateur d'innovation

**Le groupe ALTEN a fait de l'innovation sa raison d'être, en aidant ses clients à renforcer leur compétitivité en les faisant bénéficier des meilleures pratiques en matière de technologies et de méthodologies de développement.**

**Cette passion est également un enjeu stratégique. La capacité d'innovation technologique d'une entreprise, voire d'un pays, est la condition même de son développement.**

**Le groupe ALTEN se positionne comme un stimulateur d'innovation auprès de ses clients, ses collaborateurs et de la société en développant des solutions innovantes et durables et en soutenant les ingénieurs de talent.**

### 3.1 La R&D, une activité stratégique

ALTEN aide à fluidifier l'innovation entre les différents acteurs industriels et met en œuvre depuis 2010 une démarche de R&D sur fonds propres. Les travaux réalisés ont vocation à contribuer au développement des nouvelles offres et des compétences qui interviendront sur les projets de demain.

#### Des programmes appliqués et multi-technologiques

A l'image des projets d'innovation qui lui sont confiés par ses clients, la démarche R&D d'ALTEN se veut essentiellement applicative.

Sous l'impulsion de sa Direction de la Recherche et du Développement, ALTEN conduit de sa propre initiative des projets visant à concevoir des solutions de rupture autour de problématiques technologiques, organisationnelles ou méthodologiques, en lien avec celles de ses clients. Ces projets sont fédérés en programmes de recherche thématiques pour maximiser la capacité à effectuer des transferts technologiques d'un secteur à l'autre.

Les programmes de R&D d'ALTEN s'inscrivent aussi dans la logique du développement durable et cherchent à concilier les dimensions environnementale et sociétale autour de projets innovants fortement technologiques.

#### Une activité aux enjeux stratégiques

L'activité de R&D est menée sur un mode collaboratif. En interne, elle fait appel à des ressources opérant sur plateaux dédiés (pilotes de programmes, chefs de projets, ingénieurs, experts techniques...), ainsi qu'à des doctorants soutenus par le Groupe pour la réalisation de leur thèse en contrat CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche).

En externe, elle s'appuie sur de nombreux partenariats tant industriels (PME innovantes, grand groupes) qu'académiques (laboratoires publics ou privés et laboratoires d'écoles d'ingénieurs ou d'universités).

Centrés sur la phase amont du cycle de l'innovation et décorrélés des activités commerciales du Groupe, l'activité de R&D constitue tout d'abord un puissant levier de

développement des compétences, accéléré et structuré par des partenariats industriels et académiques.

La Direction de la R&D a également vocation à contribuer au développement et à la compétitivité des offres. Elle s'appuie sur les Directions Techniques du Groupe pour identifier les orientations technologiques prioritaires et fait bénéficier les projets clients des résultats de ses travaux : présentation de démonstrateurs illustrant des savoir-faire émergents, références pour de nouveaux types de consultations, maîtrise renforcée de l'analyse des cahiers des charges...

Enfin, le développement de la R&D permet de valoriser l'image d'ALTEN. Vis-à-vis des clients, il démontre la capacité du Groupe à être proactif sur des projets à fort contenu technologique. Au près des collaborateurs, il participe au développement des compétences techniques. A l'égard des candidats, il témoigne de la capacité du Groupe à être aux avant-gardes des enjeux technologiques de demain.

**Depuis 2010, les programmes de R&D d'ALTEN s'articulent ainsi autour quatre préoccupations majeures structurantes :**

- La sécurité globale et la maîtrise des risques ;
- La mobilité durable ;
- La performance énergétique ;
- La qualité de vie et les services aux consommateurs.

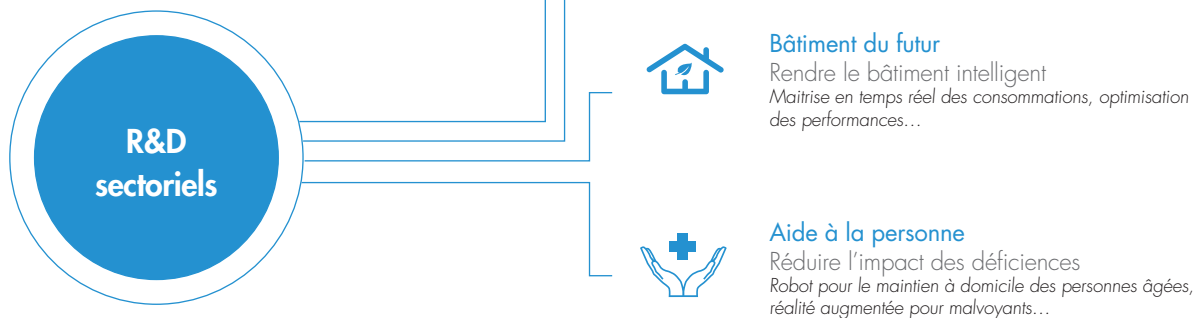


## 2014, un déploiement plus large des programmes R&D

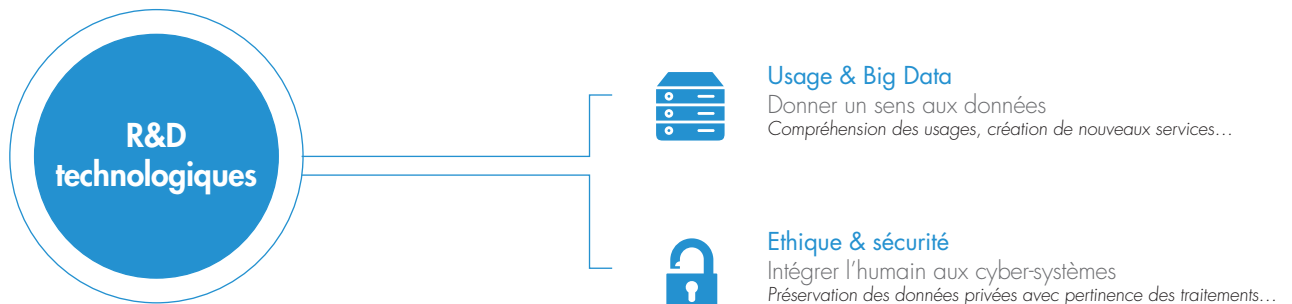
En 2014, la structuration de la démarche des grands programmes R&D, innovants et durables, s'est encore renforcée et étoffée. Ce sont ainsi six programmes R&D qui ont été lancés, complétés ou poursuivis.

Les grands défis technologiques d'ALTEN se voient ainsi décomposés en quatre programmes sectoriels et deux programmes technologiques. Les programmes sont généralement décomposés en sous-programmes avant d'être déclinés en projets R&D technologiques.

Les programmes R&D sectoriels :



Les programmes R&D technologiques :



Ces programmes sont l'opportunité pour ALTEN de développer les compétences cœur de métier du Groupe (ingénierie système, embarqué, intelligence artificielle, mécatronique, traitement du signal et de l'image, mécanique, système d'information, télécom, big data, cyber sécurité...).



## Réseaux de drones

Initialisé en 2012 en collaboration avec une PME innovante du domaine, ce programme, pour la conception d'un aéronef autonome destiné à porter secours aux victimes de catastrophes naturelles a continué en 2014.

Les travaux ont porté sur la poursuite du développement de fonctionnalités devant permettre à l'aéronef de voler en essaim et en autonomie jusqu'à la zone de sinistre, de repérer les victimes en mode collaboratif, de rendre compte et de larguer un kit de secours en s'assurant de sa bonne réception. Les travaux introduisent aussi des concepts d'intelligence artificielle pour organiser de façon optimale le déploiement de l'essaim et maximiser l'autonomie des drones lors du repérage et du largage.

Ces travaux complètent la contribution d'ALTEN au programme de recherche collaboratif CORAC pour une avionique du futur, associant les acteurs majeurs de la filière aéronautique, qui a démarré en 2014, bien que le programme ait été officiellement lancé en 2013 par l'Etat au titre des Investissements d'Avenir.



## Véhicules autonomes

Les travaux 2014 ont tout d'abord consisté à poursuivre le sous-programme « **Brouillard** » initialisé en 2012 pour le développement d'une solution d'aide à la vision dans le brouillard par traitement d'image (focusing ; détection d'obstacle, aide à la vision pour la signalisation routière).

Ces travaux ont été complétés du nouveau sous-programme « **Véhicules connectés** » pour la modélisation de solutions collaboratives s'intégrant dans le cloud pour une identification fiable des zones à risque de brouillard et l'information des véhicules concernés.

De plus, 2014 a vu aussi la naissance d'un sous-programme « **hypovigilance** » qui a conduit ALTEN à se pencher sur un risque important tant pour la conduite automatique (supervisée) qu'autonome (non supervisée) afin de développer des solutions de mesure de la vigilance du conducteur et par extension de mesure de sa capacité à conduire.



## Bâtiment du futur

Ce nouveau programme initialisé en 2014 s'inscrit dans le cadre d'un accord de collaboration R&D signé en 2014 entre ALTEN et Bouygues Energie et Service pour le développement de solutions innovantes pour l'efficacité énergétique des bâtiments.

Trois sous-programmes ont ainsi été engagés :

- **Télé-mesure** : pour le développement d'une solution innovante de télémessure des consommations de réseaux (eaux, électricité, gaz) adaptée au parc des bâtiments anciens
- **Mesure d'usage** : pour la maîtrise de l'efficacité énergétique du bâtiment en intégrant le comportement des usagers de ces derniers
- **Signaux faibles** : pour la détection des signes avant-coureurs annonçant l'imminence de pannes d'équipements par « écoute » des réseaux (eaux, électricité, gaz) voire par instrumentation spécifique des bâtiments.

Les sous-programmes « mesure d'usage » et « signaux faibles » initialisés en 2014 auront vocation à se déployer plus largement en 2015.



## Aide à la personne

Ce programme initié en 2011 en partenariat avec des laboratoires renommés a vu ses travaux se poursuivre en 2014 sur des axes ciblés.

Tout d'abord les trois **thèses doctorales** orientées traitement d'image à des fins médicales démarrées en 2012 se sont poursuivies en 2014 et ont fait l'objet de publications.

Les travaux sur **HomDocBot**, le robot pour l'aide au maintien à domicile de personnes âgées, dont la conception a été menée en lien avec l'Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique (ISIR – Université Pierre et Marie Curie), se sont vus complétés de solutions pour la maîtrise de l'autonomie énergétique de la maquette du robot réalisé en 2013.

Les travaux sur le robot ont aussi été complétés par la modélisation d'une solution de géolocalisation dans le domicile du robot ou de la personne âgée par réseaux Zigbee. Ces travaux ont aussi été le support à l'intégration de la problématique de la **cyber sécurité** des données de la vie privée, conduits dans le cadre d'un programme dédié.



### Usage & Big Data

Ce nouveau programme, initialisé en 2014 a comme objectif d'inscrire ALTEN dans la maîtrise de l'**apport du Big Data** pour la modélisation du **comportement des usagers** (de services).

Les premiers travaux ont démarré en 2014 autour de la démarche **Open Data** et les problématiques d'architecture associée pour l'utilisation des données structurées du Cloud dans la proposition de services innovants aux usagers.

De nombreux travaux ont aussi été conduits autour des problématiques de Big Data à travers la voiture connectée (dans le cadre d'un autre programme). Ils ont permis l'amélioration d'un dispositif collaboratif d'alerte de présence de brouillard par la prise en compte de **données Web** (comme les informations temps réel de météorologie) ainsi que les volumineuses **données d'historisation** annuelle des conditions de circulation que le dispositif se propose d'archiver dans le cloud.

Ces projets ont été suivi de premiers travaux sur la **modélisation et l'optimisation** du comportement des usagers des transports (marche, voiture y compris co-voiturage, bus, transports ferroviaires urbains). Initialisés fin 2014, ces nouveaux projets ont vocation à être largement développés en 2015.



### Ethique & sécurité

Ce nouveau programme, initialisé lui aussi en 2014 a comme objectif d'inscrire ALTEN dans la maîtrise des principes de **conception « éthique »** des systèmes gérant des **données de la vie privée**.

L'objectif est de prendre en compte dans l'architecture de stockage des données, dans l'architecture de leur traitements et donc dans les flux de données résultants, le **strict « besoin d'en partager »** afin d'exposer le moins possible les données les plus sensibles aux risques de vol, et donc d'utilisations commerciales ou malveillantes.

Le premier cas d'application lancé en 2014, s'est porté sur la problématique des dispositifs de géolocalisation des personnes (conduite dans le cadre d'un autre programme) pour intégrer cette dimension éthique et sécuritaire dans l'architecture de la solution. Les premières approches étant engageantes, ces travaux seront largement développés en 2015.

### L'INNOVATION EST AUSSI ORGANISATIONNELLE OU MÉTHODOLOGIQUE

Issue d'un de ses projets de R&D, AACFA (ALTEN Agile & Convergent Functional Analysis) est devenue une solution ALTEN pour le management d'un projet de R&D par une méthodologie agile et créative de développement de l'innovation. AACFA combine de manière originale plusieurs approches jusque-là indépendantes : une technique de créativité, l'analyse de la valeur et une démarche Agile. Son déploiement sur les projets R&D d'ALTEN permet d'accélérer la recherche de solutions innovantes.

### Une démarche portée par les filiales

Les filiales du Groupe s'investissent également dans la Recherche & Développement.

En Belgique, l'Innovation Labs, un programme de Recherche & Développement, a été créé depuis plus d'un an. Son objectif est de permettre aux consultants de participer à des projets innovants en parallèle de leurs activités chez leur client, et de développer ainsi leurs compétences techniques. Basé sur le volontariat, ce programme permet de rassembler des consultants aux compétences variées : mécaniciens, électroniciens, ingénieurs soft, etc. Les ingénieurs se réunissent en fonction de leurs disponibilités et un chef de projet assure des réunions de suivi mensuelles. En fin d'année 2014, une quinzaine de consultants participait à cette initiative.

En Espagne, le département R&D implique des consultants disponibles, ce qui leur permet de développer leurs compétences en s'investissant sur des projets ALTEN ou clients (amélioration ou développement d'application, déploiement de projets pilotes, recherches sur de nouvelles technologies, etc.). Ce programme à forte valeur ajoutée permet non seulement d'accroître la connaissance globale des ingénieurs du Groupe mais également de favoriser leur remplacement sur de nouveaux projets client et de réduire leur période d'inter-contrat.

## 3.2 Soutenir les talents

### Le concours Open Mind

C'est dans le cadre de l'ALTEN Innovation Center qu'a été mise en œuvre, en 2014, la première édition du concours ALTEN Open Mind. Ce concours, organisé en partenariat avec la Confédération Nationale des Junior-Entreprises (CNJE) s'adresse aux écoles membres de la CNJE en leur proposant un appel à projet à destination des étudiants. Les candidats proposent à ALTEN, à travers un dossier technique étoffé, un projet technologique à la fois innovant et durable, pouvant être conduit par une équipe d'étudiants en stage de fin d'année ; ALTEN désigne le lauréat parmi les propositions les plus réalistes, créatives, innovantes et dont la portée développement durable lui semble à forte valeur ajoutée. Cette sélection du lauréat s'effectue à travers une démarche de sélection rigoureuse intégrant l'identification de finalistes qui soutiennent leur projet devant un jury constitué par ALTEN. Le lauréat se voit récompensé par la remise d'un prix et la réalisation du projet par ALTEN à travers des stages de fin d'étude, avec l'équipe d'étudiants proposée, encadrée par des experts ALTEN. La propriété des travaux est finalement transférée au lauréat qui peut ainsi supporter, s'il le souhaite une ONG, ou la création d'une Start-Up par exemple.



Fin 2014, ALTEN un premier projet s'est vu récompensé : il concerne le développement d'un système de drones contribuant à l'amélioration de la sécurité en environnement urbain en offrant une alternative à l'appel aux services d'urgence en cas de difficultés : sentiment d'insécurité, problème de santé, etc. Les travaux doivent être engagés au sein de l'ALTEN Innovation Center début 2015 avec l'équipe lauréate.

### Le Prix des Ingénieurs de l'Année

ALTEN est partenaire depuis 2004 du Prix des Ingénieurs de l'Année lancé par l'Usine Nouvelle. Ce prix est destiné à récompenser des ingénieurs d'exception et à valoriser des métiers encore trop méconnus du grand public. Dix prix sont décernés par un jury de professionnels pour honorer les travaux des ingénieurs français.

### Le Trophée des Femmes de l'Industrie

Pour la troisième année consécutive, l'Usine Nouvelle met en lumière les ingénieures, entrepreneuses, chercheuses et autres femmes qui font bouger l'industrie française. Le 17 septembre, onze prix ont ainsi récompensé des femmes d'exception dans des catégories telles que Femme Entrepreneur, Femme de Production, Femme d'Innovation, etc. En 2014, Simon Azoulay, Président-Directeur Général d'ALTEN, a remis le prix « Femmes de projets » à Elisabeth Lefort de Lesparde, construction manager chez Technip et joliment baptisée « bâtisseuse aux quatre vents ».



## Le Prix de l'Ingénieur du Futur

Par ailleurs, ALTEN figurait en octobre dernier dans le jury de professionnels chargés de désigner le Prix de l'Ingénierie du Futur, à l'occasion de la 13e édition du Meet.ING organisé par le SYNTEC Ingénierie. Ce concours valorise des projets réalisés par des étudiants d'écoles d'ingénieurs, d'universités ou des apprentis ayant imaginé des solutions scientifiques et technologiques pour répondre aux défis de demain. Énergie, environnement, transport, le Prix de l'Ingénierie du Futur avait pour objectif en 2014 de transformer les usages. Le prix du jury a ainsi été décerné à « Rec'o », présenté par les étudiants de l'école Polytech Annecy-Chambéry. Le projet « Rec'o » est un prototype, fabriqué en partie avec une imprimante 3D, de mini-hydrolienne destinée à servir de chargeur extérieur d'appoint pour des appareils portatifs de type appareil photo ou smartphone. Elle utilise des pales de ventilateur de PC usagé couplées à un mini motoréducteur, ce dernier de type à trains planétaires étant monté à l'envers afin d'augmenter la vitesse de rotation. Elle délivre un courant et une tension directement utilisables.

## Le challenge « les 48 heures de l'innovation »

A noter également, la participation du Groupe au challenge « 48h de l'innovation pour faire vivre des idées » en novembre 2014. Cet événement, déployé à l'échelle internationale, a pour objectif de stimuler la créativité et l'esprit d'entreprise des étudiants. Les entreprises partenaires définissent des problématiques réelles et concrètes sur lesquelles les élèves travaillent alors en équipe pendant 48 heures, dans le but d'imaginer des solutions et usages innovants. ALTEN a soutenu cette initiative en proposant un sujet de travail sur les objets connectés dans les lieux publics à une soixantaine d'étudiants de l'INSA Rennes. A l'issue de ces deux journées, un jury local, auquel participait ALTEN, a sélectionné les trois meilleures innovations.



TÉMOIGNAGE  
DE STÉPHANE DAHAN,  
Directeur du Recrutement  
Ingénieurs,  
au jury du Prix de l'Ingénierie  
du Futur

« Il s'agit de ma deuxième participation à ce jury. En 2013, la qualité des profils et des projets présentés m'avait séduit, j'y avais trouvé beaucoup de créativité. J'étais donc très enthousiaste à l'idée de faire de nouveau partie du jury.

Le choix du terme « Futur » me plaît beaucoup, c'est une notion qui fait partie intégrante de notre métier. Notre vocation est en effet, selon moi, de nous projeter, de créer des perspectives et des interactions dans les domaines techniques, bref de « mettre en musique » l'avenir technologique.

Enfin, les domaines d'applications des innovations présentées sont très souvent orientés Développement Durable, nouvelles solutions de transformation, ce qui, à mon avis, met en valeur la dimension « service de l'humain » des métiers de l'Ingénieur, dont ce Prix valorise les réalisations et le talent. »



### 3.3 Une expertise innovante, durable et partagée

**En tant que leader européen de l'Ingénierie et du Conseil en Technologie, ALTEN se doit de mettre son expertise et ses connaissances au service de l'innovation durable. C'est pourquoi le Groupe s'investit au quotidien auprès de ses clients pour développer des projets destinés à réduire l'impact environnemental des secteurs dans lesquels ils opèrent.**

De nombreux exemples de projets innovants et durables sur lesquels travaillent nos collaborateurs sont illustrés dans le chapitre « Nos clients » du présent rapport :

- Secteur Automobile : voir la section « Conduire durablement »
- Secteur Ferroviaire : voir la section « Révolution digitale »
- Secteur Aéronautique et Spatial : voir la section « Tendances technologiques »
- Secteur Défense et Sécurité : voir la section « Cyber sécurité »
- Secteur Nucléaire et ENR : voir la section « Mieux intégrer les énergies renouvelables »
- Secteur Pharmacie Santé : voir la section « Enjeux critiques »
- Secteur Finance et Tertiaire : voir la section « Contrer la menace de la cyber-insécurité »

Grâce à son programme de R&D stratégique et les projets innovants qu'il développe en collaboration étroite et privilégiée avec ses clients, le Groupe acquiert toujours plus d'expérience et d'expertise. Ce savoir, ALTEN le partage et le diffuse auprès de ses parties prenantes, à travers la mise en place de knowledge management pour ses collaborateurs, le transfert de bonnes pratiques d'un secteur à l'autre, l'organisation de petit-déjeuners clients, de conférences pour les étudiants ou encore la rédaction de livre blancs.

Ainsi, ALTEN a organisé en 2014 quatre conférences techniques à destination de ses clients en France, sur les problématiques suivantes :

- Optimiser l'alignement du Testing avec le Business
- Maximiser le succès du Très Haut Débit mobile
- Analytics & Big Data : Comment transformer les données en création de valeur pour l'entreprise
- Cyber sécurité : comment l'optimiser au service de mon business ?

Près d'une centaine de clients a ainsi participé à l'ensemble de ces événements.

Suite à ces rendez-vous, deux livres blancs ont été publiés sur les objets connectés et la cyber sécurité.

Par ailleurs, trois de ces conférences ont été déclinées auprès de nos consultants et une autre auprès des étudiants.



## IV. Un acteur en faveur de l'environnement

**ALTEN s'engage dans la réduction de l'impact environnemental direct de ses activités par la mise en place de projets adaptés à son métier. Des déplacements de ses collaborateurs aux solutions informatiques internes, de la gestion des ressources à l'implantation sur de nouveaux sites, le Groupe mène au quotidien des actions concrètes en faveur d'un plus grand respect de l'environnement.**

### 4.1 Management de l'environnement

ALTEN a inscrit dans ses priorités la gestion éco-responsable de ses activités, en cohérence avec la culture et les valeurs du Groupe. Le Groupe s'efforce et incite l'ensemble de ses entités dans le monde à avoir une démarche environnementale proactive, reposant sur une norme ou un référentiel reconnu. Par ailleurs, conscient que ses activités et les secteurs dans lesquels il opère lui confèrent une responsabilité environnementale indirecte auprès de ses clients, ALTEN s'engage à développer des solutions innovantes et durables (voir chapitre « Nos Clients »).

#### Gouvernance et système de management

Au quotidien, la Direction Qualité et Performance définit la politique environnementale du Groupe et accompagne les filiales dans l'identification et la mise en œuvre d'actions concrètes concernant la gestion des bâtiments, la régulation de l'empreinte carbone et l'utilisation raisonnée des ressources naturelles. En tant que prestataire de services intellectuels, le groupe ALTEN ne possède qu'un impact direct limité sur l'environnement.

Sous l'impulsion du Groupe, de nombreuses entités se sont aussi lancées dans la démarche volontaire de mise en conformité de leur système de management environnemental avec les exigences de la norme ISO 14 001, qui repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise. C'est le cas notamment d'ALTEN Spain, d'ALTEN GmbH en Allemagne, ALTEN Sweden et ALTEN SA, ALTEN SO et ALTEN SIR en France, qui ont été certifiées au cours de ces deux dernières années. Sur le périmètre de reporting considéré, 46 % des surfaces étaient ainsi certifiées ISO 14 001 au 31/12/2014.

#### Sensibilisation des collaborateurs

Afin d'embarquer l'ensemble des collaborateurs dans cette démarche, l'accent est également mis sur la sensibilisation et la formation aux impacts environnementaux et, de façon plus générale, à la démarche de responsabilité sociétale portée par le Groupe. Tout au long de l'année, ALTEN relaie les temps forts du développement durable auprès de ses collaborateurs, pour que l'adoption des éco-gestes soit le moteur de la réduction de l'impact environnemental du Groupe (semaine de la mobilité, semaine de la réduction des déchets, semaine du Développement Durable, etc.). Une page dédiée sur l'intranet, des e-learning, des articles dans le magazine interne et des événements permettent à chacun de s'informer, s'impliquer et participer ainsi au quotidien à l'effort du Groupe. A noter en 2014, une édition spéciale « Développement Durable » du programme de sponsoring interne « Nos salariés ont du talent » a été organisée. Au-delà de la simple sensibilisation, cet événement permet de soutenir et valoriser les convictions durables et l'engagement citoyen des collaborateurs du Groupe.

La sensibilisation au développement durable dépasse les frontières. En Suède par exemple, le développement durable est l'affaire de tous. Des consultants volontaires ont ainsi choisi de s'investir en participant à la réflexion engagée par l'entreprise sur la définition d'une stratégie RSE interne et d'une procédure d'identification et d'analyse des risques environnementaux.



## 4.2 Gestion des bâtiments

Dans un contexte d'une demande de plus en plus forte d'évolution de l'offre vers des prestations réalisées dans les locaux d'ALTEN, l'adaptation du parc immobilier dans des conditions optimales pour les collaborateurs est un enjeu majeur.

Le Groupe fait le choix de privilégier, dès que cela est possible, des bâtiments éco-conçus disposant des plus hautes certifications environnementales, ayant une consommation d'énergie primaire (chauffage, climatisation, ventilation) de moins de 40 kWh/m<sup>2</sup>/an, pour une performance économique optimale. Depuis 2013, ALTEN a atteint son objectif de près de 30 % de son parc immobilier certifié BBC et/ou HQE en France, grâce au déménagement de plus de 400 collaborateurs d'ALTEN SO sur un site de 6 000 m<sup>2</sup>.



Ce site, comme les autres sites de l'entité toulousaine, est équipé du système Gapeo® (Gestion Active de la Performance Énergétique par Ordinateur), développé par la société GA. Les consommations d'énergie du bâtiment sont analysées et optimisées grâce à des équipements performants et une gestion centralisée sur ordinateur, en fonction des conditions externes et des comportements des utilisateurs. Grâce à une simple connexion internet et à l'application MyGapéo®, ces derniers peuvent modifier les réglages de leurs propres bureaux, et optimiser les consommations énergétiques liés à l'éclairage, au système chauffage/climatisation, etc.

Ce choix d'occuper des bâtiments performants et plus respectueux de l'environnement est déployé dans un grand nombre de pays dans lesquels le groupe ALTEN est implanté. En Suède, le "Swedish National Board of Housing, Building and Planning", un organisme public national, a réalisé un audit d'efficacité énergétique du site de Gothenburg en 2009, valable dix ans. Chez ALTEN GmbH en Allemagne, la démarche date de 2002 avec la certification Passivhaus du site d'Ulm, obtenue lors de son ouverture. Ce label allemand de performance énergétique dans les bâtiments est basé sur une consommation d'énergie primaire faible, mais il met également l'accent sur l'étanchéité du bâtiment, l'isolation, la ventilation et la qualité de l'air intérieur. A noter que ce site fait partie des plus grands bâtiments de bureaux certifiés Passivhaus dans le monde.

Si la qualité et l'efficacité des infrastructures sont prépondérantes dans l'efficacité énergétique, les différentes entités du groupe ALTEN sont conscientes de l'incidence des comportements humains dans l'atteinte de la performance énergétique. De ce fait, des sensibilisations, animations et formations, en particulier celles développées dans le cadre des démarches de certification ISO 14 001, sont régulièrement organisées afin de promouvoir les éco-gestes et faciliter leur adoption.

## 4.3 Régulation de l'empreinte carbone

ALTEN participe à la lutte contre le changement climatique en s'engageant à limiter son empreinte carbone directe.

### Consommations d'énergie

Au-delà de son engagement à sélectionner dès que possible des bâtiments éco-conçus, ALTEN veille à réduire les consommations d'énergie de ses bureaux et data centers.

En France, les collaborateurs du Groupe sont incités à adopter des éco-gestes. Une Charte de Vie affichée dans tous les espaces communs et les salles de réunion ainsi qu'un e-learning dédié leur rappellent les bonnes pratiques quotidiennes en matière de respect des autres et de l'environnement.

En 2014, la consommation d'électricité des sites ALTEN sur le périmètre de reporting considéré, hors data centers, s'élevait à 8 300 kWh, soit une moyenne de 133 kWh par m<sup>2</sup>.

|               | Consommation brute - 2014 | Consommation par m <sup>2</sup> - 2014 |
|---------------|---------------------------|----------------------------------------|
| France        | 5 800 MWh                 | 146 kWh / m <sup>2</sup>               |
| International | 2 500 MWh                 | 110 kWh / m <sup>2</sup>               |
| <b>TOTAL</b>  | <b>8 300 MWh</b>          | <b>133 kWh / m<sup>2</sup></b>         |

Par ailleurs, en France, depuis le début de l'année 2013, ALTEN répond aux exigences de sécurité et de performance de ses partenaires grâce à l'évolution de son infrastructure de serveurs vers une solution "Cloud Privé en Data Center". Les data centers sélectionnés par ALTEN disposent des certifications les plus élevées de matière de sécurité de l'information, de gestion des systèmes qualité, de la performance environnementale, de la santé et de la sécurité au travail. ALTEN consomme de la puissance à la demande, adaptée aux besoins à un instant T. Les ressources sont mutualisées, rationalisées, optimisées, grâce à ces data centers, réduisant l'empreinte environnementale, tout en garantissant des systèmes disposant de la haute sécurité et disponibles 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

A l'étranger, les filiales du Groupe s'impliquent également en favorisant par exemple le recours aux énergies renouvelables. En Allemagne notamment, l'usage électricité d'origine renouvelable est généralisé sur les principaux sites d'ALTEN Technology et d'ALTEN GmbH. Cette dernière a recours à la géothermie sur ses sites d'Ulm et Nuremberg, et à l'énergie solaire sur son site d'Ulm. En effet, depuis 2003, deux complexes photovoltaïques ont été installés sur les toits, d'une puissance de 15 et 135 kWp, permettant de produire près de 140 000 kWh annuels.



### Déplacements professionnels

Les collaborateurs d'ALTEN réalisent de nombreux kilomètres chaque jour, pour se rendre sur leur lieu de travail ou pour se déplacer chez les clients. D'après le dernier Bilan Carbone® réalisé par le Groupe en 2014, ces déplacements représentent 75 % des émissions de gaz à effet de serre d'ALTEN. A ce titre, ALTEN y attache une attention particulière et propose des alternatives innovantes à ses équipes.

Depuis 2011, ALTEN a déployé en France une solution permettant d'organiser des conférences audio et web depuis son ordinateur, de voir les interlocuteurs en webcam tout en partageant les documents, les écrans et les fichiers de façon sécurisée et interactive. Pour les échanges audio, l'infrastructure internationale de ponts de conférence téléphonique du prestataire garantit à chaque participant un numéro local et une qualité d'écoute optimale. Grâce à cette application, l'organisation de réunions avec des collaborateurs à distance évite leurs déplacements. Cette solution est déployée aujourd'hui pour les collaborateurs de huit pays : France, Belgique, Allemagne, Italie, Suède, Espagne, Roumanie et Inde. En 2014, 38 061 heures d'audio/web/visio-conférences ont été enregistrées sur ce périmètre, 1 583 comptes ont été ouverts et 17 756 conférences ont été organisées.

Les déplacements professionnels des collaborateurs du Groupe en France sont encadrés par une nouvelle Politique Voyage qui se veut également plus responsable, révisée en 2014. Ce document rappelle aux salariés que les alternatives aux déplacements, telles que les conférences téléphoniques et visioconférences, sont à privilégier. Des règles très précises en matière de transport y sont décrites et encadrent les conditions dans lesquelles ces déplacements peuvent être effectués : train obligatoire pour tout déplacement inférieur à deux heures et demi ; vols domestiques et moyen-courrier en classe économique ; recours privilégié aux taxis « écologiques » ; etc.

En parallèle, ALTEN a renforcé fin 2014 les exigences de son « Car Plan », régissant les caractéristiques des véhicules de fonction composant la flotte du Groupe. Depuis le 1er janvier 2015, la liste des véhicules référencés se restreint ainsi à une quinzaine de modèles émettant moins de 120 grammes de CO<sub>2</sub> par kilomètre. Quatre véhicules hybrides sont également proposés. A fin décembre 2014, la moyenne des émissions de CO<sub>2</sub> du parc automobile du Groupe s'élevait à 125 grammes de CO<sub>2</sub> par km, et 52 % des véhicules se situait sous la barre des 120 grammes.

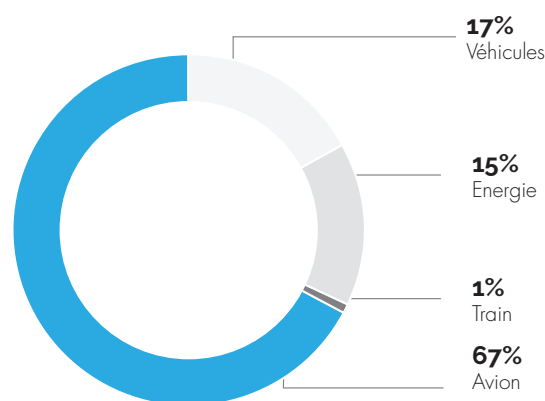


Par ailleurs, ALTEN souhaite sensibiliser ses collaborateurs aux bonnes pratiques à adopter en matière de sécurité et de préservation de l'environnement. Depuis le mois de septembre 2014, l'ensemble des salariés ALTEN ont accès à un e-learning sur les fondamentaux de l'éco-conduite. Dans le cadre du nouveau Car Plan, les adhérents sont également tenus de participer à une formation à l'Eco-Conduite ou à la Prévention des Risques Routiers dans l'année suivant leur adhésion.

De telles exigences existent aussi dans les filiales du Groupe à l'étranger. Ainsi, en Italie, 65 % de la flotte automobile d'ALTEN émettent moins de 110 grammes de CO<sub>2</sub> par km. A noter également, plus de 90 % du parc respecte la norme d'émission européenne Euro V. En Allemagne comme en France, des mesures sont prises pour prendre en charge tout ou partie les abonnements de transports en commun des collaborateurs. Dans tous les pays du Groupe, de nombreuses initiatives sont à l'étude : vélos de fonction, bornes de rechargement dans les parkings pour les voitures électriques, etc.

### Emissions de CO<sub>2</sub>

En 2014 et sur le périmètre de reporting considéré, les émissions de CO<sub>2</sub> du Groupe liées aux consommations d'énergie, aux déplacements professionnels et aux kilomètres parcourus par les voitures de fonction se répartissaient de la façon suivante :



#### Périmètre Groupe

Note : les données concernent le périmètre de reporting considéré, à l'exception des déplacements en train et en avion (Voir note méthodologique)

### Bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

En 2014, ALTEN a réalisé son troisième Bilan Carbone®, sur l'ensemble de ses entités en France. Le Groupe s'engage au-delà des exigences réglementaires auxquelles il est soumis et mesure ses émissions relatives aux trois périmètres d'émissions de gaz à effet de serre définis par le GHG Protocol :

- Scope 1 : émissions directes principalement dues à l'utilisation de combustibles sur site, aux fuites de fluides frigorigènes et à la combustion de carburants de la flotte de véhicules ;
- Scope 2 : émissions indirectes dues à l'achat ou la production d'électricité et de vapeur ;
- Scope 3 : toutes les autres émissions indirectes, comme par exemple les déplacements professionnels, les repas des collaborateurs, les achats et services ou encore les immobilisations.

Les émissions totales du Groupe s'élevaient en 2014 à 47 158 tonnes de CO<sub>2</sub>e. Deux postes sont responsables de près de 75 % de ces émissions : les déplacements domicile-travail et professionnels des collaborateurs. Cette hiérarchisation n'ayant pas évolué depuis la dernière évaluation, ALTEN a pu mettre en place dès 2011 un plan d'action précis pour réduire à la source ces émissions. Les efforts réalisés ont porté leurs fruits puisque, rapportées aux collaborateurs, les émissions du Groupe ont été diminuées de 7 % par rapport au précédent Bilan Carbone®.

| Exercice de réalisation du Bilan Carbone® | T CO <sub>2</sub> e par collaborateur | Evolution |
|-------------------------------------------|---------------------------------------|-----------|
| 2010                                      | 5.8                                   |           |
| 2011                                      | 5.4                                   | - 7 %     |
| 2014                                      | 5.0                                   | - 7 %     |

Si les émissions liées à l'utilisation de l'avion ont en effet baissé de 35 % par collaborateur, celles liées à l'utilisation de la voiture dans le cadre des déplacements domicile-travail ont quant à elle augmenté de 10 % par salarié. En 2015, les priorités d'action du Groupe continueront donc de se porter sur ces deux postes.

## 4.4 Utilisation raisonnée des ressources naturelles

**De par ses activités, ALTEN consomme peu de matières premières. Cependant, le Groupe s'efforce de limiter son empreinte environnementale en privilégiant dès que possible une utilisation durable des ressources naturelles et en favorisant le recyclage des déchets.**

### Consommations et gestion du papier

ALTEN utilise du papier essentiellement à des fins bureautiques et de communication. En 2014, la consommation interne du Groupe en France et à l'étranger s'élevait à 53 tonnes, soit en moyenne 14 kg par collaborateur. En France, ce ratio a diminué de 8 % par rapport à 2013.

Cette évolution reflète les efforts d'ALTEN pour réduire ses consommations et développer la dématérialisation. Le Groupe sensibilise en effet régulièrement ses collaborateurs et les invite notamment à limiter leurs impressions, à privilégier le recto-verso ou encore à recycler le papier imprimé en brouillon. Par ailleurs, depuis janvier 2015, ALTEN propose à l'ensemble de ses collaborateurs en France d'opter pour le bulletin de salaire électronique. Cette opération est un succès : deux mois après son lancement, plus de 60 % des salariés du Groupe en France avaient déjà activé leur compte.

ALTEN cherche donc à consommer moins, mais aussi consommer mieux. À l'achat, le Groupe privilégie le papier recyclé et / ou porteur d'un écolabel. Ainsi, 72 % du papier utilisé en France en 2014 était recyclé et / ou certifié. Chez ALTEN GmbH en Allemagne et ALTEN Sweden, ce taux atteint les 100 %. Par ailleurs, la majorité des supports de communication papier est réalisée sur du papier recyclé possédant une certification environnementale élevée, tandis que les imprimeurs sont sélectionnés dès que possible pour leur volonté de réduire les impacts environnementaux liés à leurs activités.

En parallèle, le Groupe porte une attention particulière à la fin de vie de cette ressource, qui constitue 80 % de ses déchets. Un système de tri et de recyclage a ainsi été mis en place en France et dans de nombreuses entités du Groupe, notamment en Allemagne, en Suède, en Italie, en Belgique et en Espagne, avec 86 % des sites couverts sur l'ensemble de ce périmètre.



Enfin, le Groupe poursuit son soutien à la régénération naturelle assistée au Pérou, débutée en 2010. ALTEN a financé la protection de plus de 15 000 arbres dans la communauté José Ignacio Távora, avec son partenaire Reforest'Action. Le Groupe soutient les projets corrélés tels que la sensibilisation dans les écoles et des agriculteurs, qui peuvent acquérir un revenu supplémentaire par la foresterie liée aux arbres protégés. Depuis 2014, ALTEN s'engage également en France, dans les grandes régions d'activité où le Groupe est présent. 4 000 arbres ont ainsi été plantés dans les forêts françaises, afin de restaurer des parcelles forestières dégradées suite à des catastrophes naturelles, des incendies, des maladies, ou de réhabiliter des friches agricoles et industrielles.

### Ressources informatiques

Le Groupe travaille également à l'amélioration continue de la gestion des équipements informatiques. A compter de mai 2015, l'énergie informatique sera produite sur du matériel dit hyper-convergent. Ce changement facilitera la réduction du nombre d'équipements installés dans les agences en regroupant et en optimisant les besoins sur des data centers performants. De même, la politique d'impression a été revue, afin d'intégrer, pour toutes les entités du Groupe, un socle commun d'exigences, techniques, économiques et environnementales, pour les moyens d'impression. Cette politique présente également les comportements à adopter. En outre, l'accent a été mis sur l'augmentation de la sécurité de l'information, dans le respect des attendus par les utilisateurs du Groupe, en lien avec leurs activités.

Le choix d'ALTEN pour les moyens d'impression et les équipements informatiques est désormais tourné vers des solutions optimisées, plus respectueuses de l'environnement par les économies d'énergie et de matière qu'elles procurent, ainsi que la recyclabilité de leurs composants. Les labels traduisant un avantage environnemental pour les consommables et équipements, tel qu'Energy Star par exemple, sont considérés comme incontournables. D'un point de vue social et sociétal, les équipements doivent également être utilisables facilement par des personnes en situation de handicap. Enfin, la sécurisation des moyens d'impression via en particulier le déclenchement d'impression par un mode sécurisé, est une prérogative afin de limiter les impressions et sécuriser les informations.

De telles démarches de rationalisation, d'optimisation et d'amélioration des équipements IT et des consommables sont en cours au sein d'ALTEN en Allemagne, en Suède, en Espagne et en Italie ; la Belgique ayant passé un premier cap en 2013 pour finaliser son action sur l'année 2015.

### Gestion des D3E

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), les batteries ou encore les cartouches d'encre générés par le Groupe font l'objet d'un suivi très précis. En 2014, près de 4,5 tonnes ont été collectées par un prestataire spécialisé dans le traitement de ce type de déchet, auprès d'ALTEN et ses solutions en France.

Par ailleurs, depuis 2013, ALTEN a créé un département d'aide aux associations (D2A) pour proposer gratuitement du matériel informatique et du développement d'outils à des associations caritatives ou d'intérêt général. Cette démarche permet la revalorisation de tous les ordinateurs en fin de vie des collaborateurs du Groupe sur l'ensemble du territoire français. Après une remasterisation effectuée par D2A, ces machines disposent alors d'une seconde vie en bénéficiant à différentes associations d'aide à l'enfance, de retour à l'emploi ou encore d'aide à l'insertion professionnelle. En 2014, ce sont près de 1 000 ordinateurs, fixes ou portables, et écrans qui ont été distribués auprès d'une quinzaine d'associations partenaires. Ainsi, le groupe ALTEN s'engage à réduire son empreinte environnementale par la revalorisation de ces déchets tout en apportant son soutien à des associations.

### Consommations d'eau

En 2014, les consommations d'eau du Groupe sur le périmètre de reporting considéré s'élevaient à 24 000 m<sup>3</sup>, soit 6,4 m<sup>3</sup> par collaborateur.



# ≡ A propos de ce rapport

## Nos Valeurs

### Des valeurs inscrites dans l'ADN du Groupe

ALTEN associe valeurs humaines, culture de l'excellence et expertise au service de la performance de ses clients. Notre culture d'entreprise se fonde autour de valeurs clés partagées par tous nos collaborateurs.



### Culture ingénieur

L'ingénieur est la raison d'être du groupe. Les équipes techniques cultivent le même sentiment d'appartenance à un environnement technologique basé sur la créativité, l'innovation et la recherche de solutions.

ALTEN est un acteur majeur de l'emploi d'ingénieurs en France et en Europe, et agit au quotidien pour la défense et la valorisation de ce métier, ainsi que la promotion des filières scientifiques auprès des jeunes et des femmes.

ALTEN est un acteur innovant, qui conduit ses propres projets de recherche et développement cherchant à concilier les dimensions économique, environnementale et sociétale autour de projets technologiques.



### Croissance rentable et durable

La qualité de son management, de ses équipes et sa gestion rigoureuse sont les piliers des résultats et de la robustesse d'ALTEN.

ALTEN est une société saine financièrement qui atteint, année après année, ses objectifs de croissance rentable. Elle reste fidèle depuis sa création à des interventions dans les domaines des études et de la conception et à son positionnement métier de société d'ingénieurs.

Nous réalisons des acquisitions, continuons à investir dans des infrastructures projet complètes et dans des projets de R&D, qui alimentent le développement de nouvelles compétences sur les projets du futur.

ALTEN intervient sur tous les projets porteurs d'enjeux technologiques en s'intégrant depuis plus de 25 ans à la stratégie R&D de ses clients, pour soutenir leur performance et les accompagner sur leurs projets locaux, nationaux ou internationaux.

### Développement du capital humain



ALTEN a à cœur de concilier performance et développement durable.

Les femmes et les hommes qui composent le groupe sont le moteur de son activité. ALTEN vise à valoriser la diversité, l'employabilité et la promotion de ses talents en respectant des principes fondamentaux d'intégrité, de loyauté, de transparence et d'humilité. La diversité, qu'elle soit culturelle, sexuelle, liée à l'âge ou au parcours professionnel nourrit nos valeurs.

Faire croître les talents, permettre l'épanouissement de chacun, développer les expertises et constituer un tremplin pour l'avenir font partie de nos engagements fondamentaux.

ALTEN offre à chacun l'environnement et la solution adaptée à la croissance des compétences, des projets et au final de l'entreprise.



## Cartographie des parties prenantes

**En tant que leader des métiers de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies, ALTEN s'engage envers ses parties prenantes, pour répondre à leurs attentes, anticiper leurs exigences et concilier performance et Développement Durable dans ses activités.**

### LES ASSOCIATIONS DE PROMOTION DES FILIÈRES SCIENTIFIQUES, RÉVÉLATRICES DES POTENTIELS DE DEMAIN

- Soutien des actions de promotion des métiers de l'ingénierie, en particulier auprès des femmes grâce à l'«ALTEN Fund for Engineering »
- Soutien des initiatives entrepreneuriales des étudiants
- Soutien et création des manifestations de promotion de la filière scientifique : concours, expositions, etc.
- Animation de formation en gestion de projet et d'ateliers RH

Elles bougent

junior entreprises  
révélateurs d'esprit d'entreprise



### LES ÉTUDIANTS ET LES JEUNES DIPLÔMÉS, FUTURS COLLABORATEURS À FORTE VALEUR AJOUTÉE

- Rencontres, ateliers de formation dans les salons étudiants, forum écoles, journées portes ouvertes, conférences, concours
- Partenariats avec des écoles et des associations étudiantes
- Accueil de stagiaires et d'apprentis
- Forte embauche de jeunes diplômés à Bac+5

### LES POUVOIRS PUBLICS, GÉNÉRATEURS D'UNE DYNAMIQUE DURABLE

- Respect des obligations légales en tant que société d'Euronext
- Engagement pour la mise en place de pratiques responsables au côté du SYNTEC Ingénierie
- Anticipation de la réglementation quand cela est possible
- Participation aux enquêtes et études nationales



### LES ACTIONNAIRES, SOUTIEN DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

- Résultats en ligne avec les objectifs fixés
- Génération d'une croissance durable

### LES ENTREPRISES DU SECTEUR, COMPÉTITEURS QUI NOUS INCITENT À NOUS DÉPASSER

- Veille sur les projets des entreprises concurrentes en termes de développement durable
- Recherche de la performance et émulation des collaborateurs ALTEN

### LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, GUIDES VERS UNE DÉMARCHE PLUS RESPONSABLE

- Respect des principes de l'OIT et du Pacte Mondial
- Diffusion des avancées Développement Durable d'ALTEN
- Utilisation des principes du GRI
- Veille sur l'émergence de nouvelles normes et de nouvelles initiatives qu'ALTEN pourrait appliquer



## LES CLIENTS, VECTEURS DE NOTRE RECHERCHE D'INNOVATION

- Développement de projets innovants et de prestations de qualité
- Accompagnement dans le développement de solutions favorables à l'environnement
- Engagement de moyens et de résultats pour aller vers l'excellence opérationnelle
- Critères RSE à respecter
- Ecoute des attentes des clients

## LES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS, PARTENAIRES DE NOTRE RÉUSSITE

- Construction de partenariats durables
- Sensibilisation des acheteurs et des managers ALTEN à l'éthique et au Développement Durable
- Signature conjointe de la Charte d'Achats Responsables



## LES PARTENAIRES SOCIAUX, RELAIS DE LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Sensibilisation, participation et diffusion des projets et avancées en matière de Développement Durable d'ALTEN.
- Assurance pour les collaborateurs d'être défendus et entendus.



## LES COLLABORATEURS, AMBASSADEURS D'ALTEN

- Formation et acquisition de compétences
- Gestion des carrières et possibilité de mobilité interne, garantie de conditions de travail saines, sûres et stimulantes
- Sensibilisation et formation au Développement Durable, à l'éthique et à la gestion du stress
- Non-discrimination à l'embauche et dans la gestion des carrières
- Soutien des projets portés par les collaborateurs en cohérence avec les valeurs du Groupe
- Ecoute des attentes des collaborateurs

## LA SOCIÉTÉ CIVILE, INSPIRATRICE D'INITIATIVES RESPONSABLES



- Participation à un environnement plus sain et pérenne grâce aux bâtiments BBC, au tri des déchets, etc.
- Participation à la vie locale grâce à l'embauche de collaborateurs et aux partenariats avec les fournisseurs
- Développement des partenariats avec les entreprises du secteur protégé
- Développement de solutions innovantes en faveur du respect de l'environnement et du développement social : mobilité durable, efficacité énergétique des bâtiments...

## LES ORGANISMES PROFESSIONNELS, DÉFENSEURS DES INTÉRÊTS DU SECTEUR

- Participation aux travaux des fédérations SYNTEC Ingénierie et SYNTEC Numérique, notamment sur les avancées du secteur en matière de Développement Durable.



# Matrice de matérialité

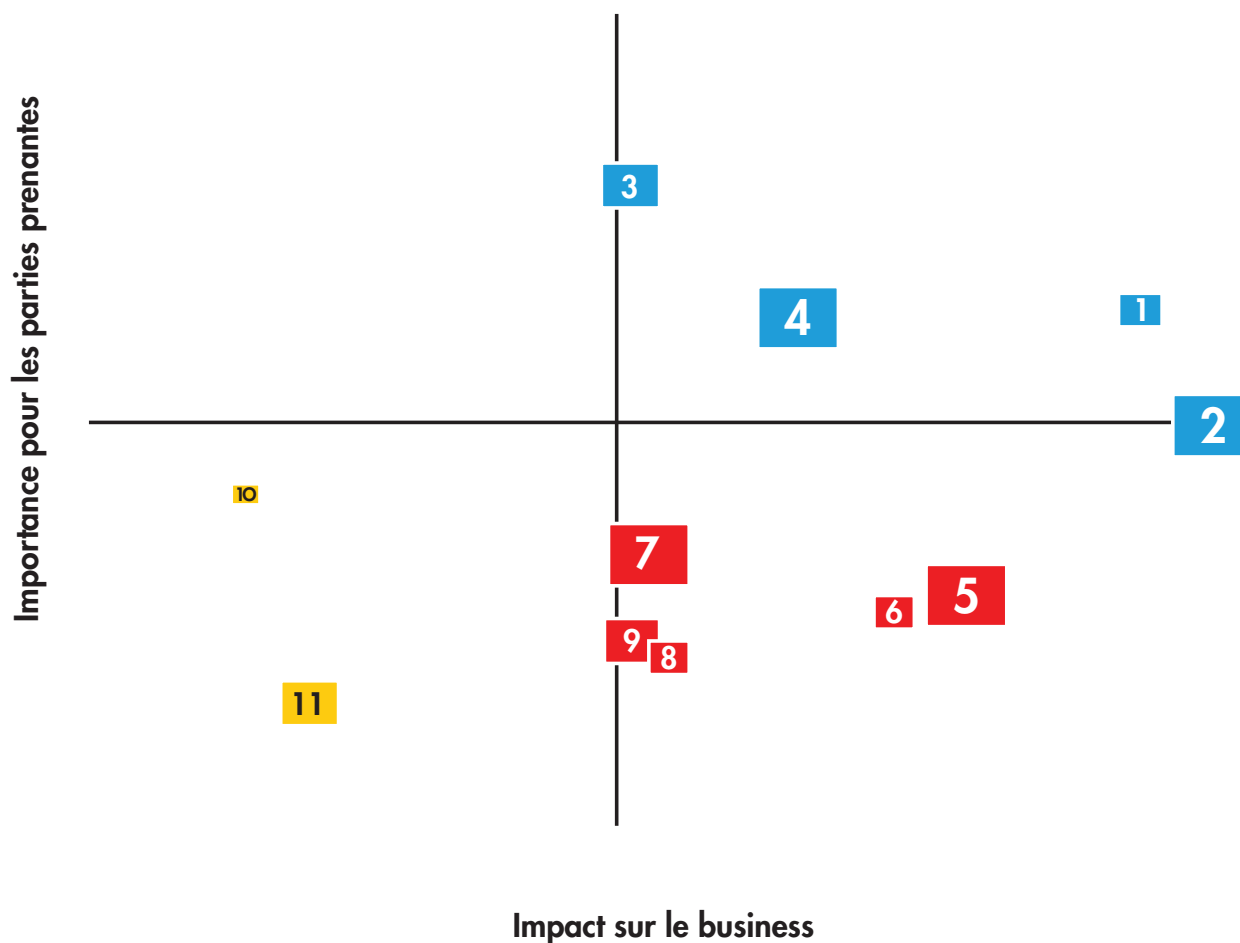
## Enjeux et perspectives

Les enjeux sont considérés comme « matériels » pour une entité, s'ils peuvent affecter la performance à court-terme de l'entreprise, déterminer sa capacité à atteindre ses objectifs stratégiques, correspondre aux meilleures pratiques de son secteur, affecter le comportement des parties prenantes, refléter l'évolution du Groupe (de nouvelles normes, de nouvelles tendances), etc. Afin de définir les enjeux « matériels » d'ALTEN, c'est-à-dire les enjeux pertinents au regard de ses activités et des attentes de l'ensemble de ses parties prenantes, le Groupe a réalisé un « test de matérialité » en début d'année 2014, grâce à l'analyse des enjeux sectorielles, des opportunités et des demandes des parties prenantes.

## Méthodologie

Les enjeux du secteur de l'ingénierie sont identifiés par le biais d'études sectorielles de référence, d'articles de journaux, d'échanges au sein du Syntec, etc. Les attentes des parties prenantes (voir cartographie des parties prenantes) vis-à-vis de ces enjeux sont analysées et cotées. Si des attentes sont identifiées mais ne correspondent à aucun enjeu, elles sont tout de même prises en compte. L'impact des ces attentes et enjeux sur le business d'ALTEN est également coté. Le produit de l'importance pour les parties prenantes et l'impact sur le business, donne la priorisation des enjeux en fonction de leur matérialité. La représentation graphique tient compte de la maturité et de la maîtrise déjà acquises par ALTEN sur ces enjeux.





**Enjeu maîtrisé** : ALTEN est mature sur cet enjeu et/ou développe de nombreuses initiatives dans le domaine en réponse aux attentes de parties prenantes. L'enjeu est intégré à la stratégie d'entreprise.

**Enjeu partiellement maîtrisé** : ALTEN développe des initiatives phares dans le domaine. L'enjeu est progressivement intégré à la stratégie d'entreprise.

**Enjeu peu maîtrisé** : ALTEN a pris en compte l'enjeu mais pour le moment cet enjeu n'est pas intégré à la stratégie d'entreprise.

**Enjeu non maîtrisé** : l'enjeu est identifié mais nécessite un plan d'action pour en avoir la maîtrise.

■ Enjeux de priorité haute

■ Enjeux de priorité moyenne

■ Enjeux de priorité basse

## Matérialité des enjeux Développement Durable

| VALEURS<br>ALTEN               | PRIORITÉ | ENJEUX ASSOCIÉS                                                                                                                                                                                                   | ENGAGEMENTS DE LA CHARTE<br>DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AVANCÉES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | OBJECTIFS 2014 / 2016                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Gouvernance                    |          | Gouvernance : Faire du Développement Durable un outil stratégique et transversal au service de la performance du Groupe, répondant aux attentes des parties prenantes                                             | Le Groupe ALTEN intègre progressivement ses différentes entités internationales dans son reporting RSE. Les axes de travail Développement Durable sont intégrés à la stratégie d'entreprise d'ALTEN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un Comité dédié, garant de la stratégie Développement Durable du Groupe ALTEN</li> <li>- Création d'un réseau de correspondants Développement Durable (France et à l'international, avec pour objectif d'avoir un correspondant pour chaque entité majeure du Groupe) pour mutualiser les bonnes pratiques et optimiser la performance RSE</li> <li>- Définition d'indicateurs de performance sur la Gouvernance Développement Durable</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                       |
|                                | 1        | Réduire l'ensemble des risques (sécurité des hommes, des données et de l'Information, éthique, risques financiers, etc.) auxquels le Groupe est confronté pour maximiser les conditions de pérennité              | L'ensemble des certifications qualité, sécurité et environnement obtenues dans les différentes filiales internationales témoignent d'une prise en compte progressive et intégrée des risques : sécurité des données et de l'information, sécurité des hommes, sécurité environnementale, etc.                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtention de la certification ISO 27001 en France</li> <li>- Renforcement de la politique de gestion des risques RH via les process de gestion des carrières mis en place</li> <li>- Développement des formations aux risques (humains, informatiques, environnementaux, éthiques...) pour tout nouveau collaborateur en France, y compris pour les populations commerciales</li> <li>- Réalisation d'une cartographie des risques RSE, par catégories d'achats dans le cadre de la politique d'achats responsables</li> </ul>                                                                                                                                                     |
| Croissance rentable et durable | 4        | Faire de la dimension internationale et de la richesse multiculturelle du Groupe un terreau de stabilité et de dynamisme, dans le respect et le soutien des populations locales                                   | Le Groupe ALTEN encourage la mobilité géographique et fonctionnelle de ses collaborateurs, et développe des programmes d'échanges, pour favoriser un esprit d'entreprise multiculturel. La diversité culturelle présente dans le Groupe, avec de nombreuses nationalités représentées parmi les effectifs, enrichit les process et performances du Groupe.                                                                                                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire du réseau de correspondants RSE un vecteur de synergie et de performance entre les entités ALTEN dans le monde</li> <li>- Renforcer l'impact positif des entités ALTEN dans les localités et pays dans lesquelles elles sont présentes : emploi, environnement, développement local, respect des populations, etc.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                                | 5        | Etre un acteur majeur de l'économie génératrice d'emplois des ingénieurs et collaborateurs à fort potentiel                                                                                                       | Par le biais de ces process et méthodes de recrutement, notamment l'ALTEN Job Tour en France, et de sa participation à des salons, forums et réseaux sociaux, le Groupe ALTEN a capté et recruté près de 3000 nouveaux collaborateurs en France et dans le monde en 2013. Le Groupe se place parmi les premiers recruteurs en France.                                                                                                                                                                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement de 2800 nouveaux collaborateurs en 2014</li> <li>- Intensification de l'utilisation des réseaux sociaux pour le recrutement des meilleurs talents</li> <li>- Renforcement des partenariats avec les grandes écoles et universités dans le monde pour favoriser les passerelles entre les étudiants et le monde de l'entreprise</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                                | 10       | Favoriser le co-développement et les relations gagnants-gagnants avec les partenaires (fournisseurs, clients, associations, etc.) : transferts de technologies, mécénat de compétences, Achats Responsables, etc. | Par la création de la Charte d'Achats responsables, et l'intégration de critères sociaux, sociétaux et environnementaux dans les achats du Groupe, ALTEN crée des relations gagnants-gagnants et équitables avec ses fournisseurs. Les collaborateurs ALTEN donnent de leur temps et de leurs compétences pour faire progresser les étudiants via l'accueil d'alternants, de stagiaires, et de projets sociétaux. Enfin, dans le cadre de ses projets de R&D interne, le Groupe ALTEN en France réalise un transfert de connaissances et de technologies avec ses partenaires. | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de la politique d'achats responsables dans l'ensemble des filiales par la création d'une cartographie des risques RSE par catégories d'achats</li> <li>- Diffusion à l'ensemble des filiales les principes de la Charte d'Achats responsables et faire adhérer les fournisseurs représentant 80% du volume total d'achats</li> <li>- Renforcement des projets de la Direction de la Recherche &amp; Développement du Groupe pour répondre à des enjeux de société dans un esprit de partage de connaissances</li> </ul>                                                                                                                                               |
|                                | 11       | Réduire l'empreinte environnementale des activités par la mise en place d'actions concrètes                                                                                                                       | Le management de la performance environnementale est au cœur d'une démarche d'amélioration continue, basée sur des solutions pragmatiques et adaptés aux activités d'ingénierie. Le Groupe a identifié les principaux impacts de ses activités sur l'environnement. Des entités allemandes, françaises, espagnoles et suédoises du Groupe sont certifiées ISO 14001 et ont développé des formations de ses collaborateurs à l'environnement.                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration du pilotage des performances environnementales des activités grâce au renforcement des indicateurs clés en place</li> <li>- Intégration croissante de bâtiments disposant de hautes certifications environnementales dans le parc immobilier des entités internationales du Groupe; incitation des collaborateurs aux éco-gestes</li> <li>- Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux déplacements (-10% sur 3 ans des émissions de CO<sub>2</sub> / km moyennes des véhicules des flottes ALTEN par rapport à 2013) et de la consommation de papier liée aux impressions (-15% de papier consommé aux imprimantes sur 3 ans par rapport à 2013)</li> </ul> |

| VALEURS ALTEN                   | PRIORITÉ | ENJEUX ASSOCIÉS                                                                                                                                                                               | ENGAGEMENTS DE LA CHARTE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AVANCÉES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | OBJECTIFS 2014 / 2016                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Développement du Capital Humain | 2        | Faire émerger et valoriser les talents, pour encourager chaque savoir-faire à s'affirmer au travers d'une gestion des carrières dynamique et équitable, en tenant compte de la diversité      | Le Groupe ALTEN en France a mis en place un accompagnement RH en place qui permet aux meilleurs talents de se révéler et de s'épanouir, grâce à des processus de gestion des carrières et l'intensification de la formation interne. Le respect de la diversité et la lutte contre les discriminations sont des principes intégrés dans le fonctionnement du Groupe et la Charte Développement Durable.                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien et obtention de labels Top Employeurs et équivalents en France et dans les entités internationales du Groupe</li> <li>- Renforcement des valeurs communes et du développement de chacun grâce à la formation, notamment à l'éthique et la diversité</li> </ul>                                                                                                                                                         |
|                                 | 6        | Manager les collaborateurs en tenant compte de l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle, en permettant l'épanouissement de chacun via notamment le sponsoring interne   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Groupe ALTEN, dans toutes ses entités, soutient les projets personnels de ses collaborateurs, qu'ils soient culturels, sportifs ou humanitaires, toujours en relation avec les valeurs du Groupe.</li> </ul>                                                                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pérennisation des actions de sponsoring interne via le programme «Nos salariés ont du talent»</li> <li>- Synergie avec les instances représentatives du personnel pour l'amélioration de la gestion de l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle</li> </ul>                                                                                                                                                             |
|                                 | 8        | Garantir aux collaborateurs des conditions de travail optimales et adaptées, comprenant une politique de rémunération et une gestion des potentiels équitables                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes entités du Groupe ALTEN ont mis en place une politique de gestion des Ressources Humaines efficace, dynamique et équitable, comprenant des process dédiés et adaptés en fonction du profil du collaborateur pour permettre à chacun de maîtriser son métier et de s'ouvrir à de nouvelles perspectives.</li> </ul>                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien d'un taux supérieur à 90% de collaborateurs bénéficiant d'entretiens annuels d'évaluation en France</li> <li>- Développement d'indicateurs de pilotage sur la mobilité interne et sur la cartographie des compétences</li> <li>- Mutualisation des bonnes pratiques des entités internationales concernant la gestion des carrières et des rémunérations</li> </ul>                                                    |
| Culture Ingénieur               | 3        | Mettre l'innovation et l'excellence opérationnelle du Groupe au service de ses clients et de la société civile, pour construire des solutions innovantes et durables                          | ALTEN agit activement aux côtés de ses clients et au sein de sa Direction de la R&D pour mener des projets en lien avec les enjeux RSE : efficacité énergétique des bâtiments, dépendance des personnes à mobilité réduite, mobilité connectée, etc. ALTEN met en place des process internes visant à l'excellence opérationnelle, récompensée par des certifications reconnues dans la majorité des entités du Groupe. | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des certifications sécurité, qualité et développement durable déjà obtenues dans les différentes entités</li> <li>- Obtention de la certification ISO 27001 et d'une évaluation EcoVadis de 70/100 pour les entités françaises</li> <li>- Intensification des échanges entre les différentes entités pour la mutualisation des bonnes pratiques RSE</li> </ul>                                                         |
|                                 | 7        | Favoriser le rayonnement des métiers de l'ingénieur et construire des passerelles entre le monde étudiant et l'entreprise, pour faire naître des vocations auprès des jeunes et des étudiants | Le Groupe ALTEN s'engage pour promouvoir les métiers de l'ingénierie, notamment auprès des étudiants et des jeunes femmes, en développant des partenariats forts (Confédération Nationale des Junior-Entreprises, Pasc@line, et Elles Bougent en France, challenge Formula Student Germany en Allemagne...). ALTEN remet annuellement le Prix de l'Ingénieur de l'Année et le Trophée des Femmes de l'Industrie.        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des partenariats avec les associations, étudiantes ou non, participant à la valorisation des métiers de l'ingénieur, notamment via la journée nationale de l'ingénieur (IESF) en France et la présidence d'honneur d'Elles bougent par Simon Azoulay</li> <li>- Atteinte de 75% d'entités du Groupe dans le monde partenaire d'au moins une association pour la valorisation des métiers de l'ingénieur</li> </ul> |
|                                 | 9        | Être une entreprise citoyenne en apportant son soutien à des initiatives sociétales fortes et porteuses de sens pour les collaborateurs et les parties prenantes                              | La Direction de la recherche et du Développement d'ALTEN en France développe des projets innovants pour apporter des réponses aux problématiques majeures de la société civile : mobilité, efficacité énergétique, dépendance des personnes à mobilité réduite, etc. En France et dans le monde, ALTEN soutient les initiatives sociétales de ses collaborateurs dans le respect des valeurs du Groupe.                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accentuer l'orientation des projets R&amp;D vers des programmes répondant aux enjeux majeurs de la société civile : mettre au service de l'intérêt général les compétences des collaborateurs ALTEN</li> <li>- Participation à des programmes nationaux de recherche et développement, en France et dans le monde</li> </ul>                                                                                                    |

# Note méthodologique

## Périmètres temporel et géographique

- La période considérée pour les données composant les différents indicateurs est du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014. Exceptions : les données environnementales de l'entité ALTEN GmbH en Allemagne concernent l'exercice 2013 ; les consommations d'électricité en Espagne couvrent la période du 1er décembre 2013 au 30 novembre 2014.
- Le périmètre de reporting considéré dans ce rapport couvre les entités juridiques d'ALTEN et ses solutions situées en France : ALTEN SA, ALTEN SIR, ALTEN SO, Atexis, APTECH, Anotech Energy, IdApps, Elitys, Pegase, MIGSO, Avenir Conseil Formation, Aprova, G-FIT, GECL ; ainsi que les entités internationales : ALTEN Spain, ALTEN Technology GmbH et ALTEN GmbH en Allemagne, ALTEN Sweden, ALTEN Italia et ALTEN Belgium.
- Sauf en cas de précision explicite sur le périmètre, les informations présentées et les mentions « ALTEN », « Le Groupe » et « Le groupe ALTEN » font référence aux entités juridiques du groupe ALTEN en France uniquement.
- Les entités acquises au cours de l'exercice sont intégrées au reporting au plus tard après une année complète d'activité au sein du Groupe ; ont réalisé un chiffre d'affaires non nul en 2014 et possèdent un effectif non nul au 31/12/2014.

## Taux de couverture

- Les indicateurs de performance reportés pour la France et l'international portent sur un effectif représentant 76 % des effectifs totaux du Groupe au 31/12/2014 et 75 % du chiffre d'affaire.
- Plus précisément, pour les entités françaises, ces indicateurs se rapportent à l'exhaustivité des effectifs des entités considérées du groupe ALTEN (ALTEN et solutions), et à l'exhaustivité des surfaces occupées par une ou plusieurs entités du groupe ALTEN en France. Pour les entités internationales, ils se rapportent au nombre de collaborateurs et de surfaces occupées chacune des entités ALTEN du pays concerné.

## Référentiels

- L'établissement des indicateurs de performance et du texte du présent rapport a été réalisé conformément aux demandes de l'article 225 du Code du Commerce. Les principes et recommandations du Global Reporting Initiative G4 ont également été pris en compte.
- Le référentiel de calcul et d'établissement des indicateurs de performance est disponible sur demande par mail : [alten.csr@alten.fr](mailto:alten.csr@alten.fr)

## Limites et exclusions

Les outils de reporting actuellement en place au sein du Groupe ne permettent pas d'établir pour les autres entités juridiques du groupe ALTEN à l'international des éléments comparables et répondant aux attendus de la loi Grenelle 2 dans le temps imparti. Cependant, le groupe ALTEN s'efforce d'accroître chaque année le périmètre de son reporting en y intégrant de nouvelles entités.

## Origine et consolidation des données

### Indicateurs sociaux

- Les données relatives aux effectifs, aux nationalités représentées dans l'entreprise, aux embauches et aux départs, aux contrats d'apprentissage, de masse salariale, de rémunération, de turnover, de l'organisation du temps de travail, de taux de fréquence et de taux de gravité des accidents du travail ont été extraites des Bilans Sociaux et des logiciels de paie des entreprises du groupe ALTEN en France et des entités internationales reportées. Les données relatives aux entretiens annuels d'évaluation, à la formation et à la mobilité interne, sont issues du reporting des départements qui en ont la charge dans les diverses entités du Groupe.
- A noter, le nombre d'heures total de formation et le nombre de collaborateurs formés tiennent compte des formations réalisées par des apprentis et collaborateurs en contrat de professionnalisation. Les entités Aprova, GECL et G-FIT sont exclues des indicateurs de formation. Les données d'heures de formation d'ALTEN Spain représentent les heures théoriques de formation payées par l'entreprise aux salariés.
- Le calcul de l'absentéisme exclut l'entité G-FIT.

- Le turnover est calculé selon la définition suivante :  $(\text{Départs} / ((\text{Effectif N-1} + \text{Effectif N}) / 2))$ . Les départs considérés excluent les périodes d'essais, mobilités et autres raisons. Les entités GECL et Aprova sont exclues du calcul (pas de données N-1).
- Les données relatives aux accords collectifs, au dialogue avec les partenaires sociaux et instances représentatives du personnel concernent uniquement la France et ont été communiquées par les représentants de chacune de ces entités.

#### Indicateurs environnementaux

- Les données liées aux surfaces sont issues des baux de location. Les données sont collectées puis consolidées annuellement par bâtiment, puis réparties selon les surfaces occupées par chaque entité juridique du groupe ALTEN en France et pour les entités internationales du périmètre de reporting, dans lesdits bâtiments. A noter : les indicateurs relatifs aux consommations de gobelets et aux surfaces couvertes par le tri sélectif ne couvrent pas les bâtiments à bail Ataxis.
- Les données liées aux consommables, eau et énergie ont pour origine les factures et relevés fournis par les fournisseurs et prestataires.
- En France, les indicateurs de consommations d'énergie ont été rapportés au nombre de m<sup>2</sup> pondérés. Pour l'international, les m<sup>2</sup> réels au 31/12/2014 sont utilisés. En France et à l'international, les indicateurs de consommations d'eau et de consommables sont quant à eux rapportés au nombre de collaborateurs présents sur site au 31/12/2014.
- Les kilomètres annuels réalisés par les voitures de fonction ont pu faire l'objet d'estimation sur la base de kilomètres mensuels ou annuels moyens, en fonction des données disponibles auprès des prestataires.
- Les émissions de CO<sub>2</sub> émises par les consommations d'énergie et les déplacements ont été calculées à partir des données brutes (kWh, km) via les facteurs d'émissions correspondants de la méthode Bilan Carbone® V7.1. Exceptions : les émissions relatives aux déplacements en avion en France, et en avion et train pour ALTEN GmbH, ont été transmises par le prestataire et utilisées en l'état, les facteurs d'émission étant cohérents avec ceux proposés par la méthode Bilan Carbone®.

- Pour tous les sites sans données sur l'énergie, l'eau et les consommables, des extrapolations sur la base des ratios par m<sup>2</sup> pondérés (énergie) ou par collaborateur (eau et consommables) ont été réalisées afin de couvrir l'ensemble du périmètre de reporting considéré. Le taux de couverture des indicateurs présentés est donc de 100 %. Exceptions : les données de déplacements train / avion couvrent les entités suivantes : ALTEN SA, ALTEN SIR, APTECH, PEGASE, ID.APPS, ALTEN SO, ALTEN LTD, ANOTECH, ALTEN Spain, ALTEN Technology GmbH et ALTEN GmbH en Allemagne et ALTEN Italia. Les données sur les déchets ne couvrent que les entités juridiques du Groupe en France.

#### Indicateurs sociétaux

- Les données relatives aux projets soutenus dans le cadre de la promotion des métiers de l'ingénierie sont issues des partenariats pour lesquels un soutien financier a été réalisé.

# Nos indicateurs de performance sociale au 31 décembre 2014

| N° INDICATEUR<br>ALTEN           | INDICATEUR                                                                       | UNITÉS                                                               | GROUPE<br>FRANCE 2014 | GROUPE<br>FRANCE 2013 | GROUPE 2014 |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------|
| EFFECTIF ET DIVERSITÉ            |                                                                                  |                                                                      |                       |                       |             |
| SOC 1                            | Effectif total au 31/12/2014                                                     | Effectifs physiques                                                  | 9 375                 | 8 786                 | 13 899      |
| SOC 2                            | Répartition des effectifs par sexe                                               | % d'hommes                                                           | 76%                   | 77%                   | 76%         |
|                                  |                                                                                  | % de femmes                                                          | 24%                   | 23%                   | 24%         |
| SOC 3                            | Répartition des effectifs par tranche d'âges                                     | % de collaborateurs de moins de 25 ans                               | 10%                   | 9%                    | 8%          |
|                                  |                                                                                  | % de collaborateurs entre 25 et 35 ans                               | 64%                   | 65%                   | 60%         |
|                                  |                                                                                  | % de collaborateurs entre 35 et 45 ans                               | 20%                   | 20%                   | 23%         |
|                                  |                                                                                  | % de collaborateurs de plus de 45 ans                                | 6%                    | 6%                    | 8%          |
|                                  |                                                                                  | % de collaborateurs Ingénieurs                                       | 87%                   | 86%                   | 88%         |
| SOC 5                            | Répartition des effectifs par type de métiers                                    | % de collaborateurs Managers                                         | 4%                    | 4%                    | 4%          |
|                                  |                                                                                  | % de collaborateurs Fonctions Supports                               | 9%                    | 10%                   | 8%          |
| SOC 6                            | Nombre de nationalités uniques représentées                                      | Nombre de nationalités uniques                                       | 71                    | 70                    | NC          |
| EMBAUCHES ET DÉPARTS             |                                                                                  |                                                                      |                       |                       |             |
| SOC 7                            | Nombre total d'embauches                                                         | Nombre d'embauches                                                   | 2 838                 | 2 422                 | 4 519       |
|                                  | Embauches en CDI                                                                 | Nombre d'embauches                                                   | 2 576                 | 2 250                 | 3 591       |
|                                  | Dont nombre d'embauches en CDI de moins de 25 ans                                | Nombre d'embauches                                                   | 933                   | 538                   | 1 044       |
|                                  | Embauches en CDD                                                                 | Nombre d'embauches                                                   | 196                   | 137                   | 862         |
|                                  | Embauches en contrat Apprentissage et Professionnalisation                       | Nombre d'embauches                                                   | 66                    | 35                    | 66          |
| SOC 8                            | Nombre total de départs                                                          | Nombre de départs                                                    | 2 743                 | 2 452                 | 4 035       |
|                                  | Départs en CDI                                                                   | Nombre de départs                                                    | 2 514                 | 2 301                 | 3 522       |
|                                  | Dont nombre de démissions                                                        | Nombre de départs                                                    | 1 439                 | 1 285                 | 2 237       |
|                                  | Dont nombre de licenciements                                                     | Nombre de départs                                                    | 432                   | 407                   | 552         |
|                                  | Départs en CDD                                                                   | Nombre de départs                                                    | 178                   | 98                    | 462         |
|                                  | Départs en Contrat Apprentissage et Professionnalisation                         | Nombre de départs                                                    | 51                    | 53                    | 51          |
| SOC 17                           | Création nette d'emplois                                                         | Nombre d'emplois créés                                               | 95                    | -30                   | 484         |
| TYPOLOGIE DE CONTRAT DE TRAVAIL  |                                                                                  |                                                                      |                       |                       |             |
| SOC 18                           | Répartition des effectifs par type de contrat                                    | % de collaborateurs en CDI                                           | 98%                   | 98%                   | 94%         |
|                                  |                                                                                  | % de collaborateurs en CDD                                           | 1%                    | 1%                    | 5%          |
|                                  |                                                                                  | % de collaborateurs en contrat Apprentissage et Professionnalisation | 1%                    | 1%                    | 1%          |
| RÉMUNÉRATIONS                    |                                                                                  |                                                                      |                       |                       |             |
| SOC 19                           | Rémunération annuelle moyenne par statut                                         | € cadres                                                             | 38 813                | 38 787                | NC          |
|                                  |                                                                                  | € non cadres                                                         | 25 358                | 24 380                | NC          |
| MANAGEMENT                       |                                                                                  |                                                                      |                       |                       |             |
| SOC 21                           | Pourcentage de collaborateurs ayant bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation | % de collaborateurs                                                  | 91%                   | 95%                   | NC          |
| SOC 22                           | Taux moyen d'absentéisme (pour maladie, accident de travail ou de trajet)        | %                                                                    | 1,70%                 | 1,70%                 | NC          |
| SOC 23                           | Turnover des collaborateurs ALTEN                                                | %                                                                    | 19,44%                | 19,68%                | NC          |
| ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL |                                                                                  |                                                                      |                       |                       |             |
| SOC 24                           | Pourcentage de collaborateurs travaillant en temps plein                         | % de collaborateurs                                                  | 98%                   | 98%                   | 97%         |
| SOC 25                           | Pourcentage de collaborateurs travaillant en temps partiel                       | % de collaborateurs                                                  | 2%                    | 2%                    | 3%          |
| RELATIONS SOCIALES               |                                                                                  |                                                                      |                       |                       |             |
| SOC 26                           | Pourcentage de collaborateurs couverts par une convention collective             | % de collaborateurs                                                  | 100%                  | 100%                  | NC          |
| FORMATIONS                       |                                                                                  |                                                                      |                       |                       |             |
| SOC 27                           | Dépenses au titre de la formation effectuée                                      | euros                                                                | 8 347 546             | 8 032 249             | 9 313 452   |
| SOC 28                           | Dépenses de formation en % de la masse salariale                                 | %                                                                    | 2,43%                 | 2,45%                 | 2%          |
| SOC 29                           | Pourcentage de dépenses en formation / chiffre d'affaires                        | %                                                                    | 1,16%                 | 1,15%                 | 1%          |
| SOC 30                           | Nombre total d'heures de formation                                               | h                                                                    | 91 003                | 104 096               | 155 504     |
| SOC 31.a                         | Pourcentage de personnes formées dans l'année par sexe                           | % d'hommes formés                                                    | 35%                   | 38%                   | 38%         |
|                                  |                                                                                  | % de femmes formées                                                  | 39%                   | 33%                   | 42%         |
| SOC 31.b                         | Pourcentage de collaborateurs formés dans l'année                                | Nombre de collaborateurs                                             | 37,5%                 | 35,7%                 | 45,8%       |
| SOC 33                           | Nombre de formations en e-learning suivies                                       | nb                                                                   | 4 372                 | 4 370                 | 6 512       |

| N° INDICATEUR<br>ALTEN                   | INDICATEUR                                            | UNITÉS | GROUPE<br>FRANCE 2014 | GROUPE<br>FRANCE 2013 | GROUPE 2014 |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------|-----------------------|-----------------------|-------------|
| <b>CONDITIONS DE TRAVAIL ET SÉCURITÉ</b> |                                                       |        |                       |                       |             |
| SOC 34                                   | Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt | taux   | 3,60                  | 3,76                  | NC          |
| SOC 35                                   | Taux de gravité des accidents du travail              | taux   | 0,03                  | 0,02                  | NC          |
| SOC 36                                   | Nombre d'heures de formation à la sécurité            | h      | 10 927                | 11 003                | NC          |
| SOC 38                                   | Nombre de maladies professionnelles déclarées         | nb     | 0                     | nd                    | NC          |

## Nos indicateurs de performance sociétale au 31 décembre 2014

| N° INDICATEUR<br>ALTEN                      | INDICATEUR                                                                                                    | UNITÉS                 | GROUPE<br>FRANCE 2014 | GROUPE<br>FRANCE 2013 | GROUPE 2014 |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------|
| <b>RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES</b> |                                                                                                               |                        |                       |                       |             |
| Societal 1                                  | Nombre de partenariats dans le cadre de la promotion des métiers de l'ingénierie (CNJE; Elles Bougent ; etc.) | Nombre de partenariats | 23                    | 15                    | 48          |
| Societal 5                                  | Nombre total de partenariats effectués avec des écoles sur l'année en cours                                   | nb                     | 80                    | nd                    | 205         |
| Societal 4                                  | Nombre total de partenariats effectués avec des ONGs ou associations similaires sur l'année en cours          | nb                     | 2                     | nd                    | 11          |
| <b>RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES</b> |                                                                                                               |                        |                       |                       |             |
| Societal 3                                  | Pourcentage de femmes au Conseil d'Administration                                                             | %                      | 38%                   | 40%                   | 38%         |

## Nos indicateurs de performance environnementale au 31 décembre 2014

| N° INDICATEUR<br>ALTEN                        | INDICATEUR                                                                                       | UNITÉS                         | GROUPE<br>FRANCE 2014 | GROUPE<br>FRANCE 2013 | GROUPE 2014 |
|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------|
| <b>CONSOMMATIONS DE RESSOURCES NATURELLES</b> |                                                                                                  |                                |                       |                       |             |
| Enviro 2                                      | Consommation d'eau par collaborateur                                                             | m3/ coll                       | 6,4                   | 5,5                   | 6,5         |
|                                               | Consommation d'eau                                                                               | m3                             | 17 288                | 6 174                 | 24 140      |
| Enviro 4                                      | Quantité de papier consommé par collaborateur                                                    | kg / coll                      | 15                    | 17                    | 14          |
|                                               | Quantité totale de papier consommé                                                               | kg                             | 40 590                | 38 146                | 53 007      |
| Enviro 5                                      | Pourcentage de papier recyclé ou certifié                                                        | %                              | 72%                   | 84%                   | 69%         |
| Enviro 6                                      | Quantité de gobelets opaques et translucides par collaborateur présent sur site                  | nombre de gobelets / coll      | 357                   | 555                   | NC          |
| Enviro 7                                      | Pourcentage de boissons prises sans gobelet                                                      | %                              | 12%                   | 23%                   | NC          |
| Enviro 8.a                                    | Consommation totale d'énergie                                                                    | kWh                            | 5 799 140             | 3 803 745             | 8 247 676   |
| Enviro 8.b                                    | Consommation totale d'énergie par m²                                                             | kWh / m² / an                  | 146                   | 110                   | 133         |
| Enviro 1                                      | Emission de CO <sub>2</sub> liés aux consommations d'énergie des bâtiments                       | kg. éq. CO <sub>2</sub>        | 278 359               | 156 271               | 895 079     |
| <b>DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS</b>            |                                                                                                  |                                |                       |                       |             |
| Enviro 14                                     | Nombre de kg éq. CO <sub>2</sub> pour les déplacements professionnels en train par collaborateur | kg. éq. CO <sub>2</sub> / coll | 1,98                  | 1,98                  | 3,89        |
| Enviro 16                                     | Nombre de kg éq. CO <sub>2</sub> pour les déplacements professionnels en avion par collaborateur | kg. éq. CO <sub>2</sub> / coll | 470                   | 822                   | 378         |
| Enviro 17                                     | Nombre d'heures d'audio/visio/web conférences                                                    | h                              | 38 061                | 33 761                | 38 061      |
| Enviro 17.c                                   | Nombre de visio conférences organisées                                                           | nb                             | 17 756                | 14 617                | 17 756      |
| Enviro 21                                     | Moyenne des émissions de CO <sub>2</sub> par km de la flotte de véhicules de fonction            | g CO <sub>2</sub> / km         | 125                   | nd                    | NC          |
| Enviro 23a                                    | Nombre de kg éq. CO <sub>2</sub> liés aux kilomètres parcourus par les voitures de fonction      | kg. éq. CO <sub>2</sub>        | 195 910               | nd                    | 1 065 190   |
| <b>CERTIFICATIONS ET ÉVALUATIONS</b>          |                                                                                                  |                                |                       |                       |             |
| Enviro 10                                     | Pourcentage de m² occupés certifiés (BBC, HQE)                                                   | %                              | 26%                   | 27%                   | 31%         |
| Enviro 18                                     | Note ECOVADIS sur 100                                                                            | note                           | 72                    | 66                    | 72          |
| <b>DÉCHETS</b>                                |                                                                                                  |                                |                       |                       |             |
| Enviro 25                                     | Quantité totale de D3E enlevés par un prestataire externe                                        | tonnes                         | 4,4                   | nd                    | NC          |
| Enviro 11                                     | Pourcentage de surfaces couvertes par le tri sélectif                                            | %                              | 92%                   | 92%                   | 86%         |

NB : les indicateurs 2013 et 2014 ne sont pas toujours comparables du fait des variations de périmètre et de l'extrapolation réalisée en 2014 à l'ensemble des sites du Groupe.

NC = non consolidé  
nd = non demandé

# Nos indicateurs de performance sociale au 31 décembre 2014

| ARTICLE 225<br>GRENNELLE 2                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                               | PRINCIPES DU PACTE MONDIAL | GRI             | CHAPITRE 3 - DDR 2014                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>INFORMATIONS SOCIALES</b>                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                               |                            |                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>EMPLOI</b>                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                               |                            |                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                               |                            | LA1             | 1.1                                                                                                                                                                                                                                               |
| Les embauches et les licenciements                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                               |                            | LA2             | 1.1                                                                                                                                                                                                                                               |
| Les rémunérations et leurs évolutions                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                               |                            | EC1, EC5        | 1.1<br>Partie Rapport Annuel - Chap. 17.3 et 17.5                                                                                                                                                                                                 |
| <b>ORGANISATION DU TRAVAIL</b>                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                               |                            |                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| L'organisation du temps de travail                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                               |                            | LA              | 1.4                                                                                                                                                                                                                                               |
| L'absentéisme                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                               |                            | LA7             | 1.4                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>RELATIONS SOCIALES</b>                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                               |                            |                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociations avec celui-ci                                                                  | 3 Respecter la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective                                                                                                                                                     |                            | LA4             | 1.1<br>Partie Rapport Annuel - Chap. 17.5                                                                                                                                                                                                         |
| Le bilan des accords collectifs                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                               |                            | LA5             | 1.1<br>Partie Rapport Annuel - Chap. 17.4                                                                                                                                                                                                         |
| <b>SANTÉ ET SÉCURITÉ</b>                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                               |                            |                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Les conditions de santé et de sécurité au travail                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                               |                            | LA6, LA8        | 1.4                                                                                                                                                                                                                                               |
| Le bilan des accords signés avec les organisation syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail                                                                | 4 Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire                                                                                                                                                                                  |                            | LA9             | Aucun accord en matière de santé et sécurité au travail n'a été signé au cours de l'exercice.                                                                                                                                                     |
| Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles                                                                                                 | 5 Abolir de façon effective le travail des enfants                                                                                                                                                                                            |                            | LA7             | 1.4                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>FORMATION</b>                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                               |                            |                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Les politiques mises en œuvre en matière de formation                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                               |                            | LA11            | 1.2                                                                                                                                                                                                                                               |
| Le nombre d'heures de formation                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                               |                            | LA10            | 1.2                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>ÉGALITÉ DE TRAITEMENT</b>                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                               |                            |                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                               |                            | LA14            | 1.3                                                                                                                                                                                                                                               |
| Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                               |                            | LA13            | 1.3<br>Partie Rapport Annuel - Chap. 17.5                                                                                                                                                                                                         |
| La politique de lutte contre les discriminations                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                               |                            | LA13            | 1.3                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL RELATIVES</b>                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                               |                            |                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| au respect de la liberté d'association et du droit des négociations collectives                                                                                                                             | 3 Respecter la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective                                                                                                                                                     |                            | HR5, LA13, LA14 | 2.4                                                                                                                                                                                                                                               |
| à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession                                                                                                                                    | 6 Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession                                                                                                                                                                             |                            | HR4, LA13, LA14 | 1.3<br>2.4                                                                                                                                                                                                                                        |
| à l'élimination du travail forcé ou obligatoire                                                                                                                                                             | 4 Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire                                                                                                                                                                                  |                            | HR6, HR7        | 2.4                                                                                                                                                                                                                                               |
| à l'abolition effective du travail des enfants                                                                                                                                                              | 5 Abolir de façon effective le travail des enfants                                                                                                                                                                                            |                            | HR6             | 2.4                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES</b>                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                               |                            |                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE</b>                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                               |                            |                 |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| L'organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement                           |                                                                                                                                                                                                                                               |                            |                 | 4.1                                                                                                                                                                                                                                               |
| Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                               |                            |                 | 4.1                                                                                                                                                                                                                                               |
| Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions                                                                                                                         | 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement<br>8 Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement<br>9 Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement |                            | EN 30           | ALTEN réalise des prestations de services intellectuels. Par nature, ces activités présentent peu de risques environnementaux et n'engendrent pas de pollutions significatives.                                                                   |
| Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours |                                                                                                                                                                                                                                               |                            | EN28, EC2       | ALTEN ne possède pas de provisions ni garanties pour risques en matière d'environnement en France.<br>Le management environnemental en place (certification ISO 14001) pour la gestion des bâtiments vient diminuer les risques environnementaux. |

| ARTICLE 225<br>GRENNELLE 2                                                                                                                                                                                                                                                                        |  | PRINCIPES DU PACTE MONDIAL                                                                                               |  | GRI                    |  | RÉPONSE<br>APPORTÉE PAR ALTEN                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------------------------|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS                                                                                                                                                                                                                                                                  |  |                                                                                                                          |  |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  |
| Les mesures de prévention, de réduction, ou de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement                                                                                                                                                              |  | 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement                                         |  | EN22 à EN24            |  | ALTEN réalise des prestations de services intellectuels. Par nature, ces activités ont peu d'impacts directs sur l'environnement et ne l'affectent pas gravement ; les rejets dans l'air se limitent en situation normale aux émissions de gaz à effet de serre.                                                                      |  |
| Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets                                                                                                                                                                                                                              |  | 8 Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement                                                   |  | EN 22                  |  | 4.4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |  |
| La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité                                                                                                                                                                                           |  | 9 Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement                                          |  | EN 25                  |  | ALTEN réalise des prestations de services intellectuels. Par nature, ces activités ont peu d'impacts sur l'environnement, génèrent peu de pollution et n'engendrent pas de nuisances sonores. Des mesures de bonnes intégration des bâtiments dans les zones résidentielles sont cependant mises en oeuvre (BBC/HQE, ISO 14001, etc.) |  |
| UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES                                                                                                                                                                                                                                                                |  |                                                                                                                          |  |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  |
| La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales                                                                                                                                                                                                           |  | 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement                                         |  | EN8, EN9, EN21         |  | 4.4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |  |
| La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation                                                                                                                                                                                     |  | 8 Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement                                                   |  | EN1, EN10              |  | 4.4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |  |
| La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables                                                                                                                                                                    |  | 9 Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement                                          |  | EN3 à EN7              |  | 4.2<br>4.3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |  |
| L'utilisation des sols                                                                                                                                                                                                                                                                            |  |                                                                                                                          |  |                        |  | Compte tenu des activités tertiaires d'Ingénierie et de Conseil en Technologies d'ALTEN, le Groupe n'a aucune activité nécessitant l'utilisation des sols.                                                                                                                                                                            |  |
| CHANGEMENT CLIMATIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                             |  |                                                                                                                          |  |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  |
| Les rejets de gaz à effet de serre                                                                                                                                                                                                                                                                |  |                                                                                                                          |  | EN16, EN17, EN19, EN20 |  | 4.3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |  |
| L'adaptation aux conséquences du changement climatique                                                                                                                                                                                                                                            |  | 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement                                         |  | EN18, EC2              |  | ALTEN réalise des prestations de services intellectuels. L'adaptation aux conséquences du changement climatique ne constitue pas un enjeu direct pour le Groupe. De façon indirecte cependant, ALTEN s'engage à développer des solutions innovantes et durables auprès de ses clients.                                                |  |
| PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ :<br>LES MESURES PRISES POUR PRÉSERVER OU DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ                                                                                                                                                                                                |  |                                                                                                                          |  | EN11 à 15, EN20        |  | 4.4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |  |
| INFORMATIONS SOCIÉTALES                                                                                                                                                                                                                                                                           |  |                                                                                                                          |  |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  |
| IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ                                                                                                                                                                                                                              |  |                                                                                                                          |  |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  |
| En matière d'emploi et de développement régional                                                                                                                                                                                                                                                  |  |                                                                                                                          |  | EC8, EC9               |  | 1.1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |  |
| Sur les populations riveraines ou locales                                                                                                                                                                                                                                                         |  |                                                                                                                          |  | EC1, EC6               |  | ALTEN est implanté dans de forts bassins d'emploi et travaille au plus proche de ses clients. Son impact sur les populations riveraines et locales est donc limité et non significatif.                                                                                                                                               |  |
| RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATION INTÉRESSÉES PAR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ, NOTAMMENT LES ASSOCIATIONS D'INSERTION, LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS ET LES POPULATIONS RIVERAINES |  |                                                                                                                          |  |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  |
| Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations                                                                                                                                                                                                                                    |  |                                                                                                                          |  |                        |  | Valeurs, stratégie et enjeux<br>Cartographie des parties prenantes                                                                                                                                                                                                                                                                    |  |
| Les actions de partenariat ou de mécénat                                                                                                                                                                                                                                                          |  |                                                                                                                          |  | EC1                    |  | 1.3<br>2.1<br>2.5<br>3.2<br>4.4                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  |
| SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS                                                                                                                                                                                                                                                                    |  |                                                                                                                          |  |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  |
| La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux                                                                                                                                                                                                               |  | 1 Promouvoir et respect de la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans la sphère d'influence |  | EC6, HR2, HR 5 à 7     |  | 2.3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |  |
| L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale                                                                                                                         |  | 2 Veiller à la non-complicité de violations des droits de l'homme                                                        |  |                        |  | Partie Rapport Annuel - Chap. 17.5                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |  |
| LOYAUTÉ DES PRATIQUES                                                                                                                                                                                                                                                                             |  |                                                                                                                          |  |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  |
| Les actions engagées pour prévenir la corruption                                                                                                                                                                                                                                                  |  | 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin                   |  | SO2 à SO4, SO7, SO8    |  | 2.4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |  |
| Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs                                                                                                                                                                                                                      |  |                                                                                                                          |  | PR1, PR2               |  | 2.2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |  |
| AUTRES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME                                                                                                                                                                                                                                           |  | 1 Promouvoir et respect de la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans la sphère d'influence |  | HR                     |  | 2.3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |  | 2 Veiller à la non-complicité de violations des droits de l'homme                                                        |  |                        |  | 2.4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |  |

# Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes, désigné organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2014

## Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes, désigné organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

ALTEN S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2014

### Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ALTEN S.A. désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro n° 3-1080, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

### Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux protocoles de reporting RSE utilisés par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la société.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

### Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;

- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre novembre 2013 et mars 2014 pour une durée d'environ 3 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000.

### 1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites

précisées dans la note méthodologique présentée dans la partie III du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

## 2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

### Nature et étendue des travaux

Nous avons mené deux entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 49% des effectifs et entre 55% et 86% des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris, le 20 avril 2015

L'un des Commissaires aux comptes  
Grant Thornton  
Membre français de Grant Thornton International

Vincent Frambourt  
Associé

<sup>1</sup> Portée disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

<sup>2</sup> ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

<sup>3</sup> Indicateurs quantitatifs sociaux : effectif total au 31.12 et répartition par genre, par âge, par zone géographique et par type de contrat ; embauches et départs ; taux moyen d'absentéisme ; turnover des collaborateurs ; nombre d'heures de formation  
Indicateurs quantitatifs environnementaux : consommation d'énergie par surface ; consommation de papier et part de papier recyclé ; part des surfaces des bâtiments certifiées (BBC/HQE) ; nombre de km parcourus en train, en avion et en véhicule de fonction ; émissions de CO2 liées aux consommations d'énergie des bâtiments et aux déplacements professionnels  
Informations qualitatives relatives à l'ISO 27 001 et la sécurité de l'information ; à la valorisation des métiers de l'ingénieur ; à la gestion des carrières ; aux mobilités internes et à la formation ; aux impacts indirects

<sup>4</sup> Pour les informations sociales : Alten S.A. ; Alten Spain ; Alten Italia  
Pour les informations environnementales : Groupe Alten en France hors Atexis ; Alten Spain ; Alten Italia